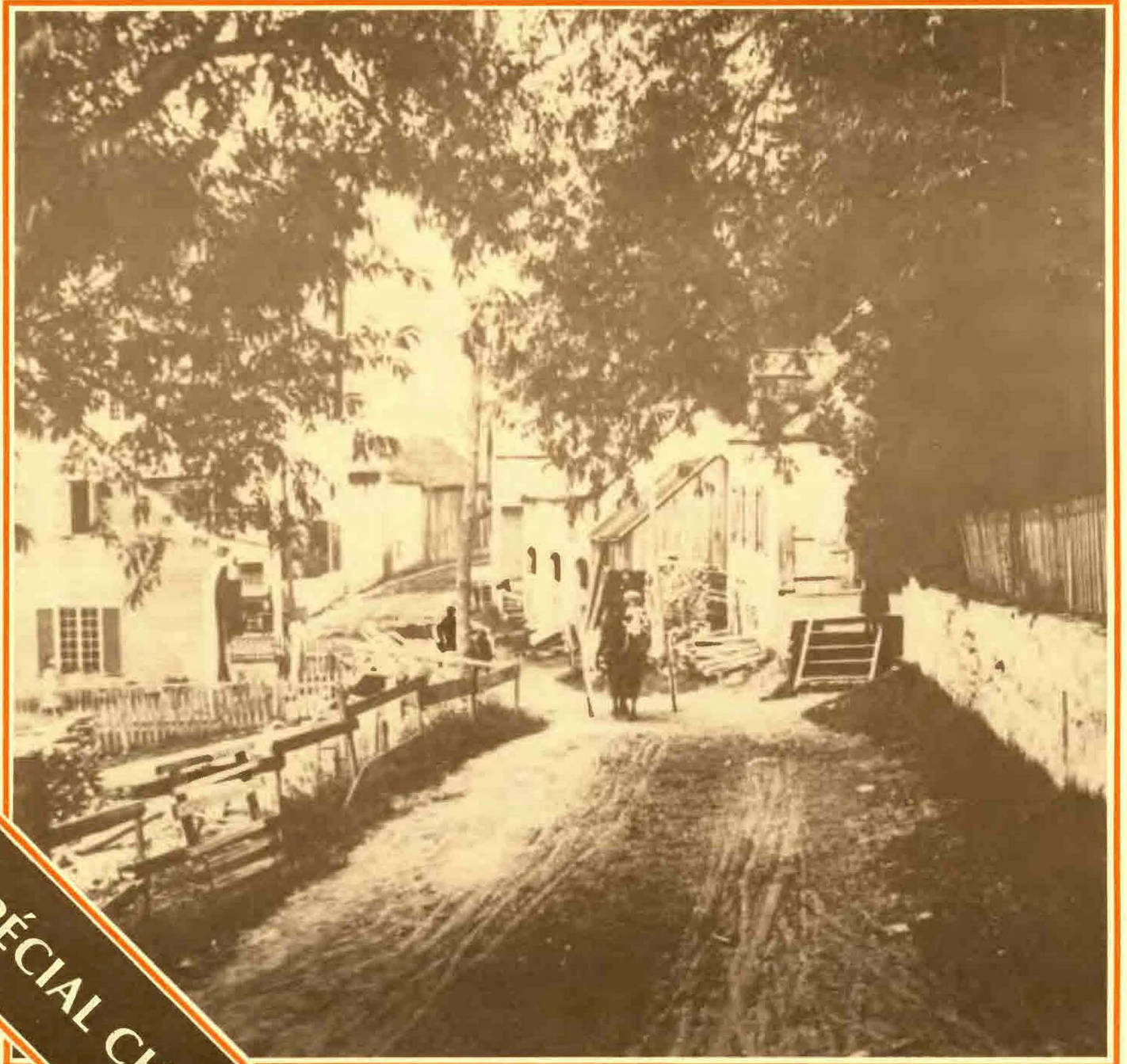


Saguenayensia

Revue de la Société historique du Saguenay
fondée en 1959 par Mgr Victor Tremblay

Volume 26, Numéro 2

Avril-Juin 1984



SPÉCIAL CHARLEVOIX

Société historique du Saguenay

Membres bienfaiteurs à vie

Me Marcel Claveau
M. Antoine Gauthier, C.A.
M. Jean-Maurice Coulombe
M. Maurice Ouellette

Membres bienfaiteurs

M. l'abbé Alfred Simard
M. Conrad Vanasse
Syndicat de l'enseignement du Saguenay
M. Jean-Charles Claveau, MD

Membres de soutien

Mme Ghislaine Beaulieu
M. André Bellay
Mme Claire Saint-Pierre
M. Pierre Laberge
M. Gérard Desgagné, ptre
M. Georges Lapointe
M. Maurice Kirouac
M. Gilles Boivin
M. Edmond-Ls Brassard
M. Pierre Ouellette



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.





Objet : Addenda no 1

Prendre note que le numéro exact de cette publication est :

Volume 26, numéro 02, 1984.





Saguenayensia

Vol. 27 - No 2

Avril - Juin 1984

Comité de rédaction:

Directeur: Dr Jean-Charles Claveau

Rédacteurs: Roland Bélanger, Marc André Bluteau, Serge Gauthier

Collaborateurs: Roland Gagné, Yves Lefrançois, Rosaire Tremblay

Photographe: Jacques Desbiens

Montage (conception et réalisation): Roland Bélanger.

La revue *Saguenayensia* est publiée par la Société historique du Saguenay, 930, Jacques-Cartier (Est), B.P. 456, Chicoutimi, tél.: 549-2806 et imprimée par la Librairie Commerciale Ltée, 22 est, Jacques Cartier, Chicoutimi, Québec.

Pour devenir membre de la Société historique du Saguenay et recevoir la revue *Saguenayensia*, prière d'écrire à la Société historique du Saguenay à l'adresse susmentionnée.

Tarif

Membre de la Société historique du Saguenay et abonnement à *Saguenayensia*.

Québec, Canada: 20,00\$
Autres pays: 23,00\$
L'exemplaire: 5,00\$

Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits et adaptés sans autorisation écrite de l'auteur ou celle de la Société historique du Saguenay.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

Les auteurs sont priés de soumettre leurs manuscrits dactylographiés à double interligne. Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à la Société historique du Saguenay. La direction de *Saguenayensia* ne se tient pas responsable de la perte des manuscrits, des photographies ou des illustrations.

La politique de la revue *Saguenayensia* a été définie dans le volume 20, no 1, janvier-février 1978, pp. 2-3.

Saguenayensia est répertoriée dans RADAR. ISSN 0581-295X.

Dépôt légal: 3e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement no 0849.

Editorial:

Hommage à Charlevoix

En 1938, à l'occasion du centenaire de l'arrivée des premiers colons, nous chantions "Ils sont bien loin de leurs rivages les gars hardis de Charlevoix..." et "Nous sommes fils de conquérants..."

Le cinquantième anniversaire de fondation de la Société historique du Saguenay nous invite à revenir aux sources de notre région, à cette petite patrie des bords du Saint-Laurent qui s'est prolongée chez-nous.

Dans cette Amérique nouvelle, elle-même prolongement de l'Europe sur la rive occidentale de l'Atlantique, les "gars hardis de Charlevoix" ont posé le même geste historique en terre québécoise.

Le présent numéro de *Saguenayensia* est consacré à la patrie Charlevoisienne dont nous sommes les héritiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Hommage soit donc rendu à ces vaillants pionniers du beau pays de Charlevoix qui ont bâti ce nouveau domaine pour leurs descendants, pour nous "fils de conquérants".

Hommage soit aussi rendu aux gens de Charlevoix d'hier et d'aujourd'hui parmi lesquels la plus part d'entre-nous trouvent leurs racines à trois ou quatre générations près.

Les articles de ce numéro sont tous l'œuvre d'un groupe de collaborateurs de Charlevoix sous la direction de Serge Gauthier de Notre-Dame-des-Monts.

Saguenayensia offre des textes qui plongent les lecteurs au cœur de l'histoire de nos ancêtres et pour lesquels notre revue remercie vivement les auteurs.

L'histoire de Charlevoix reste à faire de dire l'abbé Jean-Paul Tremblay, originaire de Baie-Saint-Paul.

La Société historique du Saguenay souhaite que ce numéro spécial sur cette petite patrie si grande à nos yeux, fasse connaître Charlevoix à ses lecteurs, contribue à resserrer les liens entre nos populations et favorise le développement de la société d'histoire de Charlevoix. Consciente que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont d'abord les descendants du peuple charlevoisien, la Société historique du Saguenay prend à son compte la devise de la patrie québécoise à l'égard de la France et dit à son tour: Charlevoix, je me souviens!

Saguenayensia veut remercier d'une façon bien spéciale la Communauté des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul, dont la grande générosité a permis la publication de ce numéro-souvenir en hommage à Charlevoix. Enfin, la Société historique du Saguenay, par la voix du Président, le Professeur Robert Bergeron et de son Conseil d'administration, exprime à la population de Charlevoix son amitié fidèle et reconnaissante.

Jean-Charles Claveau, M.D.
Directeur de *Saguenayensia*

Jean-Paul-Médéric Tremblay, pionnier de l'histoire de Charlevoix (Éléments de biographie)

“Il est plus facile, après coût, de voir les étapes franchies. Quand on commence quelque chose, on ne sait pas qu'on entreprend une oeuvre à long terme. Un commencement c'est toujours imperceptible. Quand une branche émerge d'un tronc d'arbre, c'est à peine sensible...”.

(Jean-Paul-Médéric Tremblay, entrevue réalisée le 7 février 1984).

L'oeuvre de l'abbé Jean-Paul Médéric Tremblay (pseudonyme Paul Médéric *) étonne par sa minutie, sa diversité et sa cohérence. Elle est fidèle à un homme engagé, à la fois prêtre, enseignant, philosophe, biographe, érudit et pionnier de l'histoire régionale. C'est l'entreprise d'un bâtisseur qui, à l'instar des fondateurs des grands ordres religieux, a mené sa barque solitaire, malgré l'indifférence et qui a bien souvent louvoyé malgré les vents contraires. Et, de répliquer modestement, l'abbé Jean-Paul explique: “Tous les gens qui ont cru en quelque chose n'ont pas demandé la permission à personne: Ils l'ont faites! Et même à l'intérieur de l'église, quand celle-ci reconnaissait une institution, il y avait bien longtemps qu'un initiateur y travaillait; bien souvent en désobéissant. Le cas de Saint-François d'Assise et de bien d'autres fondateurs de grands ordres est probant”.

Né à la Baie-Saint-Paul le 17 mai 1918 de Médéric Tremblay et d'Anastésie Gagnon, l'abbé Jean-Paul a parcouru le chemin emprunté par un bon nombre de ses compatriotes charlevoisiens, en “s'exilant” vers l'extérieur du comté afin de poursuivre ses études supérieures. En 1934, il entreprend ses études classiques au Petit séminaire de Chicoutimi. Il entre six ans plus tard au Grand séminaire de ce même diocèse. Le 18 mai 1944, âgé de 26 ans, Jean-Paul Tremblay est ordonné prêtre à Baie-Saint-Paul par Monseigneur Mélançon, évêque de Chicoutimi (1). A partir de cette date, il entreprend une carrière d'enseignant couvrant une



L'abbé Jean-Paul Tremblay chez lui.



Vue magnifique de Baie-Saint-Paul du chalet de l'abbé Jean-Paul.

première étape de vingt-six ans de sa vie. L'abbé Jean-Paul enseigne dans plusieurs disciplines au Petit Séminaire de Chicoutimi. En 1967, il quitte cette institution pour l'Académie de Québec (Collège de Sainte-Foy) où il dispense les cours de philosophie pendant 9 ans. À partir de 1976 ce professeur émérite poursuit l'enseignement de cette discipline au Campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge jusqu'en 1981, moment où il se retire de l'enseignement.

La carrière de professeur n'est pas la seule exercée par cet homme d'action. On le retrouve actif comme prêtre

et comme animateur auprès des jeunes. Après un séjour de deux ans en Europe où il poursuit des études à Rome et à Paris, (1949-1951) il reprend l'enseignement tout en assumant, comme vicaire dominical, du ministère d'abord dans la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus à la Rivière-du-Moulin (1952-1959), puis à Notre-Dame-de-Laterrière (1961-1962). Il est actif dans plusieurs mouvements: la Corporation des équipiers de Saint-Michel, qu'il fonde en 1942; à Coeur-joie-en-montagne (le Balcon Vert), 1948; la Société Saint-Dominique (1951-1953); directeur et aumônier du cercle local de l'Association de la jeunesse canadien-

ne-française (A.J.C.); directeur-fondateur de l'Institut Albert Thomas (1958-1965); directeur de la Société d'études et de conférence pour les régions de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean (1959-1967); membre du Comité d'études sur l'éducation physique, les loisirs et les sports (1961-1963); membre de la Commission permanente de la pastorale des loisirs (1965).

Le métier d'écrivain est une seconde nature. Il l'exerce simultanément à son enseignement ou par temps perdu lorsque son devoir de pasteur est accompli. Homme de lettres, il demeure tout autant impliqué dans l'action. Fidèle à lui-même, à sa curiosité, il exerce l'art de l'écriture de façon variée. Plus qu'un simple intérêt intellectuel, ses ouvrages reflètent ses implications comme philosophe, planificateur en loisir, généalogiste et historien.

Bien qu'il ait étudié et oeuvré à l'extérieur de son Charlevoix natal, l'abbé Tremblay n'a jamais oublié ses origines, ses racines. Les vacances d'été arrivées, libéré de sa tâche d'enseignant, il regagne la Baie-Saint-Paul. C'est d'ailleurs l'amour de sa terre d'origine et sa conscience d'être un maillon d'une longue chaîne humaine qui l'amène, dès ces études classiques, à l'histoire et à la généalogie; à l'instar d'un autre Tremblay actif dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'influence de Monseigneur Victor Tremblay

C'est alors qu'il était étudiant au Petit Séminaire que l'abbé Jean-Paul a connu Monseigneur Victor Tremblay, qui déjà en 1934, jouissait d'une grande notoriété. Son acharnement pour la recherche historique était reconnu. "C'était un maître professeur en histoire qui jouissait d'une grande autorité auprès des étudiants. Comme homme, il dégageait énormément d'accueil pour ceux intéressés à travailler à la Société historique. Il avait constamment dans son esprit la volonté d'encourager, chez les jeunes, le goût de l'histoire". L'abbé Jean-Paul rappelle, que c'est sous l'initiative de Monseigneur Victor que furent entrepris les travaux d'été en vue de recueillir les mémoires d'anciens de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. N'étant pas de la région et ayant regagné Charlevoix pour les vacances, l'abbé Tremblay n'a pas participé à ces collectes. Cependant, l'acharnement de Mgr Victor allait être une source d'inspiration.

Un concours de circonstance l'amène à l'histoire

C'est à l'été de 1936-1937, toujours étudiant, qu'il gagne un concours qui lui permettra d'entreprendre des recherches puis de rédiger un texte sur les origines de sa ville natale, Baie-Saint-Paul. Il accumule donc une documentation primaire à laquelle viennent s'ajouter les notes généalogiques de la famille Tremblay, pieusement conservées par sa mère. Son écrit forme cinquante pages dactylographiées que l'abbé Jean-Paul qualifie de "très naïf et de très sommaire, mais c'était un commencement. J'avais la piqûre pour l'histoire". Fruit du hasard, mais aussi d'un constat de l'état de la recherche sur Charlevoix, la combinaison histoire, généalogie et biographie allait caractériser l'oeuvre du praticien de l'histoire qu'il deviendra.

L'histoire de Charlevoix, tout était à faire

La tâche entreprise par l'abbé Jean-Paul allait être celle d'un véritable chercheur. Des précurseurs s'étaient aussi intéressés à l'histoire de Baie-Saint-Paul. L'ouvrage du curé Charles Trudel *Trois souvenirs*, datait cependant de 1878⁽²⁾. Intéressant en soi, il n'était pas le fruit d'une analyse serrée des documents d'archives. Il condensait ce que pouvait alors livrer la tradition orale. En 1934, le chanoine Joseph Girard venait de publier deux articles intéressants dans le *Bulletin des recherches historiques*⁽³⁾ l'un sur la goudronnerie et l'autre sur le moulin à scie et l'industrie des mâts à la Baie-Saint-Paul. Traitant de sujets précis, ce travail minutieux ne constituait pas une monographie d'ensemble de l'histoire de Baie-Saint-Paul⁽⁴⁾.

Au début des années 1940, les ambitions du jeune séminariste de 22 ans sont grandes. Il veut rédiger l'histoire de Charlevoix, rien de moins. Le travail laborieux de dépouillement des archives l'oblige à plus de réalisme. "L'état des archives et des documents sur Charlevoix n'était pas celui d'aujourd'hui! L'abbé Jean-Paul rappelle, non sans sourire, que ce qui l'avait le plus impressionné c'est que les archives sur Charlevoix n'étaient pas dans la région mais à l'extérieur. Plus encore, les Archives du Séminaire et celles des diocèses de Québec et de Chicoutimi n'étaient pas accessibles comme maintenant. Leur consultation était restreinte et demandait parfois des prouesses diplomatiques".

Dans des conditions semblables, la rédaction, à court terme, d'une histoire de Charlevoix devenait impossible pour un homme seul, accaparé par son ministère puis par son enseignement. Malgré ces contraintes, l'abbé Jean-Paul se lance dans une chasse aux archives, tachant de remonter au début du régime français. "Il fallait bien commencer par le commencement. Il n'y avait rien de fait!" Au début, son dépouillement est global. Il travaille sans plan précis, sans direction établie à l'avance. Lentement il concentre ses énergies sur les plus vieux lieux de peuplement, les plus vieilles paroisses de la région de Baie-Saint-Paul. La documentation accumulée restait sommaire.

Malgré les lacunes, il rédige, comme premiers ouvrages des biographies sur les pionniers de la Baie-Saint-Paul. Celles-ci sont des prétextes pour mieux voir la trame de fonds à peine perceptible. Il publie donc en 1948 *La Baie-Saint-Paul et ses pionniers*⁽⁵⁾. Une modeste brochure de 70 pages, aux dires même de l'abbé Jean-Paul, mais un début. Puis, en 1957, il récidive avec deux autres biographies: *Contemporain du grand mi: une biographie de Noël Simard dit lombrette*⁽⁶⁾ et, *Le père d'un peuple, biographie de Pierre Tremblay*⁽⁷⁾, son aïeul. Entre temps, il avait publié, à son retour de Rome en 1950, *Partimes*⁽⁸⁾, un récit de son expérience avec la Corporation des équipiers de Saint-Michel.

Délaissant le style biographique qui convenait mieux à une documentation sommaire, il s'attaque dorénavant à la rédaction de monographies. En 1973, vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis sa première publication. Sa réflexion se veut plus globale. Professeur au Collège de Sainte-Foy (depuis 1967) il peut consulter plus facilement les Archives Nationales et celles du Séminaire de Québec. Il entreprend la rédaction de ses ouvrages majeurs. L'administration et le développement des Seigneuries devient le fil conducteur de son histoire de la Baie-Saint-Paul et des paroisses environnantes. Il publie donc en 1973, *Les Seigneurs du Gouffre*⁽⁹⁾, une monographie de la seigneurie du Gouffre (1682-1941) et, ce faisant, donne naissance aux cahiers d'histoire régionale. Deux ans plus tard, en 1975, il lance *Messieurs du Séminaire*⁽¹⁰⁾, une monographie de la seigneurie de Beaupré (Baie-Saint-Paul) (1636-1960).

Son attrait pour la généalogie et l'histoire de sa famille l'amène à publier en 1976 *La Tremblaye millénaire*, tome I⁽¹¹⁾. Entre temps il quitte le Cegep de Sainte-

Foy pour enseigner au Campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge. En 1978, paraît *La Tremblaye millénaire*, tome II⁽¹²⁾. Il fonde simultanément l'Association des Tremblay d'Amérique. Toujours professeur à Cap-Rouge, il publie l'année suivante *Baie-Saint-Paul, cinq siècles d'histoire*⁽¹³⁾ par lequel il pose 109 jalons à l'histoire de celle-ci.

La production historique de l'abbé Jean-Paul ne peut résumer seule l'oeuvre de cet homme. Son expérience de travail auprès des jeunes avec les équipiers de Saint-Michel (1942), à Cocur-joie-en-montagne (1948) et comme aumônier de l'Association de la jeunesse canadienne-française (A.J.C.) puis de l'Union régionale à partir de 1958, l'amène à rédiger *Loisir et loisirs*, Tome I⁽¹⁴⁾ en 1961. La publication de ce volume l'amène à siéger comme membre du Comité provincial d'études sur l'éducation physique, les loisirs et les sports de 1961 à 1963. Son mandat terminé il rédige le tome II de *Loisir et loisirs*⁽¹⁵⁾ qui sera lancé en 1965. Pour ses efforts, il est décoré la même année de la médaille du Conseil général de la confédération des loisirs. En 1976, à l'occasion des Jeux olympiques, il publie *Vienne le temps des loisirs*⁽¹⁶⁾, un condensé des deux tomes sur les loisirs parus précédemment.

En 1981, âgé de 63 ans, l'abbé Jean-Paul se retire de l'enseignement. Il peut enfin se consacrer à ce qu'il affectionne le plus, l'histoire sous toutes ses formes. En 1982, paraît *Un homme de cette sorte Jean Serreau de Saint-Aubin*⁽¹⁷⁾, une biographie de la vie épique d'un des premiers pionniers de la Baie-Saint-Paul. Dernièrement, en 1983, pour commémorer le tricentenaire de la Seigneurie du gouffre, il rééditait *Les Seigneurs du Gouffre*.

L'homme demeure cependant un grand érudit. Il vient tout juste de publier un essai de spiritualité, *Chrézien autrement*⁽¹⁸⁾, dans lequel il tente de dégager un nouveau type de chrétien accordé à une civilisation urbaine et industrielle prenant la place du milieu rural et patriarcal en voie de disparition. Jeune de ses 66 ans, il reste impliqué en région. Il participe aux activités du Projet SHACO⁽¹⁹⁾, tout en poursuivant ses travaux en histoire. Sa recherche sur Jean Serreau de Saint-Aubin lui a donné récemment le prétexte pour écrire un scénario de film. Il rédige actuellement une biographie du père Joseph (Tremblay) qui fut le confesseur du cardinal de Richelieu. L'abbé Jean-Paul projette de publier, dans les Cahiers d'histoire régionale, deux monographies importantes: l'une sur la Conquête (1759) à la Baie-Saint-Paul

et une seconde sur le Mal de Baie-Saint-Paul.

L'abbé Jean-Paul est un homme indépendant qui n'a pas peur des défis, un bâtisseur infatigable. Il est conscient d'avoir enclenché un mouvement dans la région. Mais il faut une relève car l'histoire de Charlevoix ne peut être menée par un individu seul. Elle doit venir aussi de la collaboration entre les chercheurs et davantage encore entre les jeunes originaires de la région.

"Ce que j'ai fait, je l'ai entrepris parce que j'aimais cela. Je n'ai pas eu de permission à demander. Si mon exemple incite à enclencher un mouvement, tant mieux. Je suis conscient d'avoir mené dans Charlevoix une action qui risque d'avoir des suites. Mais, je ne peux y arriver seul. Il faut des collaborateurs. J'aurais pu en inciter plusieurs à travailler sur Charlevoix, mais j'ai préféré ne pas courir après personne. Quant on court trop après quelqu'un, c'est à ce moment qu'on risque de le perdre. Le proverbe dit: "Quand on a des dents, on n'a pas de poulet et quand on a du poulet, on n'a plus de dent". Il en va de même pour Charlevoix. Le plus dur c'est le commencement. Quand le mouvement est enclenché ça va mieux. Mettre un carillon en branle à bout de cordes c'est difficile mais quand le mouvement est engagé ça va tout seul!"

L'oeuvre de l'abbé Jean-Paul est à la mesure de l'érudition et de la polyvalence de cet homme. Enseignant, philosophe et prêtre, il est un pédagogue et un homme d'action impliqué dans son milieu. En nous dévoilant nos origines, par le récit des débuts de la Baie-Saint-Paul et des villages avoisinants, il a écrit des pages importantes de notre histoire. Ce praticien de l'histoire et de la généalogie nous a donné une conscience. Une conscience que Charlevoix est l'une des plus vieilles régions du Québec et surtout que la connaissance du passé est essentiel pour la compréhension du présent et éclairante pour planifier l'avenir. L'action entreprise par l'abbé Jean-Paul doit avoir une suite. Elle doit inciter un engagement et notamment chez les jeunes car l'histoire de Charlevoix, malgré le travail accompli, reste à faire. Le passé charlevoisien, à cause de sa richesse, doit être tiré de l'ombre.

Marc-André Bluteau
étudiant au Doctorat en histoire

NOTES

- Le pseudonyme Paul Médéric s'imposait à l'auteur en raison de la fréquence du nom Jean Paul Tremblay dans la région de Chicoutimi.
- La région de Charlevoix a été rattaché au diocèse de Chicoutimi de 1875 à 1952 pour revenir par la suite à l'archidiocèse de Québec.
- L'abbé Charles Trudel fut curé à la Baie-Saint-Paul de 1856 à 1864. C'est pendant l'exercice de son ministère qu'il rédige *Trois souvenirs*, Québec, Léger Brousseau, 1878. 172 p.
- Chanoine Joseph Girard. "La goudronnerie de la Baie-Saint-Paul", in *B.R.H.*, 40, 8 (août 1934), pp. 467-486 et *B.R.H.*, 40, 9 (septembre 1934), pp. 552-566; "Moulin à scie et industrie des mâts à Baie-Saint-Paul", in *B.R.H.*, 40, 12 (décembre 1934), pp. 741-750.
- Rappelons que l'ouvrage du professeur Nérée Tremblay, *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul* ne paraîtra qu'en 1965.
- Jean-Paul Tremblay, *La Baie-Saint-Paul et ses pionniers*. Chicoutimi, Le Progrès du Saguenay, 1948. 70 p. (épuisé).
- Paul Médéric. *Contemporain du grand roi: une biographie de Noël Simard dit Lombrette*. Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1957. no 16, 180 p.
- Paul Médéric. *Le père d'un peuple, biographie de Pierre Tremblay*. Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1957. no 17, 230 p.
- Les équipiers de Saint-Michel, en collaboration. *Partimes*. Montréal, Fides, 1950. 212 p. (épuisé).
- Paul Médéric. *Les Seigneurs du Gouffre*. Québec, les Cahiers d'histoire régionale, Série A, no 1, 1973. 175 p. (épuisé). Réédité en 1983 à l'occasion du tricentenaire de la Seigneurie du gouffre.
- Paul Médéric. *Messieurs du Séminaire*. Québec, les Cahiers d'histoire régionale, Série A, no 2, 1975. 212 p. (épuisé).
- Paul Médéric. *La Tremblaye millénaire*, Tome I, Québec, Librairie Garneau, 1976. 335 p.
- Paul Médéric. *La Tremblaye millénaire*, Tome II, Québec, Librairie Garneau, 1978. 290 p.
- Jean-Paul Tremblay, *Baie-Saint-Paul, cinq siècles d'histoire*. Baie-Saint-Paul, à frais d'auteur, 1979. 80 p.
- Paul Médéric. *Loisir et Loisirs*, Tome I, Montréal, Ministère de la jeunesse, service des cours par correspondance, 1961. 228 p. (épuisé).
- Paul Médéric. *Loisir et Loisirs*, Tome II, Montréal, Ministère de la jeunesse, service des cours par correspondance, 1965. 254 p. (épuisé).
- Jean Paul Tremblay. *Vienne le temps des loisirs*. Montréal et Paris. Editions Pauline, 1976. 134 p.
- Jean-Paul Tremblay. *Un homme de cette sorte, Jean Serreau de Saint-Aubin*. Monton, Société historique acadienne, 1982. vol. 13, no 3, 156 p.
- Jean-Paul-Médéric Tremblay. *Chrézien autrement*. Paris, Bellarmin, 1983. p.
- SHACO. Salon de l'histoire à ciel ouvert.

450 ans d'histoire en Charlevoix: les fils conducteurs

(une entrevue avec Jean-Paul-Médéric Tremblay)

“L'histoire de Charlevoix: une prise de conscience et un engagement”.

(Jean-Paul-Médéric Tremblay)

Le texte qui suit est inspiré à l'origine d'une entrevue que l'abbé Jean-Paul Tremblay accordait le 7 février 1984 à M. Marc-André Bluteau et Serge Gauthier sur les origines de la Baie Saint-Paul. Comme il devenait nécessaire d'écrire un article synthèse sur l'histoire de Charlevoix, Marc-André Bluteau a donc pris prétexte de l'entrevue pour l'élargir à l'ensemble de la région. À cause de l'ampleur du sujet, des raccourcis nécessaires ont dû être faits. Cet article dresse donc un tableau d'ensemble en fournissant, pour le moins, les fils conducteurs de l'histoire de Charlevoix depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. Enfin, mentionnons que notre texte a été revu par l'abbé Jean-Paul Tremblay.



Robertine Lavoie-Bluteau

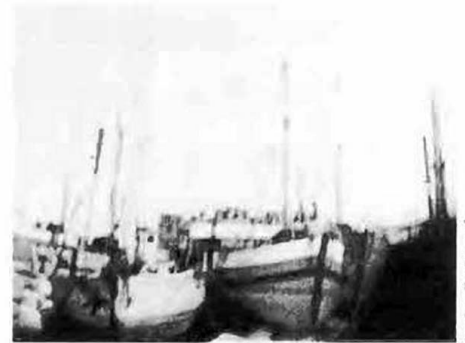
L'histoire de Charlevoix reste à faire. Pourtant, cette région est l'une des plus vieilles du Québec. Son passé plonge ses racines jusqu'aux origines de la colonie. Pour l'abbé Jean-Paul-Médéric Tremblay, notre pionnier de l'histoire régionale, Charlevoix c'est un microcosme de l'évolution québécoise en général: “Charlevoix, c'est un petit monde, à l'instar de l'ensemble de la société, mais sous une cloche de verre: deux petites vallées, une île, un paysage montagneux, une géographie difficile, un territoire coïncé entre un fleuve immense et une forêt à conquérir. L'histoire de Charlevoix c'est, à l'instar de celle du Québec, le mouvement d'un peuple, établi sur le bord d'un fleuve, qui se sentant à l'étroit, déborde rapidement sur le plateau intermédiaire, ravissant à la forêt l'espace cultivable qu'il lui manque. Ceci c'est l'apparence, le mouvement global perçue de l'extérieur. Il manque l'esprit. Il manque à l'histoire de Charlevoix les motivations humaines qui ont inspiré les actions posées”.

Une situation problématique

La situation économique et sociale de Charlevoix aujourd'hui est problématique.

Une géographie difficile... par exemple, les éboulements de printemps ou encore ceux survenus à la suite de pluies diluviennes ont provoqués périodiquement des dommages considérables aux habitations dans Charlevoix et notamment dans les villages situés aux pieds des montagnes. Ces drames s'ajoutaient à ceux causés par les tremblements de terre. Ce n'est pas un hasard qu'un village de Charlevoix porte le nom évocateur de les éboulements. Ce village ne fut pas le seul à subir les cataclysmes naturels. Sur cette photo, prise en 1935, nous voyons la maison de madame Philomène Lavoie (veuve du capitaine Thomas Lavoie) de Petite-Rivière-Saint-François emportée par une avalanche de boue et de sable.

matique. Dépourvue d'une structure industrielle solide, sans cegep ni université, la région connaît un taux de chômage élevé que l'industrie touristique, parce que saisonnière, ne peut seule enrayer. Les quelques industries ou institutions existantes sont incapables d'accueillir le flot des travailleurs disponibles, qui partent vers l'extérieur à la recherche d'un emploi. Il en va de même pour les jeunes qui, désireux de poursuivre leurs études, doivent quitter le comté pour ne plus revenir. Le cabotage, jadis l'une des forces économiques du comté, relève maintenant du folklore. Il en va de même pour la pêche à l'anguille et au marsouin, bien que quelques irréductibles la pratiquent encore. La région se vide littéralement de ses énergies. Les travailleurs en quête d'emploi viennent grossir la masse des chômeurs des centres urbains comme Québec et Montréal.



Gabrielle Simard

Le cabotage dans Charlevoix a été une des activités qui a engagé un grand nombre de familles et notamment dans les villages situés en bordure du fleuve. Les goélettes de bois à fond plat transportaient toutes sortes de marchandises. Le plus souvent elles étaient chargées à pleine capacité de billots ou encore, comme sur cette photo de bois scié. Cette goélette, L'Alus, a été photographiée en 1950. Elle appartenait au capitaine Thomas Lavoie de Petite-Rivière-Saint-François.

LA PÊCHE À L'ANGUILLE

La pêche à l'anguille était une activité saisonnière pratiquée dans la majorité des villages côtiers de Charlevoix et ce dès l'arrivée des premiers pionniers sous le régime français. Une coopérative de pêcheurs d'anguille a même été formée dès 1721 à Petite-Rivière-Saint-François. La pêche à l'anguille est encore pratiquée de nos jours comme en fait foi cette photo prise à l'Abattis, près de Petite-Rivière, sur laquelle nous distinguons Messieurs Joseph Bluteau, son fils Alfred Bluteau et son épouse Madame Jeanne-d'Arc Bélanger.



Robertine Lavoie-Bluteau

Une pêche à l'anguille à l'Abattis près de la Petite-Rivière-Saint-François. On reconnaît sur cette photo MM. Joseph Bluteau et Alfred Bluteau et Mme Jeanne-d'Arc Bélanger-Bluteau.



Hermine Simard

Pêche à l'anguille à marée-haute.



Hermine Simard

Le ramassage des anguilles.

La région est menacée d'éclatement. Elle est tiraillée entre une volonté d'agir régionale et les attraits offerts par sa proximité avec un centre urbain. Depuis l'amélioration des moyens de communication, Charlevoix se transforme en une banlieue de Québec. Mais, comme la région n'est pas située en périphérie immédiate de cette ville,

l'industrie locale ne peut profiter des avantages offerts par le marché urbain. La faiblesse dans l'expression du sens d'appartenance régional rend la concertation difficile entre les intervenants du milieu; pourtant les mieux placés pour comprendre les aspirations locales et les seuls capables de planifier l'avenir.

L'histoire, un moyen de conscientisation

La situation actuelle de Charlevoix n'est pas apparue subitement. Elle trouve son origine dans le passé. Le recours à l'histoire permet d'aller aux racines du problème et ainsi fournir une explication valable pour le présent et même, le diagnostic fait, de mieux envisager l'avenir. Aux dires de notre historien régional, l'histoire crée une conscience d'ensemble, une mentalité prometteuse d'un avenir meilleur. Mais avant même d'envisager ce dernier, encore faut-il savoir ce que nous sommes. Aussi longtemps que Charlevoix sera au prise avec des divisions, c'est autant de stérilité, autant d'handicaps qui hypothèqueront son avenir. Il faut régler la question de l'éparpillement des énergies. Il faut reprendre en main le comté pour lui conserver son originalité, sinon ce dernier risque d'échapper aux volontés régionales. C'est une menace de cassure, d'éclatement dont il faut prendre conscience mais qu'il faut éviter. *L'histoire, la conscience de ce que nous sommes, la conscience de notre héritage propre peut être ce trait commun, cette unité nécessaire dont la région a besoin pour sortir du marasme*. En l'absence d'une synthèse d'histoire régionale, l'abbé Jean-Paul désire, en nous accordant cette entrevue, dévoiler les traits généraux et souligner les liens qui tissent le passé charlevoisien.

450 ANS D'HISTOIRE EN CHARLEVOIX

1. Une terre de passage

Sillonée par les pêcheurs basques au XVI^e siècle, territoire de chasse et de pêche pour les peuples autochtones, la région de Charlevoix est l'une des plus vieilles du Québec. Les missionnaires jésuites parcoururent le territoire. Les premiers explorateurs sillonnèrent ses côtes. L'on doit à Cartier et à Champlain le mérite d'avoir baptisé dès le XVI^e siècle plusieurs lieux dont les noms sont toujours en vigueur (Ile-aux-Coudres, La Malbaye, Rivière du Gouffre, Cap-à-l'Aigle, Cap-aux-Oies, etc.). Cependant, situé à l'extrémité est du Domaine du Roi, Charlevoix est demeuré longtemps un comptoir de fourrures où coureurs des bois et amérindiens venaient commercer à Tadoussac.

L'arrivée, en 1665, de l'intendant Talon marque une étape importante pour la Nouvelle-France, devenue colonie royale en 1663, mais aussi pour Charlevoix. Sous l'impulsion de Colbert, mi-

nistre de Louis XIV de 1661 à 1663, Talon reçoit le mandat de développer sur place une économie fleurissante. L'industriel intendant se met à la tâche. On le renseigne sur les richesses minérales découvertes dans la région de Baie-Saint-Paul depuis le fameux tremblement de terre survenu deux ans auparavant (1663) et qui marqua les esprits des contemporains. Un ingénieur, membre du Conseil Souverain, sieur Cailhaut de la Tesserie se rend enquêter sur place en 1666. Un rapport aurait été produit. Mais, préoccupé à trouver et à produire les matériaux pour ses chantiers navals, Talon encourage plutôt la fabrication du goudron et des mâts à la Baie-Saint-Paul.

Malgré des débuts prometteurs ces industries perdent rapidement leur vitalité. L'intendant Talon, qui demeure à peine 10 ans au pays (1665-1675) avec un intermède de deux ans en France, a accompli une tâche considérable. Malheureusement, plusieurs de ses initiatives ne s'enracinent pas après son départ. Soixante ans plus tard, l'intendant Hocquart (1731-1748) s'efforce de réanimer la goudronnerie et le projet de mine. Mais, toutes ces tentatives demeurent précaires, à cause même des politiques métropolitaines qui encouragent peu la naissance d'une industrie autochtone. En effet, d'après celle-ci, la Nouvelle-France devait demeurer un réservoir de matières premières pour la mère-patrie.

Vers 1670, le territoire charlevoisien commence à être occupé. Des engagés travaillent déjà à la Baie-Saint-Paul à la confection du goudron avec Arnold Alix, chef-goudronnier. D'autres, probablement des "engagés des trente-six mois" s'affairent à la confection des bois de mâtures. En 1672, Léonard Pitoin et Pierre Dupré prennent la relève d'Alix. Bernard Gonthier et Jean Serreau, sieur de Saint-Aubin, sont aussi sur place. À cette date, la Seigneurie de La Malbaie, d'abord concédée à Jean Bourdon en 1653, passe aux mains de Pierre Gauthier de la Comporté, membre du Conseil Souverain. Connue pour ses richesses naturelles, la région de Charlevoix demeure cependant une terre de passage. Les engagés s'installent mais sans être propriétaires des terres qu'ils occupent. Le retour de Monseigneur de Laval en 1675 allait marquer une nouvelle étape. D'une terre de passage la région deviendra une zone de peuplement.

2. Une région-mère

Monseigneur de Laval

Monseigneur de Laval complète en

tre 1664 et 1668 l'achat de la Seigneurie de Beaupré; celle-ci avait été concédée en 1636 à un groupe de commerçants nommé Compagnie de Beaupré. Il imprime à son domaine une vitalité peu commune depuis son retour en 1675. En homme sage qu'il est, il veut renforcer, par les redevances seigneuriales, les ressources des deux institutions qu'il avait créées quelques années auparavant, le Séminaire de Québec en 1663 et le Petit Séminaire en 1668.

La région de Baie-Saint-Paul marque la limite extrême de sa seigneurie. Lieu de chasse et de pêche pour les autochtones, Monseigneur de Laval envisage d'établir au départ une mission sédentaire pour les "sauvages". Comme pour sa ferme de Saint-Joachim, il attire des colons sur des terres qu'il cède en métairie. À son retour, il se dépêche de liquider les biens de la goudron-

me de Baie-Saint-Paul. Deux ans plus tard (1678) Noël Simard dit Lombrette s'installe à la Baie-Saint-Paul, suivi au printemps de 1679 par Pierre Tremblay.

Le peuplement commence lentement au rythme des concessions. Le mouvement enclenché allait s'accélérer. La Seigneurie du Gouffre est concédée à Pierre Dupré en décembre 1682. Celle des Eboulements quelques mois plus tard, en avril 1683, aux frères Lessard. La Seigneurie de l'Île-aux-Coudres vendue à Etienne de Lessard devient la propriété de Monseigneur de Laval en 1689. Toute une vie s'organise autour des moulins à farine et à scie (1686), de l'église (1698) et du manoir. Les habitants s'installent à demeure et défrichent leurs terres tout en s'adonnant à la pêche, à la chasse et au travail en forêt.

Vers 1688, débute à la Baie-Saint-Paul comme à La Malbaie l'exploitation systématique du bois nécessaire



Le village de Petite-Rivière-Saint-François est un des premiers lieux d'habitation de Charlevoix. Nommé par Champlain lors de son voyage de 1603 à Tadoussac, Petite-Rivière accueille son premier pionnier dès 1675, Claude Bouchard. Vinrent par la suite René De Lavoie en 1677, Jacques Fortin en 1678, Prisque Simard en 1680 et Pierre Tremblay en 1685. La première église fut construite en 1738. Elle fut démolie pour être remplacée en 1903 par l'église actuelle. Petite-Rivière a été érigée en paroisse en 1835. Elle devint municipalité en 1845. Cette photo montre Petite-Rivière vue de la côte de Grande-Pointe.

nerie royale et d'indemniser les artisans laissés sur place Pierre Dupré et Jean Serreau de Saint-Aubin. Puis, lentement, avec l'aide des administrateurs du Séminaire de Québec, il concède en 1675 des terres sur la côte Saint-François-Xavier (Petite-Rivière) à Claude Bouchard (le petit Claude) qui s'engage cependant à travailler sur sa fer-

me pour approvisionner les chantiers navals de Québec. À cette date, la Seigneurie de La Malbaie passe aux mains de Pierre Soumandre puis, un an plus tard, à François de La Rochelle. Un moulin à scie et à farine sont construits. Vingt-cinq à trente engagés y travaillent. À la Baie-Saint-Paul, les Messieurs du Séminaire, en réponse aux pressions

L'INDUSTRIE DU BOIS

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle qu'une nouvelle industrie naquit dans la région de Saint-Urbain: celle du bois.

Au début, les scieries employaient utilement presque la totalité du bois tiré des forêts voisines de Saint-Urbain.

Alors, la forêt devint, pour de nombreuses familles, la principale ressource naturelle qui rapportait des revenus à la maison, ce qui ne contribua pas à développer l'agriculture pour autant.

Les hommes, dans une proportion variant du tiers aux trois quarts étaient des habitués des chantiers d'hiver.

La main-d'oeuvre de Saint-Urbain travaillait surtout dans les chantiers de la Côte-Nord et du Lac Saint-Jean. À cette transformation se limita l'évolution du genre de vie de la paroisse. Certaines personnes, attirées par l'appât du gain abandonnèrent l'agriculture pour s'adonner exclusivement aux chantiers même pendant la saison estivale."

(Extrait de *Un pays à bâtir, Saint-Urbain-en-Charlevoix* par Raynold Tremblay, s.l., Ed. de la Liberté, 1977, pp. 126-127).

du milieu, favorisent l'implantation des censitaires. L'intendant essaie pour sa part de réanimer l'industrie du goudron. Trois cent soldats viennent même aider à la coupe du bois sur la Seigneurie du Gouffre.

Vers 1720, la colonisation progresse sur la Seigneurie de Beaupré (Baie-Saint-Paul) alors que la Seigneurie du Gouffre croît difficilement, surtout depuis la mort de Dupré survenu en 1724. Le nouveau seigneur des Eboulements, Pierre Tremblay, concède des terres. La colonisation comme telle commence sur l'Île-aux-Coudres. À La Malbaie, la seigneurie est vendue au Domaine du Roi. La gérance est confiée à Cugnet puis à la veuve Fornel en 1750. Pour éviter que La Malbaie se transforme en poste de traite de fourrures, des fermes sont construites. En 1733, on compte 77 bâtiments. La population augmente donc sur tout le territoire. De quelques individus en 1678, Charlevoix compte, à la veille de la Conquête, près de 500 habitants.

Bilan de l'administration du Séminaire de Québec

Avec nos yeux d'aujourd'hui, la tentation est grande de penser que l'Église a dû peser grandement sur le développement de la Baie-Saint-Paul. Mais, comme le souligne l'abbé Jean-Paul, il faut bien reconnaître les efforts du Séminaire de Québec, le véritable promoteur de cette région. Du moins, cette institution favorisa l'implantation des colons sur des terres, mieux que ne l'avait faite la politique royale et même les tentatives industrielles de Talon. Il faut bien reconnaître aux Messieurs du Séminaire le mérite, contrairement à beaucoup de seigneurs, de s'être préoccupés de leur seigneurie. D'ailleurs, des seigneuries concédées sous le Régime Français, ce sont encore les trois seigneuries ecclésiastiques qui figurèrent les mieux. Rappelons qu'un bon nombre de seigneurs n'ont pas montré beaucoup d'enthousiasme à coloniser leur domaine. Plusieurs n'y ont même jamais habité. Tel était le cas de la Seigneurie de Beaupré avant son achat par Monseigneur de Laval. Celle-ci était la propriété d'un groupe de commerçants français formé sous le nom de Compagnie de Beaupré.

La Conquête et ses suites

Quelles furent les conséquences de la Conquête (1760) sur la poursuite du peuplement? À cette question l'abbé Jean-Paul doit nuancer. Force est de constater que les conséquences à long terme ne furent pas si dramatiques.



Simon Lavoie

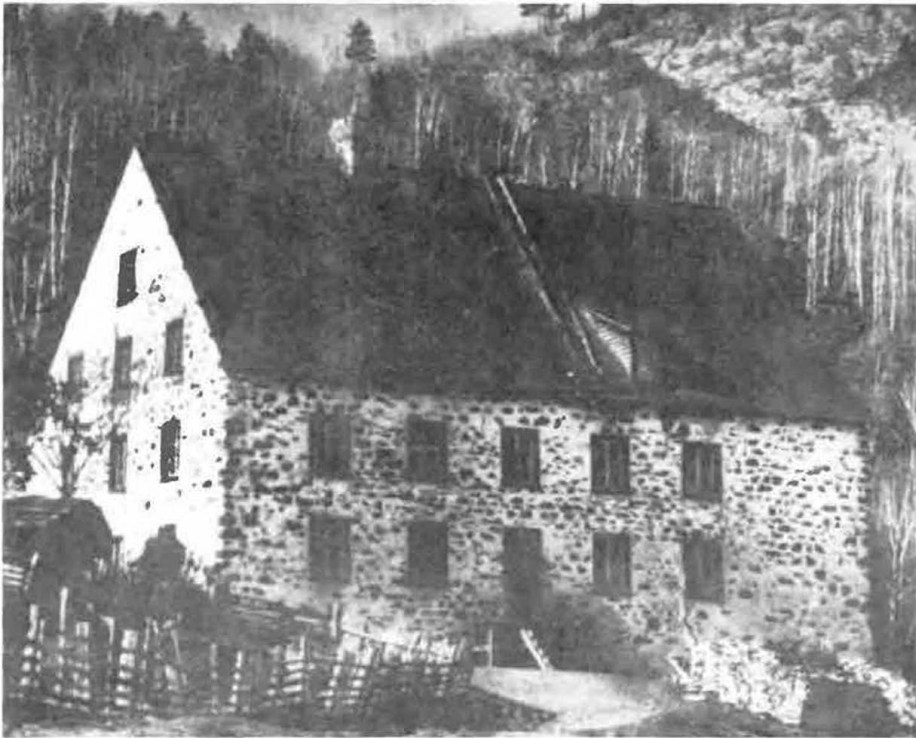
Un camp en forêt où la vie était dure...



Hermine Lavoie

Un camp en montagne, dans le secteur de la Petite-Rivière.

**Maria Chapdelaine
Louis Hémon**



Le Séminaire de Québec entreprit la construction de ce moulin à farine dans les années 1826-27. Il fonctionne grâce à un appareillage qui a été modernisé, mais il reste encore des traces de l'ancien mécanisme. Ce moulin est d'une qualité architecturale exceptionnelle; en fait, c'est un des rares dont le gabarit n'a pas été mutilé depuis sa construction. Situé à l'extérieur de Baie Saint-Paul, il est sans contredit un des plus beaux moulins du Québec.

Il rappelle que les dix dernières années du Régime Français, et notamment l'intendance de Bigot, laissèrent la colonie livrée à elle-même, à la fois la proie des spéculateurs et l'objet de l'indifférence métropolitaine. Malgré la débandade dans l'administration coloniale et le changement de métropole, les "canayens", comme on les appelaient à l'époque, habitués de ne compter que sur eux-mêmes, libres dans leur pensée et dans leurs gestes, se remirent au travail de la terre, traçant dans le sol le sillon nourricier des générations futures. À court terme cependant, la présence de l'envahisseur sema l'émoi et la désolation à la Baie-Saint-Paul; comme dans plusieurs villages situés en bordure du fleuve.

La présence de l'envahisseur

Baie-Saint-Paul est sur la route des envahisseurs. Au début du mois de juin 1759, l'avant-garde de la troupe anglaise débarque sur l'île-aux-Coudres pour y attendre le reste de la Flotte. Les Anglais trouvent une île déserte. Prévenus par des éclaireurs, les insulaires avaient traversé le fleuve et gagné la côte. À l'instar des habitants de la Baie-Saint-Paul, ils se cachent dans des "cabanes" de fortune construites en pleine forêt dans le fond de la Baie.

Pendant ce temps, les miliciens canadiens montent la garde, observant l'ennemi et s'aventurent même à faire quelques expéditions de reconnaissance dans le village déserté, afin de rassurer les colons sur l'état de leurs propriétés.

L'affrontement

C'est durant une des expéditions à l'île-aux-Coudres que les miliciens canadiens capturent 2 soldats anglais, s'amusant à montrer les chevaux laissés en liberté sur l'île. Parmi eux se trouve le petit fils de l'amiral Durell. Ces expéditions et le refus de collaborer des Français incite le débarquement des troupes du colonel Goreham au début du mois d'août 1759. Les miliciens sont pourchassés jusque dans leurs retranchements. Le pire était à craindre. Une tactique amérindienne réussit à mettre les anglais en déroute. Imitant le cri de l'oie, et avec l'énergie du désespoir, les Français foncent vers l'ennemi. Apeurés par ces cris, croyant surtout que les indiens avait pactisé avec les Français, les Anglais battent en retraite. En déroute, ils incendient plusieurs fermes et granges. L'église, le manoir et le moulin sont épargnés. C'est la dévastation. Trois miliciens sont capturés. Desmeules meurt scalpé

par les Rangers (la troupe d'élites de Goreham). Tremblay, attaché à une vergue est lancé à la mer et meurt noyé. Seule la force légendaire de Grenon sauve ce dernier de la mort. Il sera échangé avec d'autres prisonniers, à la rivière Montmorency. Combien de maisons furent détruites? On ne peut l'affirmer de manière précise même si le journal de l'amiral Knox mentionne qu'une cinquantaine de fermes et de granges furent détruites. Les habitations situées à La Malbaie furent rasées.

La capitulation

Le 13 septembre 1759, Québec capitule, suivi de Montréal le 8 septembre 1760. La Nouvelle-France passe sous la domination britannique. Avant même la fin des hostilités, la population conquise, échelonnée tout le long du fleuve, est exhortée par des tracts à se rallier aux nouvelles autorités. Le traité de paix signé, il fallait bien pour les habitants se mettre à reconstruire et à cultiver leur terre, seul moyen de subsistance. Ce qu'ils firent.

La reconstruction

Le conquérant se fait tolérant. Il maintient le régime seigneurial, ainsi que les lois et les coutumes françaises. Exhortés à l'obéissance par leur curé et par l'Eglise, qui assume le "leadership" laissé vaquant par le départ des dirigeants français, les habitants s'adonnent à leurs activités coutumières. Ils s'efforcent dorénavant d'occuper le territoire par la seule énergie des berceaux. La vie dans la région de Baie-Saint-Paul n'a pas véritablement changé. Il en va tout autrement pour celle de La Malbaie qui, scindée en deux en 1762 (Seigneurie de Murray Bay et Seigneurie de Mount Murray) entre les nouveaux seigneurs écossais Nairn et Fraser, accueille de plus en plus de familles anglophones sur son territoire. Celles-ci viennent s'y établir à demeure, d'autres en villégiature. Contrairement à Baie-Saint-Paul, restée de souche française, la région de La Malbaie peut compter sur la vitalité combinée des francophones et des anglophones pour favoriser sa croissance démographique. Les familles anglophones s'assimileront progressivement à la majorité.

Le débordement sur le plateau intermédiaire

Au début du XIXe siècle, la vallée de Baie-Saint-Paul, tout comme celle de La Malbaie, ne peut plus suffire pour accueillir une population qui vit maintenant à l'étroit. L'optimum démogra-

phique atteint, un mouvement de migration interne s'accroît sur les terres qui prolongent les vallées en bordure du fleuve. De nouveaux villages s'ouvrent à la colonisation: Saint-Fidèle (1800) et Saint-Siméon (1818). Les boisés situés en périphérie sur le plateau intermédiaire accueillent de nouveaux habitants. Le débordement vers Saint-Urbain (qui deviendra municipalité en 1827), Sainte-Agnès (en 1830) et Saint-Irénée (en 1840) s'amorce.

Ces migrations incitent les habitants à s'établir sur les terres les moins accidentées. Rapidement, celles-ci ne peuvent plus accueillir le flot migratoire. Les terres arrachées à la forêt et adossées au versant des montagnes s'appauvrissent. Les anciennes terres familiales déjà morcelées entre les nombreux enfants ne peuvent subir un nouveau découpage. Ceux-ci, pour s'établir doivent partir. Pourtant, le territoire disponible demeure encore étendu. Peut-être que la spéculation sur les terres, qui s'accroît avec la fin du régime seigneurial en 1848, expliquerait ce phénomène?

L'abbé Jean-Paul estime que ce sujet mériterait une étude plus approfondie. Dans l'état actuel des recherches, c'est à la conjugaison d'un ensemble de facteurs que nous devons le mouvement migratoire vers l'extérieur: croissance démographique optimum, morcellement des anciennes terres et infertilité des terres nouvellement occupées. A ceux-ci, il convient d'ajouter les cataclysmes naturels, tels la maladie de la patate et l'invasion de la mouche à blé. L'improductivité des terres provient de techniques agraires dépassées et d'un choix de culture mal adopté au climat. Autant de sujets qui méritent d'être approfondis davantage si nous voulons avoir une compréhension complète du mouvement général d'émigration, notamment celui vers le Saguenay.

3. Charlevoix, une terre d'émigration: L'émigration vers le Saguenay

À défaut de devenir propriétaire terrien ou encore ne pouvant supporter plus de misères, plusieurs, et parmi eux les plus jeunes, s'engagent pour les chantiers. Ces nouveaux prolétaires viennent de toutes les paroisses de Charlevoix, les anciennes comme les nouvelles. À l'origine, ils ne partent que pour l'hiver, question de ramasser de l'argent qu'ils rapportent à la maison. L'été, ils participent aux travaux de la ferme, pour repartir à nouveau l'hiver suivant, vers les chantiers, accompagnés d'un frère ou d'un parent

pour chercher l'argent que la culture de la terre n'arrive pas à produire.

Au début, c'est un mouvement anarchique, spontané et marginal. Bientôt, cependant, ces expéditions enclenchent un mouvement massif de plus en plus organisé. Il consiste non pas seulement à permettre la venue de bûcherons pour l'abattage d'hiver, mais propose l'établissement de colons et l'ouverture de nouvelles terres. Quand peut-on dater ce phénomène? L'abbé Jean-Paul parle du début des années 1840. Déjà en 1828, une pétition circule dans Charlevoix demandant aux autorités du Bas-Canada d'ouvrir le Saguenay. Les habitants de toutes les paroisses signent. La démarche n'a pas de suite. Elle se butte au monopole exercé par la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1837, sous l'initiative d'Alexis Tremblay dit Picoté, la Société des Vingt-et-Un propose l'ouverture du Saguenay, l'établissement de moulins et l'installation de colons. D'autres sociétés sont mises sur pied dans Charlevoix (Baie-Saint-Paul en 1848) mais aussi dans le Bas-Saint-Laurent (Kamouraska - L'Islet) et à Québec.

La compagnie de la Baie d'Hudson hésite longtemps avant d'accorder des droits de coupe. Elle n'autorise pas l'installation des colons et plusieurs cependant le font illégalement. On les appellera les "squatters". Devant l'ampleur du phénomène les autorités doi-

vent intervenir. Des enquêtes gouvernementales menées sur place confirment plusieurs cas de spoliation. L'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean creuse ses racines dans ces phénomènes. Pour Charlevoix, l'essor du commerce du bois allait être un facteur d'atténuation de la crise agricole et des tensions sociales.

La diffusion vers le Saguenay entre 1840 et 1870 était prometteuse d'avenir par les commerçants et la bourgeoisie charlevoisienne. Celle-ci caressait le rêve de faire de Charlevoix un pôle à partir duquel les marchandises produites localement ou transférées de Québec gagneraient les nouveaux territoires. Cette perspective favorise une activité économique fébrile dans la région. C'est l'époque des regroupements d'habitants pour l'exploitation des moulins à scie et la mise en valeur des pinères du plateau intermédiaire.

Les Seigneurs Nairn et Fraser fondent plusieurs entreprises. Plusieurs marchands accroissent leur importance (Simard, Tremblay, Cimon, Bélair, etc.). La navigation fluviale, le cabotage et la construction des goélettes sont en plein essor. C'est aussi à cette époque que sont percées les routes pour rejoindre le Saguenay par le Chemin des marais, par Saint-Urbain, par Sainte-Agnès, et que les premières auberges ouvrent leurs portes.



L'ALYS, goélette en bois du capitaine Thomas Lavoie de la Petite-Rivière-Saint-François en 1950.

L'ouverture du Saguenay à la colonisation entraîne une vive rivalité entre les bourgeoisies locales de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie, elles-mêmes concurrencées par celle de Québec. L'insertion des marchands et des industriels urbains tels William Price et W.H.A. Davies incite l'ouverture des grands chantiers mais aussi provoque la faillite des prétentions régionales. Lentement Price s'accapara la propriété exclusive des moulins à bois en les achetant un à un de leur propriétaire mis en faillite. Plus encore, le chemin de fer rejoignant Chambord à Québec en 1888 aura pour conséquence, à long terme, de tracer un axe commercial passant en dehors du territoire charlevoisien. Charlevoix allait être écarté du nouvel axe commercial et abandonné à lui-même.

4. Une région marginalisée

Dès la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, Charlevoix est livré à son propre sort, frustré dans ses prétentions de développement vers le Saguenay par le capital étranger et supra-régional. L'émigration vers le Saguenay, mais aussi vers Montréal, Québec et les villes de la Nouvelle-Angleterre, vide la région de sa population la plus jeune et la plus dynamique. Ceux qui restent perpétuent un mode d'existence axée sur l'agriculture et inspiré de la tradition.

L'échec industriel

Malgré les initiatives locales, l'industrialisation n'aurait pas passé par Charlevoix. La perte du marché que représentait le Saguenay au profit des commerçants de Québec, en avait ruiné plus d'un. Plus encore, la fermeture des marchés étrangers pour les produits du bois, qui avaient été le pôle de croissance jusqu'à la moitié du XIXe siècle, entraîne des réorientations et des regroupements qui profitent aux plus importants, tel Price. Enfin, la concertation régionale manque quant à la manière de gagner le marché important que représentent les paroisses et les nouvelles villes du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les chicanes homériques entre Baie-Saint-Paul et la Malbaie quand à l'exclusivité d'approvisionnement n'aident pas.

Les initiatives de Rodolphe Forget (1861-1919)

Le rôle joué par cet industriel, homme d'affaires et député de Charlevoix-Saguenay (1904-1919) tranche avec la situation d'ensemble. Le comté doit à cet homme des initiatives diversifiées

qui marquent son développement économique et social. Profitant de la montée grandissante pour la production de la pâte de papier aux États-Unis, et du pouvoir électrique du Barrage de la chute Nairn, il fonde en 1908 la "East Canada Power and Pulp Co. Ltd". Le moulin de Clermont fut par la suite cédé à Charles Donohue. À la même date, il érige à Baie-Saint-Paul, le chef-lieu du comté, une ferme modèle et organise des concours. Comme président de la Compagnie de navigation Richelieu-Ontario, il fait

construire l'hôtel Tadoussac puis, en 1899, le premier manoir Richelieu, haltes importantes sur le tracé suivi par les vapeurs de la compagnie. C'est l'époque du tourisme somptuaire. Rodolphe Forget se fait aussi le promoteur d'un chemin de fer qui relierait La Malbaie à Saint-Joachim. C'est un projet qu'il caressait depuis sa première élection comme député en 1908 et qui connut son achèvement en 1919, à peine 6 mois après sa mort, la construction du chemin de fer avait débuté en 1910.



Vue de Tadoussac, fin XIXe



Le "Petit train de Charlevoix", comme on se plairait à le nommer, avait certes une vocation économique importante pour assurer le transport des marchandises mais il était aussi bien présent dans la vie des charlevoisiens. Nous voyons sur cette photo, prise le 15 juin 1945, M. Antoine Simard et sa nouvelle épouse Gabrielle Bouchard partant en voyage de noce à bord du "P'tit train".

Roland Gagné

Gabrielle Simard

Le premier manoir Richelieu



Vue du premier manoir Richelieu, construit en 1898 et détruit par un incendie en 1928.



Vue prise de la terrasse. À remarquer le vapeur Carolina (capt. H.W. Gagné) au quai, vers 1906.



Groupe d'ouvriers ayant participé à la construction du manoir en 1898.

L'après Forget

Les réalisations de Rodolphe Forget furent importantes pour la croissance économique et la promotion touristique du comté. Le moulin de Clermont devient en 1913 la Donohue Bors Reg'd sous l'initiative de Charles Donohue, associé avec son frère Timothy. En 1920, la compagnie s'incorpore sous la raison sociale Donohue Brothers Limited. Cette compagnie avec La Reynold's composent aujourd'hui l'armature industrielle du comté. Le manoir Richelieu incendié en 1928 fut re construit en 1929 par la Canada Steamship Line. Il devint le symbole de l'activité touristique dans le comté avec les autres auberges comme le Charnard (1870), Duberger, Warren, etc.

Pas de mouvement d'ensemble

Ces initiatives importantes en soi, sont le fruit d'un individu. Le mouvement d'ensemble manque. L'implantation d'une industrie ne suffit pas pour qu'on puisse parler d'industrialisation. L'activité touristique avec l'ouverture de plusieurs petites auberges et la venue de villégiateurs par bateau ou par train, génèrent dans la région de La Malbaie une croissance économique que ne connaît pas la région de Baie-Saint-Paul. Celle-ci conserve un caractère rural et agricole. Le déséquilibre entre les deux pôles du comté s'accroît. Le cabotage et la construction des goélettes perdurent pour un temps encore et constituent un gagne-pain pour plusieurs familles des villages côtiers. Pour le reste, les activités traditionnelles comme l'agriculture et la pêche demeurent règle courante pour assurer l'auto-suffisance.

5. Une région traditionnelle

Avec le XXe siècle, la satellisation de Charlevoix s'accroît. La population s'accroît faiblement. La structure industrielle demeure embryonnaire avec seulement deux entreprises d'importance (Donohue et Reynold's). Quelques institutions de service viennent s'ajouter aux petites et moyennes entreprises naissantes. Le cabotage, qui avait été une source d'emploi et d'initiative, s'enferme dans la tradition. Cette activité ne s'est pas adaptée aux nouvelles techniques de construction des navires en fer. Plus fondamentalement, elle n'a pas su passer d'un cabotage régional à un cabotage supra-régional et même national. Sur le plan religieux, Charlevoix après avoir été le réservoir vocationnel du diocèse de Chicoutimi de 1878 à 1952 revient ensuite à l'Archidiocèse de Québec. Les

garçons désireux de s'instruire doivent quitter le comté pour faire leurs études classiques. Par contre, grâce aux communautés religieuses comme la Congrégation Notre-Dame (1848) et les Petites-Franciscaines de Marie (1889) les filles peuvent poursuivre sur place leur formation axée sur les arts domestiques et l'artisanat.

6. Une région périphérique

Sans structure industrielle dynamique, encore orienté vers la pratique d'activités traditionnelles, Charlevoix est devenue une région périphérique. L'industrie est chancelante et le chômage chronique. Le manque de concertation, les chicanes intestines rendent encore plus pénible une situation déjà difficile. L'industrie touristique montre des signes de vitalité. Mais elle ne peut guère encore offrir que des emplois saisonniers, donc temporaires. Sans "leadership" local et en l'absence de concertation entre les deux pôles du comté, la planification économique est parachutée de l'extérieur; situation qui ne solutionne rien. Il manque une volonté d'agir régional.

L'histoire de Charlevoix: pour en finir avec le piétinement sur place

La rédaction de l'histoire de Charlevoix s'impose. Avant même d'élaborer des projets d'avenir, il faut savoir ce que nous sommes. Les quelques lignes écrites plus haut dégagent des impressions d'ensemble qu'il reste à approfondir ou à infirmer par des études plus élaborées. L'histoire peut devenir un outil de conscientisation régionale. Conscients de leurs difficultés, mais aussi de leurs richesses et de leurs réussites, les charlevoisiens seront mieux préparés à planifier l'avenir, ou du moins à ne plus répéter les erreurs passées. Et de confirmer l'abbé Jean-Paul:

"Un ouvrage d'histoire, mis entre les mains de la population serait un facteur décisif, du moins important pour l'avancement des mentalités. Pour imaginer ce que nous serions dans l'avenir, il faut d'abord savoir ce que nous sommes, ce que les autres ont fait par comparaison et ce que nous pourrions nous aussi entreprendre. Charlevoix marche à tâtons, sans perspective d'avenir. Un travail d'histoire donnerait lieu à une étude de prospection porteuse d'initiatives nouvelles. L'histoire est une prise de conscience. Aussi longtemps qu'elle ne la connaît pas, une société demeure dans un état de minorité. Elle ne peut disposer de son destin. Dès



Gabrielle Simard

Le départ d'une fille en communauté. Ici nous voyons Cécile Bouchard (au centre) à son départ pour entrer chez les Soeurs de La Providence de Montréal.

le moment où un peuple a une histoire, un regroupement est possible, une cohésion peut naître".

L'histoire a aussi une portée économique. Conscients des lacunes passées, des rivalités improductives et du manque de "leadership" sur le plan industriel, l'histoire peut inciter les intervenants du milieu à s'asseoir à une même table. Elle peut être le lien qui manque actuellement pour parler des problèmes et pour imaginer des solutions d'avenir. "Il faut être conscient que si nous ne faisons rien, la région est menacée d'éclatement!". L'abbé Jean-Paul imagine pour sa part, un avenir pour Charlevoix très différent de maintenant.

Charlevoix en l'an 2020

Charlevoix ne peut plus être ce qu'il a été. L'isolement est terminé. Nous traversons une phase d'urbanisation accélérée qui place Charlevoix dans la zone d'influence de la ville de Québec. Pourtant, Charlevoix peut d'autant plus absorber les changements qu'il n'en a pas connus. Son avenir doit s'inspirer de la société postindustrielle.

Quel serait ce Charlevoix de l'an 2020? D'abord, une région tournée vers l'avenir. Un Charlevoix qui aurait renoncé aux vieilles rangines du cabotage, de l'exploitation forestière ou de toutes les perspectives industrielles qui maintiennent les travailleurs en arrière-garde. Une région qui aurait fait peau neuve à tel point que les contemporains d'aujourd'hui ne s'y reconnaîtraient pas. Certains lieux auraient dorénavant des toponymes plus descriptifs, plus proches de la réalité culturelle. La mentalité serait plus positive, plus progressive, l'activité éco-

nomique utiliserait les énergies nouvelles et ferait place à la haute technologie. Par son paysage et sa géographie unique, Charlevoix réunirait tous les attributs de la société des loisirs. Le tourisme serait une industrie qui allierait le paysage grandiose à la pratique d'activités sportives réparties sur quatre saisons. La diversité des activités serait génératrice d'emplois pour les jeunes formés en région dans des nouvelles institutions scolaires de haut niveau. Ayant échappé à l'industrialisation, Charlevoix pourrait profiter des avantages de la Société postindustrielle où les activités de l'homme seront plus en harmonie avec la nature qui l'entoure.

Un rêve impossible?

Peut-on imaginer un avenir semblable pour Charlevoix sans passer pour un rêveur? A cette question l'abbé Jean-Paul répond avec assurance: "On peut avoir l'air de rêveurs, les réalistes ne sont pas ceux qui ont peur de tout sous le prétexte qu'il faut être prudent. C'est à celui qui a des idées d'agir. On ne peut quand même pas attendre pour poser une action que tous les gens soient prêts. On ne ferait jamais rien. Les individus sont comme de la bonne pâte. Si on la laisse toute seule, sans levain elle reste informe. Mais, s'il y a un boulanger pour la pétrir, toutes les possibilités sont ouvertes". Il en va de même pour l'avenir de Charlevoix. Il faut mettre un terme aux rivalités stériles et s'embarquer de plein pied dans le progrès. Il faut que les charlevoisiens prennent conscience de la richesse de leur passé. L'histoire peut être un ferment de concertation et de progrès économique.

Marc-André Bluteau
Etudiant en doctorat
en histoire (Un. Laval)

William H. Taft

Un des touristes les plus prestigieux



Roland Gagné



Roland Gagné

William H. Taft (1857-1980), 27^e président des États-Unis de (1909-1913), juge en chef de la Cour Suprême des États-Unis et gouverneur des Philippines (1901-1904). Venu en Charlevoix à l'Hôtel Lorne House vers 1873. Pointe-au-Pic devint l'endroit où il passa habituellement l'été, de même que ses frères Charles, Horace et Harvey.

Hôtel Chamard (Chamard's Lorne House) - 1867 - 1898. Mademoiselle Jessie Chamard (portrait à gauche) propriétaire après la mort de son frère dans un accident maritime, administrait l'hôtel avec ses deux nièces, Eusébie Chamard et Ida Champagne.



Roland Gagné

Famille Taft vers 1920.



Roland Gagné

Charles Taft, le frère du Président.

Sir William Blake

Je désire que mes cendres reposent sur les bords du fleuve au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé".



Roland Gagné

MARIA CHAPDELAINÉ

BY
LOUIS HÉMON

A TRANSLATION BY
W. H. BLAKE
Author of "Brown Waters," etc.

Revue:
THE MACMILLAN COMPANY OF CANADA LIMITED
All rights of this translation reserved.
1921



Ddl. S.H.S.

Roland Gagné

Sir William Blake, né à Toronto le 2 novembre 1861, fils de Samuel Hume Blake et de Rebecca Crouyn. Auteur de *Brown Waters* (1915), *A fisherman's creed* (1923) et d'une traduction de *Maria Chapdelaine* (1921). Décédé à Victoria en Colombie-Britannique le 5 février 1924, il fut inhumé à Pointe-au-Pic.

Page frontispice de *Maria Chapdelaine*.

Mme Rebecca Crouyn-Blake (1836-1901), la mère de Sir William Blake.



Roland Gagné

À la pêche avec Nicolas, le guide indien dans Charlevoix.



Roland Gagné

Rév. Edward Blake, le frère de Sir William.

Les églises protestantes en Charlevoix



Roland Gagné

Eglise anglicane de Murray Bay, construite en 1867. Le Grand Vicaire Leclerc, alors curé de La Malbaie, voulait excommunier les ouvriers qui travaillaient à la construction de l'église protestante. À gauche, maison de Mark Donohue.



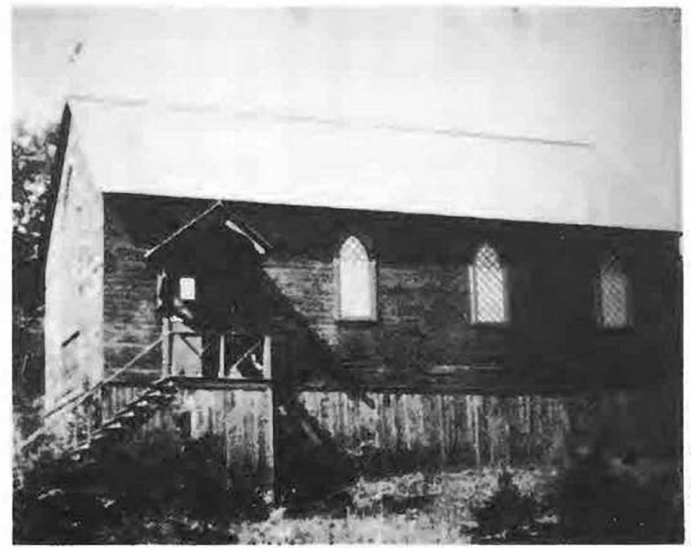
Roland Gagné

Église presbytérienne de Cap à l'Aigle, construite en 1888-89 et démolie en 1963.



Roland Gagné

Temple anglican Saint-Peter-on-the-Rock à Cap à l'Aigle. Construit en 1872. cf *What the Records Tell Us 1872-1972* par Esther W. Kerry, Church St-Peter-on-the-Rock, Cap à l'Aigle, 1972, 28 p.



Roland Gagné

Eglise Sainte-Anne (baptiste) construite en 1907 et démolie en 1960.

Présence de la microtoponymie dans l'histoire de Charlevoix

Par: Serge Gauthier
Marc-André Bluteau

Les désignations toponymiques en pays de Charlevoix remontent à l'époque des premières découvertes. Dès 1535, Jacques Cartier baptise l'Île-aux-Coudres d'après un arbre qu'il a pu y trouver en abondance, le coudre ou noisetier, mais bien avant lui les basques avaient sillonné les côtes charlevoisiennes. Leur souvenir est encore vivant par le toponyme "échafaud" ou "chafaud aux basques". À leur suite, d'autres navigateurs remontèrent le fleuve tout en effectuant un relevé précis des "côtes" et forcément baptisent certains lieux stratégiques qui attirent leurs attentions d'une manière ou d'une autre. Ainsi, Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, décrit abondamment dans son journal de bord la "côte" charlevoisienne. Son bateau s'étant enlisé à La Malbaie, il dénomme celle-ci "la male baye" (mauvaise baie). La flore, la faune et la géomorphologie impressionnante de Charlevoix lui inspirent des désignations pragmatiques; notons: le "Cap-à-l'Aigle", le "Port-aux-Saumons", le "Cap-aux-Oies", le "Port-au-Persil", le "Port-aux-Quilles" ou "Rivière Equille" et la "Baie-des-Rochers".

Ces toponymes, reflet de la présence française en Amérique, demeurent toujours présents sur les cartes de nos jours. De même, après la conquête, la présence des seigneurs écossais Nairn et Fraser, à partir de 1763 dans la région de La Malbaie, transformèrent l'appellation "La Malbaie" en Seigneurie "Murray Bay" et de "Mount Murray". Avec le temps, l'influence de la communauté anglophone ne cesse de croître. La carte de Joseph Bouchette de 1831 montre en effet qu'un très grand nombre de toponymes français de Charlevoix ont été anglicisés, sans doute afin de faciliter la tâche des capitaines anglophones louvoyant près des "côtes" de Charlevoix. Ainsi, Baie-des-Rochers devient "Rocky Bay"; Port-au-Saumon, "Port of Salmon"; Baie-Saint-Paul, "Saint Paul's Bay"; etc. Mais, comme la communauté anglaise de Charlevoix s'assimile progressivement aux francophones au cours du XIXe siècle et du début du XXe siècle (mentionnons les cas des familles Warren, Blackburn,

MacNicoll), il en fût de même pour les toponymes qui reprirent leur forme d'origine.

La toponymie de Charlevoix est significative sur le plan historique. Elle est liée à la culture, à la religion, à l'économie, à la vie sociale, à la géomorphologie, et reproduit dans une certaine mesure l'inconscient collectif par des éléments légendaires ou fantastiques. Les toponymes sont un miroir reflétant le milieu et la population d'où ils tirent leur origine. Cependant, les toponymes ne décrivent pas une réalité uniforme. Ils sont significatifs à des niveaux divers et dans des contextes précis. La toponymie comporte donc plusieurs couches ou strates et la toponymie de lieu est l'une de celle-là.

L'essentiel de notre compilation toponymique regroupe des dénominations de lieux, de sites et de paysages repérés sur l'ensemble du territoire charlevoisien. Notre étude s'inscrit dans une volonté d'éclaircir certaines facettes négligées de la toponymie charlevoisienne dont les spécificités ne ressortent pas nécessairement dans les documents officiels. Il s'agit pour nous de sortir de l'ombre certaines appellations liées davantage à la tradition qu'à la modernité, au vécu plutôt qu'au vu.

La microtoponymie et la macrotoponymie

Dans Charlevoix comme dans l'ensemble du Québec, la toponymie comprend un éventail de dénominations. Outre les toponymes hérités de la civilisation française ou anglaise (dont nous avons parlé dans l'introduction), ou encore des gentillés et des blasons, qui fleurissent en abondance dans notre région, il s'est développé dans la pratique quotidienne des habitants de Charlevoix des appellations qui, sans être officielles apparaissent fort importantes et sont liées à une tradition locale. Celle-ci demeurent essentiellement orales et ne font l'objet d'aucun enregistrement officiel. Il s'agit en quelque sorte d'une toponymie connotative devenue significative dans un espace culturel donné. Elle est un révérent coutumier, une microto-

ponymie. Contrairement à la toponymie officielle ou macrotoponymie qui dénomme les sites et les lieux sur la carte, la microtoponymie ne découle pas d'une modernité ni d'une culture savante. Elle n'est généralement ni administrative, ni reconnue officiellement, ni enregistrée légalement. En ce sens, il existe une toponymie connotative que l'on peut appeler microtoponymie et qui constitue une couche parallèle à la toponymie officielle.

Cette présence de la microtoponymie dans le milieu charlevoisien doit, à notre avis, faire l'objet d'études plus complètes. Le GRHC (Groupe de recherche sur l'histoire de Charlevoix), dans sa démarche de rédiger une synthèse historique de cette région, considère que ces toponymes anciens découlant de la tradition relatent des pages importantes de son histoire. En conséquence, il convient non seulement de signaler cette microtoponymie mais il faut aussi l'analyser plus en profondeur, comme une image signifiante d'un passé régional vécu. Jusqu'à ce jour, la toponymie connue de Charlevoix présente plus une vision observée de l'extérieur du milieu d'une description réelle de l'usage coutumier. À la toponymie vue par les voyageurs, les touristes et les membres de l'élite, il paraît nécessaire de tenir compte aussi d'une toponymie liée aux sociétés locales et aux espaces culturels découlant du vécu.

À l'occasion, l'usage microtoponyme passe à la toponymie officielle; notons: "la rivière à Jean-Noël" à Saint-Irénée ou "La baleine" à l'Île-aux-Coudres. Il s'agit cependant d'exceptions. Le plus souvent, les microtoponymes sont rayés de la carte par des volontés élitistes ou cléricales. Ainsi, certains "rangs" ou "côtes" de la région de Charlevoix, identifiés par la pratique traditionnelle, ont pris des désignations religieuses sous l'influence des membres du clergé. Ainsi, par exemple, le rang "Pousse Pioche" est devenu "Saint-Thomas"; "Miscoutine", "Saint-Philomène"; "cache toi ben (Cache Toi Bien)", "Sainte-Christine"; "Pissec", "Saint-Jérôme"; "Pérou", "Sainte-Gabrielle"; etc. Malgré cette substitution, les toponymes traditionnels per-

durent dans la quotidienneté. L'abondance de désignations variées démontre la persistance de la mémoire des lieux dans le monde rural. D'autres toponymes d'usage courant sont complètement ignorés: "Les Rigolettes" (ruisseaux dangereux sur la batture semblables à des sables mouvants); "Tourlognon" (rang Sainte-Marie aux Eboulements); "Misère" (Saint-Joseph de la Rive); "le cap au Diable" (Saint-Joseph de la Rive); "le Trou de la Fée" (Pointe-au-Pic). Autant de toponymes qui réfèrent à un site, à la flore, à la faune, à la géomorphologie, à un personnage historique, à une légende ou encore à une situation économique.

En dépit de l'originalité et des significations profondes que les toponymes traditionnels renferment, ceux-ci demeurent très peu connus. Pourtant, il suffit d'effectuer une rapide enquête orale, de consulter les monographies de paroisses, d'interroger les anciens pour les retrouver en nombre abondant.

Vers une typologie pratique

Notre inventaire toponymique se distingue des recensions faites jusqu'à maintenant ou d'un itinéraire toponymique. Il s'agit moins pour nous de classer les toponymes par ordre alphabétique ou encore de les identifier à un lieu géographique donné que de les regrouper d'après une typologie plus fonctionnelle, plus révélatrice de la richesse historique de ceux-ci. Poursuivant un objectif pratique, nous avons donc regroupé les toponymes en quatre catégories descriptives proches de leur source d'inspiration: 1) les toponymes historiques s'inspirant de personnes, d'événements et de faits divers; 2) les toponymes morphologiques et physiques liés à la flore, à la faune, à la géologie et au paysage en général; 3) les toponymes socio-économiques résultant de situations sociales particulières ou encore faisant référence à des activités économiques spécifiques à la région; 4) les toponymes légendaires et religieux reflétant la pratique, la spiritualité et les croyances populaires. Ces quatre grandes catégories sont significatives d'une histoire populaire et du vécu des gens de Charlevoix. La liste qui suit est un échantillon des toponymes qui caractérisent bien chacune des quatre catégories énumérées plus haut. Ils ont été puisés à même les trois cent cinquante (350) microtoponymes recensés en région, à partir d'enquêtes orales et de consultation des monographies paroissiales (voir bibliographie).

1. LES TOPONYMES HISTORIQUES:

BALEINE, grève et municipalité de La

Cette grève et cette municipalité situées au sud de l'Île-aux-Coudres doivent leurs noms au fait qu'une baleine se serait échouée sur le rivage. On raconte, par ailleurs, qu'on trouva en 1734 une baleine enlisée sur la grève des Eboulements. Cette trouvaille donna lieu à plusieurs procès entre les gens de Baie-Saint-Paul, de l'Île-aux-Coudres, de La Petite-Rivière-Saint-François et même de Québec qui se disputèrent la propriété de l'huile. La municipalité de La Baleine de l'Île-aux-Coudres fût fondée en 1952.

CABANES, les

Lieu situé à Baie-Saint-Paul où des abris de fortune furent érigées à une dizaine de milles du village, vers le fond de la baie, lorsque l'invasion anglaise de 1759 força la

CANONS, les

Fortifications de sable érigées par les habitants de la Baie-Saint-Paul et de l'Île-aux-Coudres lors de la conquête en 1759. Elles pouvaient encore être vues à la fin du XIXe siècle.

CAYA (Cailla), butte et roche

Cette butte, située à l'Île-aux-Coudres, doit son nom à un pauvre hère qui rôdait continuellement dans ces environs. Il y a aussi la roche à CAYA sur laquelle ce personnage s'assoieait pour regarder la mer.

CHAFAUD AUX BASQUES ou **ECHAFAUD AUX BASQUES**, Anse du

Anse et île situées à Saint-Siméon, qui rappellent le passage des Basques. Ces pêcheurs venaient à cet endroit faire sécher leur poisson sur ce qui s'appelaient des échafauds, c'est-à-dire des plate-formes montées sur des tréteaux.



Vue du secteur de Cache toi ben.

population de la Baie-Saint-Paul et de l'Île-aux-Coudres à se réfugier dans le bois.

CACHE TOË BEN (Cache Toi Bien) Toponyme populaire du rang Sainte-Christine à Notre-Dame-des-Monts. On raconte qu'un certain monsieur Saint-Aubin construisait des cachettes, appelées caches, utilisées pour la chasse aux canards sur les battures de la Rivière du Gouffre. Lorsque les chasseurs désiraient s'y rendre, ils parlaient de la cache à Aubin, d'où la déformation, cache toë ben.

CHIGUÈRE, rang

Toponyme populaire du rang Saint Antoine ou rang 8 situé à Notre-Dame-des-Monts. Il origine de la déformation du nom d'un des premiers habitants du lieu, un certain monsieur Giguère.

CÔTE À MATOU, rang et ruisseau de la

Nom rattaché à une côte, à un petit ruisseau et à un rang (rang Saint-Georges) de Saint-Urbain. On raconte qu'un célibataire d'un âge certain, aimait bien y lorgner les filles du village. On le surnommait le matou.

CÔTE DES SHEEHY (côte des Shea)
Côte du village de Clermont référant au premier habitant du lieu, James Sheehy, d'origine irlandaise.

HEU, le
Promontoire situé en face de Pointe-au-Pic dont le nom d'origine du mot amérindien "heu" qui désigne un mouillage sûr pour les embarcations.

MAINSAL, rang de
Rang de Saint-Aimé-des-Lacs qui regroupe les terres du canton De Sales, devenu Mainsal par une déformation populaire. La famille De Sales Laterrière fût propriétaire de la Seigneurie des Eboulements de 1811 à 1947. C'est, par ailleurs, dans le rang Mainsal que se situe l'action du roman de Félix-Antoine Savard, *Menaud maître draveur*.

MISCOUTINE, rang
Toponyme populaire du rang Sainte-Philomène à Notre-Dame-des-Monts. D'après Roger Le Moine, dans son *Esquisse de La Malbaie*, quelques terres, appartenant à la Seigneurie de Murray Bay, reçurent le nom de petite miscoute. D'où l'origine du nom miscoutine attribué à un rang de Notre-Dame-des-Monts, qui faisait partie antérieurement de cette Seigneurie.

MOUILLAGE DES ANGLAIS
Le mouillage, un plan d'eau situé à proximité de l'Île-aux-Coudres, a été appelé ainsi parce qu'il constitue un endroit propice pour ancrer un bâtiment ou une flotte navale. Cette rade, d'abord nommée **HAVRE JACQUES CARTIER**, rappelait le mouillage des trois vaisseaux de Jacques Cartier au soir du 6 septembre 1535. Il devient **MOUILLAGE DES ANGLAIS** depuis le jour où Wolfe y fit débarquer ses malades en 1759.

PORT AUX FEMMES
Plage de Saint-Siméon où jadis les femmes indiennes venaient camper pour faire leur lavage dans le ruisseau situé à proximité de la Rivière Noire.

RIVIÈRE À JEAN-NOËL
Rivière nommée en l'honneur d'un des pionniers de Saint-Irénée, un certain Jean-Noël.

RUISSEAU DE LA GOUDRONNERIE
Ce toponyme rappelle l'établissement de la goudronnerie royale (1666-1675) à la Baie-Saint-Paul.

RUISSEAU DE LA LESSIVE
Ruisseau situé à l'Île-aux-Coudres dont les navigateurs français se servaient pour renouveler leurs provisions d'eau ainsi que pour laver leur linge. Ils firent construire à proximité deux quais.

2. LES TOPONYMES MORPHOLOGIQUES ET PHYSIQUES:

ACCUL, l'
Toponyme populaire pour désigner le secteur situé près de la Ri-

halte à mi-chemin entre Grande-Pointe (extrémité ouest de Saint-François-Xavier de La-Petite-Rivière) et l'abattis. L'entre deux cores signifie pour les habitants que la moitié du chemin entre les deux écores a été franchie.

GRAND CHEMIN, le
Désigne le rang Saint-Cassien-des-Caps par lequel passe de nos jours la route 138 et qui était autrefois la seule voie d'accès terrestre en-



Vue de l'Accul.

vière Mailloux à La Malbaie. Il prise son origine du fait que les maisons de cet endroit sont acculées à la montagne.

BOUT DU NORD, le
Rang situé au nord de la paroisse Saint-Placide.

CABARETTE (cabaret), le
Section du rang La Martine située à Saint-François de La-Petite-Rivière qui, par sa configuration, ressemble à un plateau ou à un cabaret (du mot anglais "cabaret").

ECORE, l'
Toponyme populaire utilisé par les habitants de Saint-François-Xavier de La-Petite-Rivière pour désigner les rochers et les bancs de sable échelonnés tout le long de la grève et sur lesquels les goëlettes risquaient de se briser. Ce mot serait une déformation du terme écueil.

ENTRE DEUX CORES ou **ENTRE LES ÉCORES**
Anse située entre deux pointes sur le bord du fleuve qui marque une

tre Québec et Baie-Saint-Paul, le grand chemin.

ÎLE AUX CORNEILLES, l'
Ce lieu désignait autrefois le contour des rives de Pointe-au-Pic où se rassemblaient les corneilles. Avec la construction du boulevard de Comporté cet emplacement a disparu. Le toponyme fût réapproprié par un bar construit à proximité du site.

L'ABATTIS, anse ou plage
Anse située à l'extrémité ouest du village de Saint-François de La-Petite-Rivière où demeuraient antérieurement plusieurs familles. Les habitants du village venaient couper du bois en hiver laissant des abattis, ou amas de bois abattu. En été, ils venaient aussi tendre leurs pêches à l'anguille.

LA NOYÉE, montagne
Montagne située à Notre-Dame-des-Monts, prenant forme d'une femme couchée sur le dos et dont la chevelure glisse de tout son long comme l'est celle d'une personne noyée dans l'eau.

PIED DE LA CÔTE DE LA SOURCE (ressource), rang du
Ce toponyme d'un rang de Saint-Aimé-des-Lacs fait référence à l'abondance des sources dans ce lieu.

PIOCHÉ, le
Lopins de terre situés à flanc de montagne à Saint-François-Xavier de La-Petite-Rivière où les habitants cultivaient le sarrasin. Ils gravissaient la falaise à cause du manque d'espace cultivable. Comme les plateaux étaient inaccessibles aux chevaux et aux charrues, on y travaillait la terre à l'aide de pioches, d'où le nom pioché.

RIGOLETTES, les
Les rigolettes sont des petits ruisseaux qui s'écoulent sur les batures et qui creusent une dénivellation difficile à traverser à cause de l'épaisseur de la vase qui s'y accumule. Les mères de La-Petite-Rivière-Saint-François déconseillaient fortement à leurs enfants d'aller jouer dans les rigolettes à marée basse. De même, les hommes affairés à tendre leurs pêches à l'anguille les craignaient fortement. Ils devaient les traverser, à marée basse, avec tous les "gréments" chargés sur un traîneau tiré par un cheval. Si ce dernier s'y enlisait, il risquait la noyade avec "le montant" de la marée. Le toponyme est un diminutif de rigole.

RIVIÈRE DU BRAS
Rivière désignée comme telle par les habitants de Saint-Placide. Dans la région de Charlevoix le terme bras se substitue fréquemment au mot rivière.

3. LES TOPONYMES SOCIO-ÉCO-MIQUES:

AMÉRICAINS, les
Endroit situé dans les hautes gorges de Saint-Aimé-des-Lacs où des chalets de pêche appartenant à des américains ont été construits.

CHICAGO, rang
Ce toponyme populaire désigne le rang Saint-André ou le rang 7 qui trace la limite entre Notre-Dame-des-Monts et Saint-Hilarion. On raconte que plusieurs familles de ce rang auraient émigré à Chicago pour y améliorer leur situation financière.

COULÉE DES MÂTS, la
Petit ruisseau servant au transport des mâts du haut de la falaise jusqu'au chenal de la Baie-des-Rochers.

ÎLE AUX POTS, l'
Ce toponyme ne désigne pas une île mais une partie du village de Pointe-au-Pic plus isolée. Cet isolement ayant causé un retard dans l'installation des toilettes à l'eau dans les maisons, les gens disaient, avec moquerie: "il vient de l'île aux pots".

MISÈRE, rang
Suite à des mauvaises récoltes causées par des gelées successives, les habitants de ce rang situé à Saint-



Vue de l'île aux Pots.

Joseph-de-la-Rive (on disait antérieurement Les Eboulements - en-bas) y seraient restés particulièrement miséreux. L'abbé Alexis Mailloux raconte dans *Promenade autour de l'île-aux-Coudres* (1880): "ils avaient tant et tant parlé de leur misère qu'en les voyant arriver aux maisons, ayant leur poche sur le dos, on disait: voilà un homme qui vient de la concession de La Misère".

PÉROU, rang
Toponyme populaire du rang Sainte-Gabrielle à la Baie-Saint-Paul. Les moissons étaient semblait-il si riches une année qu'on osa les comparer à l'or du Pérou.

PISSEC, rang
Toponyme populaire du rang Saint-Jérôme à la Baie-Saint-Paul. Une première hypothèse veut qu'il ait été nommé ainsi en souvenir d'un été de sécheresse où les vaches furent tarées. Une deuxième version explique que l'herbe d'une colline était plus clairsemée qu'ailleurs de sorte que si une vache y

brouttait, son volume de lait diminuait de moitié.

POUSSE PIOCHE, rang
Toponyme populaire du rang Saint-Thomas à Notre-Dame-des-Monts. Au moment de l'ouverture de ce rang à la colonisation, les cultivateurs n'avaient pas les moyens de labourer avec une charrue. Ils étaient obligés d'ameubler leur terre avec une pioche.

ROUTE DE SABLE
Secteur de la ville de La Malbaie où le terrain est sablonneux et où l'eau se fait rare. Les habitants du lieu étaient en conséquence très pauvres. La culture de la terre y était difficile. Ils transportaient leur eau avec des attelages à chiens.

RUISSEAU DE LA MANUFACTURE DE LAINE ou **RIVIÈRE DU MOULIN**
Ruisseau situé à la Baie-Saint-Paul près duquel fût construite une manufacture de laine. Celle-ci fût érigée sur l'emplacement du premier moulin à bois que les "Messieurs du Séminaire" firent élever comme Seigneur du lieu. Ce ruisseau garde encore l'un ou l'autre de ces appellations.

TOURLOGNONS, rang
Toponyme populaire du rang Sainte-Marie aux Eboulements. L'abbé Charles Trudelle, dans son volume intitulé *Trois souvenirs* en 1878, écrit: "A l'époque on cultivait l'oignon à cet endroit et paraît-il qu'il y tournait très bien".

4. LES TOPONYMES RELIGIEUX ET LÉGENDAIRES:

CAP-AUX-CORBEAUX, le

Ce cap est situé à l'est de la Baie-Saint-Paul. Selon la croyance populaire, les marins de jadis devaient se tenir loin de ce promontoire funeste, peuplé disait-on, de corbeaux qui attendaient les victimes des naufrages. Les eaux tourbillonnantes engloutissaient ceux qui osaient s'en approcher. La légende affirme encore qu'un jour le Cap-aux-Corbeaux s'écroula faisant disparaître à la fois la Baie-Saint-Paul et l'Île-aux-Coudres.

CAP AUX DIABLES, le

La tradition orale mentionne que ce cap, situé à Saint-Joseph-de-la-Rive, a été baptisé par les employés qui oeuvrèrent au chemin de fer au moment de sa construction. Ceux-ci entendaient des cris de hiboux cachés dans le bois. Pour sa part, l'abbé Alexis Mailloux écrit dans *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres* (1880) que: "Le Cap aux Diables, dont la cime, couverte de sombres sapins, doit offrir une retraite chérie à cet esprit noir et ténébreux. Je serais assez porté à croire que ce nom lui a été donné par les premiers habitants chrétiens de ce pays pour rappeler les souvenirs qu'avant la découverte du Canada, les diables y tenaient leur grande assemblée, ou que l'ombre de sa noire couverture a dû servir de prison spéciales à quelques démons, dont Lucifer ne pouvait dompter l'insubordination."

FÉNOMÈNE, ruisseau

Ruisseau situé aux Prairies, bande de terre située en bordure du fleuve entre Saint-François-Xavier de La-Petite-Rivière et Baie-Saint-Paul. La légende veut qu'une indienne du nom de Fénomène ou Fournimène, qui revenant un soir de la Baie-Saint-Paul, par les grèves, eut son chemin bloqué par la marée à la hauteur du ruisseau à la Nasse. Elle se réfugia dans une grotte située à proximité. Celle-ci ainsi que le ruisseau prirent le nom de l'amérindienne depuis cet événement.

ROCHE À FIFA

Fait référence à une énorme roche, située sur la terre d'un dénommé Fifa, un habitant de Saint-Aimés-Lacs, sous laquelle, selon la légende, il aurait été enterré.



Jacques Desbiens

Vue de Pousse-Pioche

ROCHE DE L'ÉGLISE

Roche située à proximité du quai de Petite-Rivière-Saint-François. Disparue aujourd'hui, elle marquait l'emplacement de la première église construite en 1730. En 1903, lors de la construction de l'église actuelle, on planta la croix du clocher de l'ancienne église dans une roche que les gens appelèrent dès lors, la roche de l'église.

ROCHE PLEUREUSE, la

Roche située à l'Île-aux-Coudres. L'abbé Mailloux explique, dans son *Histoire de l'Île-aux-Coudres* (1879), que: "En pleurant à travers la mousse cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de cristal. On aura pris l'humidité dont elle se conserve pour une transsudation de la pierre elle-même; ce qui lui a valu le nom poétique de roche pleureuse".

TROU DE LA FÉE, grotte du

Grottes formées dans le flanc des caps dans les villages de Sainte-Agnès et de Pointe-au-Pic. Dans ce dernier, la légende veut qu'une fée quitterait sa grotte pour punir les enfants qui ne sont pas sages. A Sainte-Agnès, le trou de la fée est un endroit dangereux où les personnes qui s'y aventurent risquent d'y demeurer prisonnières.

La microtoponymie signifiante pour l'histoire

Plus qu'une folklorisation du vécu régional, la recension des toponymes peut donc prendre aussi une signification historique. Il ne suffit pas d'énumérer des toponymes dans un objectif unique d'amasser des appellations pittoresques mais bien de voir la signification profonde et l'enracinement de cette expression populaire. Il faut aussi comprendre cette toponymie comme révélatrice d'un vécu négligé, mal comprise par les élites et pourtant une représentation fidèle de la culture populaire des gens de Charlevoix.



Jacques Desbiens

Vue des Éboulements.



Jacques Desbiens

Vue de Saint-Hilarion.



Jacques Desbiens

Vue de cap aux Oies.



Jacques Desbiens

Vue du mont "Mammouth".



Jacques Desbiens

L'Anse au Sac



Jacques Desbiens

Vue de La Malbaie.

Le village de Sainte-Agnès: Histoire et profil démographique (1830-1983)

1. HISTOIRE DE SAINTE-AGNÈS

Le territoire de Sainte-Agnès fut détaché de celui de Saint-Etienne-de-La-Malbaie. Il comprend une section de l'ancienne seigneurie de Murray Bay. Située sur le plateau intermédiaire de Charlevoix, la paroisse s'étend sur un espace important et plutôt disparate. Cette caractéristique provoque le morcellement progressif du territoire, duquel sont séparées la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs (1942) et le Canton De Sales (1935), qui devient Notre-Dame-des-Monts (1947).

A proprement parler, Sainte-Agnès ne constitue pas une paroisse homogène. Elle se présente en fait comme un amalgame de rangs ou côtes, à vocation agricole, qui développent chacun de leur côté une vie locale propre. L'église paroissiale devient dès sa constitution le symbole du manque d'unité de Sainte-Agnès. Construite vers 1840, cette église est placée à l'extrémité sud-est de la paroisse, afin de permettre aux habitants du village de Saint-Irénée de s'y rendre. Cependant, les gens de Saint-Irénée préfèrent ériger une église sur leur territoire et ne vont jamais à la messe à Sainte-Agnès. Dès lors, l'église de Sainte-Agnès semble trop éloignée pour la majorité de ses paroissiens. Et, à une époque où les communications sont difficiles, ce problème prend rapidement des dimensions considérables. Le curé de Sainte-Agnès présente la situation dans son rapport annuel de 1940:

“Le principal obstacle qui s'oppose à un ministère efficace c'est l'éloignement de l'immense majorité de cette paroisse de son église; plus de 75% des paroissiens ne peuvent venir à la messe, le dimanche, en hiver; il est quasi impossible de faire du catéchisme fréquemment dans les écoles à cause de leur isolement et de leur trop grande distance de l'église... Alors on peut constater qu'il manque dans cette paroisse de l'esprit paroissial, de la charité fraternelle qui caractérise (sic) d'ordinaire les bonnes paroisses: il y a à chaque



Église de Sainte-Agnès. À remarquer le cimetière et le charnier accolés à l'église, selon l'usage à cette époque (milieu XIXe siècle).



Église de Saint-Aimé-des-Lacs construite par le curé Alfred Girard sur le modèle de celle de Sainte-Agnès.

année de nombreux procès, des querelles fréquentes, des haines invétérées, des abus de boissons et de multiples autres causes de désordres... L'église actuelle aurait un besoin urgent de réparations; mais la majorité des francs-tenanciers s'opposent à ces réparations parce qu'ils prétendent qu'elle n'est pas bâtie à l'endroit propre à satisfaire aux exigences du plus grand nombre de paroissiens tandis qu'un grand nombre désirent un changement une autre partie voudrait une deuxième église et un troisième veut le statu quo... toutes autant de misères qui rendent notre situation pénible et ennuyeuse." (1)

En fait, Sainte-Agnès constitue une paroisse qui ne parvient pas à se développer. Issue du surpeuplement des espaces agraires du bord du fleuve près de La Malbaie, elle ne réussit jamais à retenir cette population mouvante. Pour un grand nombre de familles, Sainte-Agnès représente une étape les conduisant progressivement vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean ou encore dans les villes de Québec et Montréal. L'essentiel de cette émigration s'effectue à partir du milieu du XIXe siècle et persiste tout au cours du XXe siècle.

Sainte-Agnès ne possède en fin de

compte que des ressources économiques limitées. Située dans une région montagneuse où le sol rocailleux ne produit que faiblement, l'espace agricole de Sainte-Agnès ne parvient pas à nourrir la majeure partie des habitants qui cultivent la terre. Un grand nombre d'hommes de la paroisse doivent d'ailleurs passer les mois d'hiver dans les forêts du Saguenay, afin d'assurer la subsistance de leur famille. Aucune usine ou industrie ne s'est jamais établie sur place. Il existait au XIXe siècle, quelques scieries familiales sur le territoire, mais leur usage ne dépassait pas les besoins domestiques des cultivateurs avoisinants.

En dépit de tout, Sainte-Agnès maintient une population totale d'environ 1 500 habitants, jusqu'au morcellement des années 1940. Après coup la "paroisse aux trois églises" (2) se transforme en une minuscule entité municipale de moins de 500 habitants. Dès lors, elle n'attire plus que l'attention des touristes ou des historiens de l'art, à cause de son église devenue monument historique en 1960. L'histoire réalise donc un étrange revirement à Sainte-Agnès: la vieille église autrefois symbole de désunion devient le témoignage ultime d'une paroisse en déclin.

2. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

a) méthodologie.

Constitué à partir des registres de l'état civil, des recensements du Canada et des rapports annuels des curés, ce profil démographique de Sainte-Agnès présente quelques données sommaires sur l'histoire du peuplement de cette paroisse. Nous voulons tout d'abord expliquer l'origine des sources utilisées et les commenter.

i. Registres de l'état civil

Les registres de l'état civil donnent le nombre de baptêmes, de mariages et de sépultures pour chaque année courante. Ils débutent en 1833 à Sainte-Agnès. Toutefois, le premier curé résidant ne s'installe qu'en 1835. Cette paroisse est redevenue une mission en 1978, successivement desservie par les curés de Clermont et de Saint-Aimé-des-Lacs.

ii. Recensements du Canada.

Pour obtenir la population totale de la paroisse, nous avons retenu les renseignements contenus dans les recensements de 1851 à 1976. Ces chiffres couvrent des périodes décennales jusqu'en 1951, puis quinquennales jusqu'en 1976.

iii. Rapports annuels des curés.

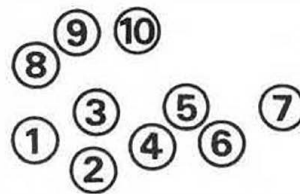
Ces rapports comportent entre autres renseignements la population totale de la paroisse à chaque année. Ils sont déposés à l'Archidiocèse de Québec, où se retrouvent les rapports annuels des curés de toutes les paroisses de Charlevoix.

Pour Sainte-Agnès, quelques lacunes existent: les rapports des années 1858, 1892 à 1895, 1897, 1899 à 1902 ne contiennent aucun chiffre au sujet de la population. Pour ce qui concerne les années 1940 à 1951, il semble que les rapports soient demeurés au diocèse de Chicoutimi avec d'autres documents. Nous n'avons pu les retracer. Les rapports des années 1951 à 1983 se trouvent au diocèse de Québec, mais leur consultation est restreinte. Pour combler le vide, nous avons parcouru *Le Canada Ecclésiastique* qui présente assez fidèlement les chiffres des rapports annuels des curés. Toutefois, il est fréquent dans le cas de Sainte-Agnès que le même chiffre de population soit répété sur plusieurs années consécutives. Pour ces années, nous n'avons pas retenu ces données très discutables.



Famille de M. et Mme Alphonse Lavoie de St-Aimé-des-Lacs vers 1948.

- 1- Delphis Lavoie
- 2- Nicole Lavoie
- 3- Mariette Lavoie
- 4- France Lavoie
- 5- Aurore Lavoie
- 6- Jean-Marc Lavoie
- 7- Jean-Marie Lavoie
- 8- Jocelyne Lavoie
- 9- Alphonse Lavoie
- 10- Germaine Lavoie



Serge Gauthier

b) critique des sources.

i. Les données paroissiales.

Il faut bien constater que les chiffres de population fournis par les rapports annuels de curés de Sainte-Agnès ne sont pas complets, bien qu'elles recouvrent néanmoins la majeure partie de la période concernée (1851-1982). Nous ne disposons pas de moyens de combler ces lacunes. En conséquence, nous n'avons pas constitué de tableaux à partir des données paroissiales. Celles-ci nous servent de références utiles mais l'essentiel de notre commentaire s'articule autour des chiffres puisés dans les recensements du Canada. Une étude plus exhaustive pourrait cependant tirer des résultats fort intéressants et permettre ainsi d'étudier des périodes plus fines, en vue de mettre l'accent sur les phénomènes particuliers qui s'en dégagent.

ii. Les recensements du Canada.

Les recensements du Canada demeurent des instruments facilement utilisables et assez précis. Cependant, les découpages du territoire dans Sainte-Agnès, les rendent à l'occasion peu fidèles à la réalité. Signalons le cas précis de la séparation civile, mais non religieuse, du Canton De Sales en 1936 qui fausse les résultats du recensement de 1941. La population de Sainte-Agnès décroît sensiblement suite au retrait du Canton De Sales, mais les baptêmes, mariages et sépultures demeurent sensiblement équivalents puisqu'il n'y a pas encore d'église dans la nouvelle municipalité de De Sales. Il s'agit cependant de la seule exception majeure. La séparation de Saint-Aimé-des-Lacs s'effectue en 1942 mais n'influence aucunement les résultats des recensements de 1941 et 1951.

iii. Comparaison entre les chiffres de population des rapports paroissiaux et ceux des recensements.

Les chiffres contenus dans les rapports paroissiaux ne correspondent presque jamais avec ceux des recensements: de 1851 à 1871, les recensements du Canada donnent une population nettement inférieure à celle des données paroissiales. Pour 1881 et 1891 la situation est inversée. En 1901, les comparaisons sont impossibles car le rapport annuel du curé ne contient aucun chiffre. De 1911 à 1931, les recensements décennaux donnent des chiffres de population supérieurs à ceux des rapports annuels. En 1941, la séparation civile du Canton De Sales fait

baïsser la population de Sainte-Agnès dans les recensements, alors que la progression de celle-ci est forte dans les rapports annuels. De 1951 à 1976, les données sont comparables.

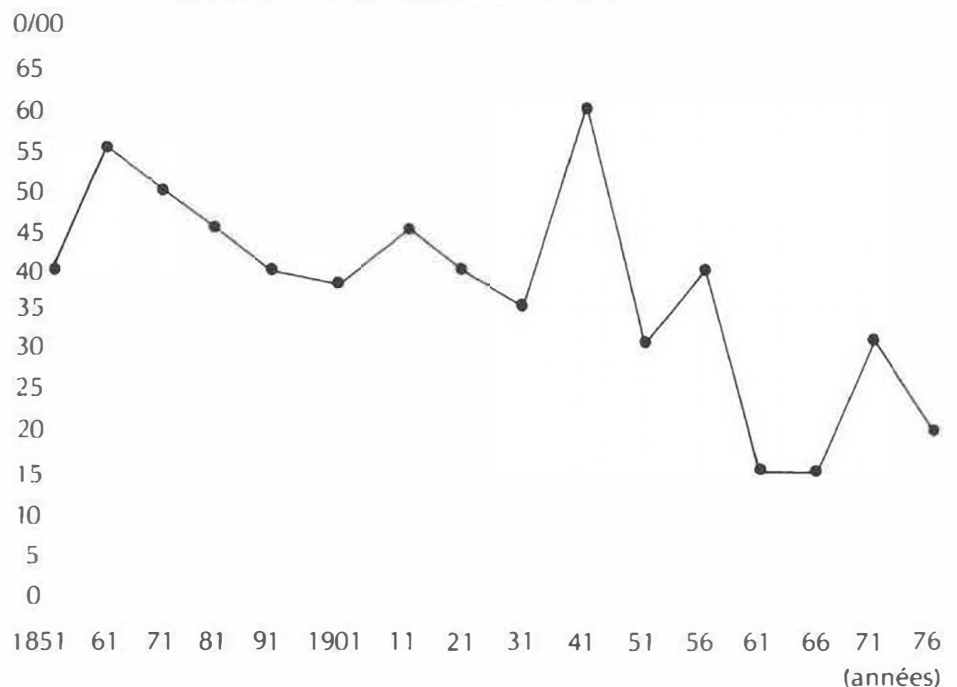
Ces variations sont difficiles à cerner au XIXe siècle, elles s'expliquent peut-être en raison de l'étendue du territoire et du caractère imprécis des frontières retenues. Au XIXe siècle, la séparation religieuse du rang Saint-Antoine (Chiguère), du Canton De Sales (Notre-Dame-des-Monts) et de Saint-Aimé-des-Lacs favorise l'incertitude dans la délimitation du territoire de Sainte-Agnès. De plus, les querelles de clochers provoquent des imprécisions. Les dissensions locales poussent certains habitants de Sainte-Agnès à s'identifier à d'autres paroisses. À partir de 1951, à cause de la faiblesse de la population à Sainte-Agnès, on ne note plus d'écart significatif.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une courbe qui décroît régulièrement entre 1861 et 1901. Une légère remontée se produit en 1911. En 1921 et 1931, le taux de natalité redescend à peu près au niveau de 1901. La hausse spectaculaire de 1941 est dû à la séparation civile du Canton De Sales, qui demeure toujours rattaché au niveau religieux à Sainte-Agnès. La période de 1951 à 1976 paraît très irrégulière, mais ce phénomène s'explique en fait par la petite population de Sainte-Agnès (environ 500 habitants), qui rend des variations relativement modestes en terme de naissances réelles, plus sensibles dans un calcul en pourcentage pour mille.

De façon générale les deux guerres et la crise économique des années trente n'occasionnent pas de déclin significatif. Ce fait s'explique sans doute par le caractère essentiellement agricole

Graphique I: Taux de natalité

Paroisse de Sainte-Agnès (Charlevoix)
Recensements du Canada (1851-1976)



c) analyse statistique.

i. Le taux de natalité

Le graphique I illustre qu'au XIXe siècle, le taux de natalité à Sainte-Agnès se situe dans la moyenne générale de l'ensemble du Québec, soit autour de 40 pour 1 000 (3). Il se maintient à ce niveau assez élevé jusqu'en 1931. À partir de 1951, il décroît de façon irrégulière. Il est élevé en 1951 et 1956. Il chute en 1961 et stagne en 1966. Il remonte fortement en 1971 et glisse à nouveau en 1976.

du village. À partir de 1951, le taux de natalité de Sainte-Agnès connaît une chute notable qui s'apparente à celle du Québec en général, bien que moins prononcée.

ii. Le taux de nuptialité.

Le taux de nuptialité subit habituellement des variations similaires à celles de l'économie en général. Il enregistre des variations plus grandes que les taux de natalité ou de mortalité (4). À Sainte-Agnès, ce phénomène se confir-

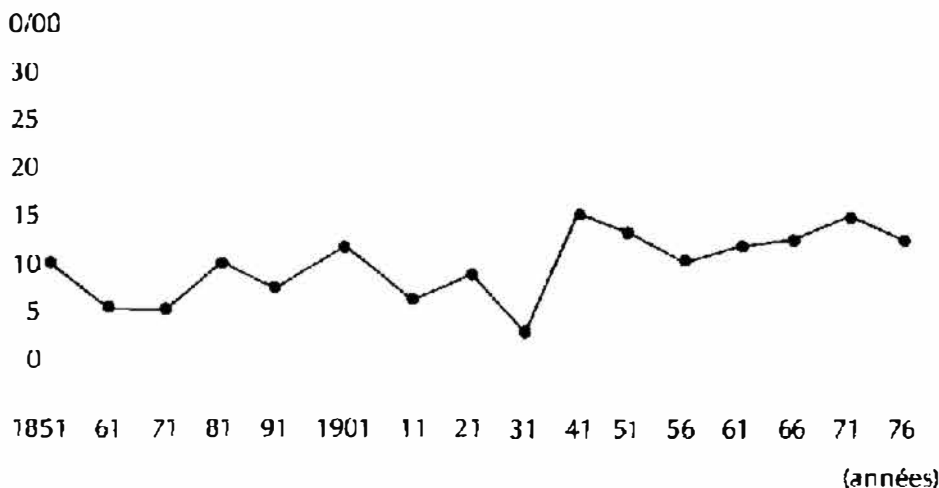
me puisque la courbe des mariages varie fortement entre 1851 et 1976.

Le taux de nuptialité de Sainte-Agnès est relativement peu élevé (environ 5 pour 1 000) en 1861 et 1871, après avoir oscillé autour de 10 pour 1 000 en 1851. Il varie irrégulièrement entre 1881 et 1921, progressant au cours d'une décennie et chutant durant la suivante. L'année 1931 montre une décroissance sans précédent dans le nombre des mariages. La remontée de 1941 est trompeuse à cause de la situation dans le Canton De Sales, mais semble toutefois se maintenir en 1951. À partir de 1956, le taux de nuptialité se stabilise. Il progresse légèrement entre 1956 et 1971, mais chute toutefois sensiblement en 1976.

Une étude plus approfondie des phénomènes socio-économiques à Sainte-Agnès permettrait de déceler les motifs à la base de certaines variations entre 1881 et 1921. Pour l'instant, nous ne pouvons l'expliquer que par le caractère incertain de l'économie locale.

Graphique II: Taux de nuptialité

Paroisse de Sainte-Agnès (Charlevoix)
Recensements du Canada (1851-1976)



Une année les récoltes produisent beaucoup et une autre elles sont moins bonnes. L'ampleur de ces situations détermine assurément le nombre de mariages à Sainte-Agnès.

Par ailleurs, il est possible d'identifier deux phénomènes économiques significatifs: la crise de 1930 et la reprise de 1940-1950. En 1931, le taux de nuptialité décroît fortement à Sainte-Agnès à cause des difficultés économiques de l'époque. D'autre part, la reprise de l'après-guerre provoque un taux de nuptialité très élevé, qui se stabilise toutefois à un niveau plus habituel en

1956. Ces observations nous incitent à croire, contre toute attente, que la paroisse de Sainte-Agnès suit sensiblement les tendances nationales. Ces constatations vont à l'encontre de l'isolement traditionnel que plusieurs chroniqueurs ou historiens prêtent à Charlevoix.

iii. Le taux de mortalité.

Le taux de mortalité de Sainte-Agnès suit une courbe accidentée. Entre 1851 et 1891, il décroît puis brusquement s'accroît en 1901. Il baisse progressivement par la suite. Abstraction faite de la progression aberrante de 1941, faussée par le retrait du Canton De Sales - comme nous l'avons déjà vu plus haut - il demeure qu'en 1901 on atteint un sommet inégalé dans les taux de mortalité à Sainte-Agnès. Ce phénomène peut s'expliquer soit par une épidémie ou une maladie infectieuse quelconque, dont nous avons pu trouver une trace dans les archives paroissiales (Voir annexe). Nous pouvons toutefois y constater, que ce grand

révèle une nette surmortalité pendant les quatre derniers mois de l'hiver: de janvier à avril, la courbe de 1895 se distingue clairement de celle de la décennie 1892-1901... Nous avons donc affaire, une fois encore, à une mortalité d'hiver, et ce sont à nouveau les enfants de 1 à 9 ans qui sont les plus atteints... la scarlatine et la diphtérie expliquent le gonflement des indices de décès de 1 à 9 ans et de 10 à 19 ans". (6)

L'hypothèse de la scarlatine ou de la diphtérie apparaît donc plausible à Sainte-Agnès. En fait, il s'agit de maladies très fréquentes à la fin du XIXe siècle. Mais, il ne faut toutefois pas écarter la possibilité d'un phénomène local. Pour le moment, il paraît impossible d'en savoir davantage.

Outre cette crise de 1901, le taux de mortalité à Sainte-Agnès décroît régulièrement tout au long du vingtième siècle. Il atteint son niveau le plus bas en 1976. L'amélioration des conditions sanitaires et particulièrement la baisse de la mortalité infantile expliquent cette situation.

iv. L'accroissement naturel.

L'accroissement naturel évolue très irrégulièrement à Sainte-Agnès entre 1851 et 1976. D'abord, il progresse de 1851 à 1871. Ensuite, il décroît fortement en 1881 et 1891. Il subit un creux sans précédent en 1901. Il remonte à un niveau plus habituel en 1911 et chute légèrement en 1921 et 1931. Il semble se maintenir en 1951*. Il progresse fortement en 1956 et 1961. Un déclin impressionnant intervient en 1966. Un retour à des taux plus élevés suit en 1971. Enfin, un autre déclin se produit en 1976.

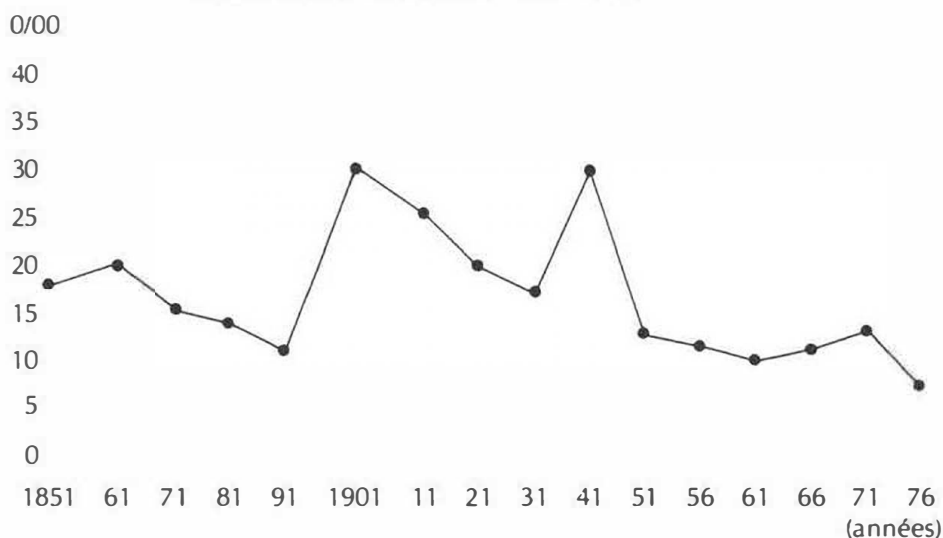
Ce tableau très variable illustre le caractère instable de l'évolution de la population à Sainte-Agnès. En fait, nous nous retrouvons face à une paroisse qui atteint le sommet de sa population à la fin du XIXe siècle et qui décroît tout au cours du XXe, principalement à cause des divisions territoriales et de l'émigration. Les naissances se maintiennent à un taux relativement élevé, toutefois la mortalité forte de certaines périodes comme vers 1901 influencent la croissance. D'autre part, les années 1960 présentent des situations étonnantes: en 1963, la mortalité dépasse les naissances; en 1967, celles-ci sont à égalité... En 1966, une année qui nous intéresse plus spécifiquement, on retrouve 7 naissances et 5 sépultures! Ces phénomènes illustrent bien le caractère vieillissant de la population de Sainte-Agnès à partir de la fin des années 1950.

nombre de décès touche davantage les enfants.

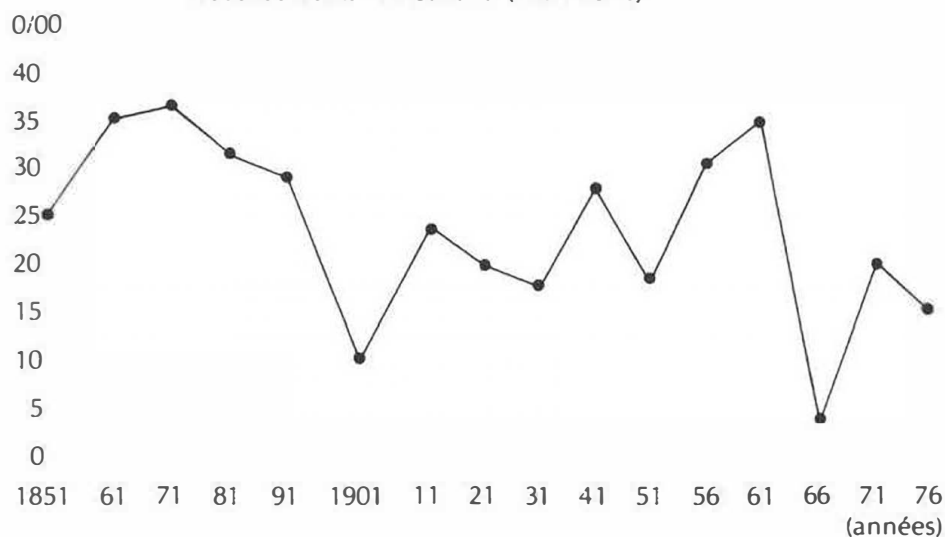
Une étude démographique récente sur la population saguenayenne (5) se penche sur l'indice des taux de mortalité de cette région. On y retrouve des variations similaires à celle de Charlevoix. Nous nous permettons donc d'utiliser une description, qui bien que référée à un phénomène se situant en 1895, paraît évoquer un cas s'apparentant à celui vécu à Sainte-Agnès en 1901:

"Le mouvement mensuel des décès

Graphique III: Taux de mortalité
Paroisse de Sainte-Agnès (Charlevoix)
Recensements du Canada (1851-1976)



Graphique IV: Taux d'accroissement naturel
Paroisse de Sainte-Agnès (Charlevoix)
Recensements du Canada (1851-1976)



dant que la population de Sainte-Agnès se dirige plus fortement vers le Lac-Saint-Jean que vers le Saguenay. En 1868, par exemple, 24 familles de Sainte-Agnès vont s'établir au Lac-Saint-Jean. Ce phénomène mérite assurément une étude plus approfondie. Pour l'instant, nous ne pouvons que constater l'ampleur de cette exode.

À partir de 1920-30, l'émigration vers les villes de Québec et Montréal prend le dessus sur celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vers 1940, un nombre indéterminé de paroissiens de Sainte-Agnès sont allés vers l'Abitibi. L'émigration vers les États-Unis ne paraît pas très forte à Sainte-Agnès. Globalement, l'essentiel de l'émigration s'effectue entre 1861 et 1931.

Taux de migration nette de Sainte-Agnès 1891-1976.

Recensements du Canada.

(pour 1 000)

1851-61:	- 373.8
1861-71:	- 117.6
1871-81:	- 170.9
1881-91:	- 286.5
1891-01:	- 381.6
1901-11:	- 365.4
1911-21:	- 283.5
1921-31:	- 144.0
1931-41:	- 1 029.0 *
1941-51:	- 911.3 **
1951-56:	- 203.5
1956-61:	- 225.4
1961-66:	- 40.3
1966-71:	115.3
1971-76:	16.3

* Séparation civile du Canton De Sales
** Séparation civile de Saint-Aimé-des-Lacs.

Malgré tout, le niveau d'accroissement naturel de Sainte-Agnès demeure très positif sur l'ensemble de la période concernée. Pourtant, la paroisse n'en profite aucunement puisque sa population serait demeurée à peu près stable, si des divisions territoriales majeures ne l'avait affectée. Il faut donc constater que l'accroissement naturel positif de Sainte-Agnès profite à d'autres régions ou localités.

v. La migration nette.

Durant l'ensemble de la période 1851-1976, Sainte-Agnès subit une émigration extrêmement importante. Elle ne réussit pas à maintenir une grande partie de sa population. C'est seulement en 1971 et 1976, que l'on note pour la première fois une migration nette profitable à Sainte-Agnès. Mais,

il s'agit d'un phénomène qui survient au moment où la population de Sainte-Agnès apparaît bien minime, donc forcément plus stable.

Les rapports annuels des curés de Sainte-Agnès apportent quelques éclaircissements au sujet de l'émigration à Sainte-Agnès. En réponse à la question 7 relative aux départs de paroissiens, on note les grandes tendances que prennent l'émigration à Sainte-Agnès. L'essentiel des départs s'effectuent durant la période 1860 à 1930. Les gens quittent Sainte-Agnès et se dirigent surtout vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce fait n'étonne pas puisque l'on sait que dès 1850, beaucoup de gens de Sainte-Agnès travaillent déjà durant l'hiver dans les chantiers forestiers du Saguenay. Signalons cepen-

CONCLUSION

La paroisse de Sainte-Agnès se signale donc principalement par son importance stratégique dans le mouvement d'émigration vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Peuplée dès le début du XIXe siècle, par des cultivateurs provenant de la seigneurie de La Malbaie (Murray Bay) à la recherche de nouvelles terres, Sainte-Agnès ne parvient pas à maintenir cette population qui cherche à améliorer ses conditions de vie. Dès le milieu du XIXe siècle, Sainte-Agnès se ressent déjà d'une forte émigration vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce phénomène se maintient jusque vers le début du vingtième. Il empêche toute croissance de la population et tout développement économique à Sainte-Agnès.

En dernier lieu, il convient de noter qu'au milieu du XIXe siècle, contrairement aux habitants des seigneuries plus anciennes à La Malbaie ou Baie-Saint-Paul qui émigrent majoritairement vers le Saguenay, les gens de Sainte-Agnès se dirigent plus fortement vers le Lac-Saint-Jean. Cela porte à penser que l'émigration vers le Saguenay provient essentiellement des vieilles concessions de Charlevoix telles La Malbaie ou Baie-Saint-Paul, alors que les gens du plateau intermédiaire charlevoisien optèrent en plus grand nombre pour le Lac-Saint-Jean. Ces considérations confirment notre impression première du rôle majeur qui revient à Sainte-Agnès dans le mouvement d'émigration vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean à partir de Charlevoix.

(Annexe)

Nous, Sousignées Contribuables de la Municipalité locale de Sainte-Agnès,

vous prions par les présentes de vouloir bien vous réunir en une session générale aussitôt que pourra se faire et de prendre en considération la nomination par le dit Conseil d'un bureau de santé ou d'avoir un moyen de protection contre le fléau de la Picotte qui menace d'envahir la dite Paroisse de Ste-Agnès.

Ste Agnès ce 25 Janvier 1877

Sur cette requête il est ordonné et Statué par reglement au dit Conseil ce qui suit unanimement:

1er Qu'il soit établie un bureau de Santé pour garantir les habitants de la dite Paroisse contre les maladie contagieuse et en nommée les membres.

2e Que toutes personnes qui aurait la picotte ou autres maladie contagieuse et ne devront pas sortir sur les Chemins public ou autres place Public avant quaranté jours et de plus quiql doivent bien se notoyer avant de sortir

ou si non il seront paisible d'une amande de cuinq piastres.

3e Que toutes personnes qui entrons dans une maison ou il y aura des maladie contagieuse sans nesesité encoura une pénalité de cinq Shelins demande.

4e Que la corporation soblige de venir en aide a toutes personnes dans les cas de necessite suivant ce que les membres du bureau de santé le jugeront a propos en feront rapport au dit Conseil.

5e Que les Sieurs Alexis Gaudreault, Octave Jean Epiphane Laforet soit nommée membres du bureau de Santé.

François McNicol, Maire

Charles Savard, Sec. Tré.

Serge Gauthier



Jacques De-biens



Magasin Gobeil: un des premiers magasins généraux de Sainte-Agnès qui se situe aujourd'hui à Sainte-Aimée-des-Lacs.

L'homme était beau à voir. Droit et fort malgré la soixantaine. La vie dure avait décharné à fond son visage, y creusant des rigoles et des rides de misère, et le colorant des mêmes ocres et des mêmes gris que les maisons, les roches et les labeurs de Mainsol.

F.A. Savard
Menaud

La Malbaie



Roland Gagné

Vue de La Malbaie en 1865. Le premier pont de bois a été construit vers 1865 et le Palais de Justice vers 1860.



Roland Gagné

Le village de La Malbaie vers 1865.



Roland Gagné

Côte à Caron et la rue Fraser à La Malbaie vers 1860. Le nom de la côte origine de Ferdinand Caron, propriétaire d'une boutique de forge.



Roland Gagné

Signe de la vie quotidienne à La Malbaie vers la fin du XIXe siècle. Que de changements en 30 ans!



Roland Gagné

Carnaval à La Malbaie vers 1902.

1- Victoria Tremblay 2- Ernestine Cimon 3- Marie-Alice Tremblay 4- Maria Kane 5- Caroline Labrecque 6- Phil. Lefrançois 7- Orpha Harvey 8- Adine Vincent 9- Albertine Lemieux 10- Ch.-Joseph Angers 11- Sda Champagne 12- René Warren 13- Amélia Desmeules 14- Minette Vincent 15- Johnny Guay 16- Yvonne Harvey 17- Marie-Louise Tremblay 18- Tremblay 19- Rose Blanche Enouff 20- Marguerite Champagne 21- Régina Harvey 22- Deschênes 23- Lucie Harvey 24- Arthur Warren 25- Alphonsine Arseneau 26- Lorenzo Lefrançois 27- Philias Talon 28- Anna Guay 29- Albert Lemieux 30- Ubaldo Harvey.

Pointe-au-Pic



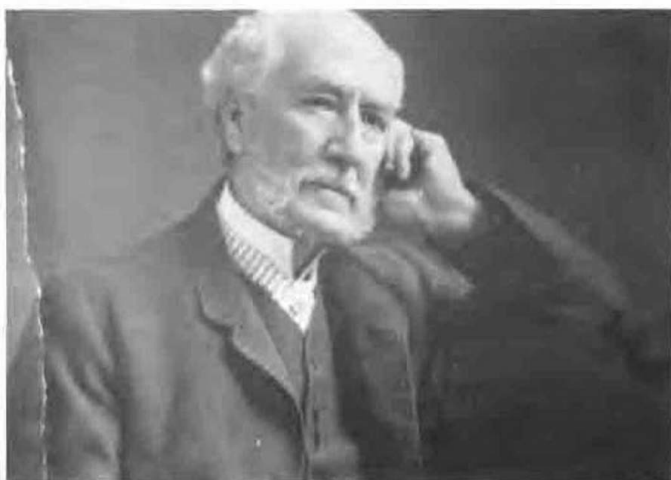
Roland Gagné

Vue du quai de Pointe-au-Pic vers 1900. La flèche indique la première maison de M. Lamb détruite par un incendie vers 1965.



Roland Gagné

L'Anse du Cap Blanc (l'anse à Nicolas), Nicolas était un guide indien qui a guidé plusieurs personnalités vers 1865 à 1900, tels le président des U.S.A. (William Taft), sir William Blake, sir William Hamb, etc). Les canots appartenaient aux touristes du temps. La flèche indique le trou de la fée. L'on nous faisait peur quand nous étions petits avec cette fameuse fée.



Roland Gagné

William Busby Lamb, serait le premier touriste au pays de Charlevoix. Au dire de Mme Marguerite Harris Tibbits (Lady Harris), M. Lamb serait venu à la Malbaie à l'âge de 20 ans vers 1846 en compagnie d'autres jeunes hommes; un orage les aurait fait atterrir; ils ont aimé la place puis les descendants seraient revenus souvent par la suite.



Roland Gagné

La Côte du quai vers 1855. Autre temps, autre difficulté pour y circuler: le cocher se tient debout.

La Petite-Rivière-Saint-François



Vue de la Petite-Rivière, un des paysages types de Charlevoix. In *La Petite-Rivière-Saint-François*, fascicule touristique, s.l., s.d., 16 p.



Berthe Simard

La première église de la Petite-Rivière, construite en 1738 et démolie en 1903.



Hermine Simard

Construction de la chapelle de l'abbé Victor Simard en 1939.



Simone Lavoie

Église de la Petite-Rivière construite en 1903.



Gabriel Simard



Roland Cagné

Incendie à la Petite-Rivière en 1946, dont 14 maisons furent détruites et 9 enfants périrent par les flammes.

Partie de sucre à la Petite-Rivière en 1920. En avant de gauche à droite, Mme Blanche Caron, Antonio Gilette et Mme Antonio Gilette.



Berthe Simard

Rassemblement des mouvements des Lacordaires et des Jeanne-d'Arc de la Petite-Rivière. Qui parmi les plus de 30 ans ne l'a pas été?

Tremblements de terre en pays de Charlevoix:

les récits

Textes rassemblés par: Serge Gauthier

La région de Charlevoix constitue donc une zone propice aux tremblements de terre. En plus de laisser leurs traces dans la géomorphologie et le paysage, les diverses secousses sismiques ressenties sur le territoire charlevoisien influencent l'imagination populaire. Divers témoignages demeurent au sujet de ces événements marquants survenus au cours de 1663, 1791, 1870 et 1925.

1663:

“Vers la Baie (dite de Saint-Paul) il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieu ou environ de tour, laquelle s'est abimée, et comme si elle n'eût fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau, pour se changer en isle, et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il était, un havre d'assurance contre toutes sortes de vents...” (1)

“Le lendemain, avec un peu de vent et de marée, nous allâmes mouiller au-dessus de l'Isle aux Coudres, qui est à quinze lieues de Québec et de Tadoussac. On la laisse à gauche, et ce passage est dangereux, quand on n'a pas le vent à souhait. Il est rapide, étroit, et d'un bon quart de lieue. Du temps de Champlain il était beaucoup plus aisé; mais en 1663 un tremblement de Terre déracina une montagne, la lança sur l'Isle aux Coudres, qu'elle agrandit de moitié, et à la place où était cette montagne, il parut un Gouffre dont il ne fait pas bon de s'approcher.” (2)

1791:

“La première secousse de ce tremblement de terre se fit sentir vers les huit heures du soir, la veille de la fête de Notre-Dame des Avents, en l'année 1791. Notre famille jouait aux cartes avec deux voisins, venus passer la veillée avec nous. Cette première secousse fût telle qu'une cor-

de de bois, entrée dans la maison par précaution, fût culbutée de fond en comble; la maison fut en partie décrépite; la cheminée fendue et toute délabrée, et ce crépit tomba sur le plancher s'éleva une poussière tellement épaisse qu'on pouvait à peine respirer et voir les objets. Les voisins qui veillaient avec nous coururent chez eux. L'un trouva la lampe qui éclairait sa maison détachée de la crémaillère où elle était suspendue et tombée sur le plancher. Tous les deux trouvèrent leurs poêles démontés et leurs familles dans la plus grande consternation.

Après la première secousse du 7 de décembre, la terre fut agitée pendant toute la nuit par de petits coups. Elle nous semblait dans un cahotement continu. Toute la population de l'Isle fut saisie de terreur, car nous nous attendions que la terre allait s'entrouvrir et nous engloutir. J'ai vu de mes yeux une planche, clouée sous une poutre, se déverser tellement qu'elle laissait échapper ce qu'on avait placé dessus.

Les moins dévôts comme les autres passèrent toute cette première nuit en prière, et je vous déclare que nous priions tous ardemment, sinon de grand cœur et dévotement.

Dans leur désolation et leur frayeur extrême, les gens de l'Isle eurent recours à Dieu et à M. Charles Duchouquet, qui était alors notre curé, et je vous assure qu'il était bien aussi effrayé que nous, et ce n'était pas sans raison.

Le lendemain de cette effrayante nuit que nous avons passée, c'était le jour de Notre-Dame. Plusieurs habitants furent trouver notre curé pour le supplier d'intercéder auprès du bon Dieu, afin d'apaiser sa colère; car nous comprenions bien qu'il était

irrité contre nous. M. Duchouquet leur dit qu'il fallait envoyer quelques-uns des hommes de l'Isle à Québec, pour avoir de Mgr Hubert la permission de faire des prières publiques pour implorer la miséricorde de Dieu.

Non contents de s'être adressés à notre curé, plusieurs habitants décidèrent d'aller voir M. Pierre-Prisque Gagnon, curé de la Baie-Saint-Paul, pour le prier de nous aider à implorer la miséricorde de Dieu.

Le lendemain de la fête, le 9 de décembre, malgré les difficultés de voyager par eau à cette époque de l'automne, quelques-uns de nos hommes s'emparèrent d'un des gros canots de bois et traversèrent à la Baie-Saint-Paul pour voir M. Gagnon. Ils revinrent le lendemain, et les rapports qu'ils nous firent augmentèrent encore notre dévotion. M. Gagnon leur avait dit que deux fortes secousses se faisaient sentir huit jours après la première, et à la même heure, plus fortes que toutes les précédentes, aurait lieu au bout de quarante jours, aussi à la même heure; enfin qu'entre la première et la dernière, des secousses auraient lieu très fréquemment, de jour et surtout de nuit, mais moins violentes que celles qu'il avait désignées.

Tout cela arriva à la lettre. Les coups des premiers huit jours furent épouvantables, et ils se renouvelaient très souvent.

Au bout de ce temps, nous ne pouvions plus vivre. Il fut résolu de suivre la décision de notre curé, et d'envoyer à Québec deux hommes auprès de Monseigneur pour avoir la permission de faire des prières publiques. Deux hommes des plus capables se firent traverser au nord et se rendirent à Québec avec de gran-

des peines et des fatigues extraordinaires. Ils ne furent de retour que huit jours après leur départ. Monseigneur prescrivit une neuvaine publique, aux messes de laquelle le Saint-Sacrement devait toujours être exposé.

Malgré toutes nos prières et les messes que nous faisons dire, les secousses du tremblement continuaient toujours, et notre frayeur avec elles. Pendant le jour, où elles semblaient moins violentes, chacune des familles demeurait dans sa maison, mais lorsque la nuit arrivait, les familles de l'Île se réunissaient par quatre ou cinq, dans les maisons qui paraissaient les plus solides, pour y passer la nuit, pendant laquelle nous ne pouvions guère dormir, car bien souvent les maisons craquaient, étaient agitées, tremblaient sur leurs fondations. Combien le temps nous paraissait long! Et les dernières secousses que nous attendions nous effrayaient d'avance.

Enfin, au milieu de ces craintes, de ces terreurs et de ces angoisses arrivait le seize janvier, où nous nous attendions d'être engloutis tout vivants dans la terre. La veille de ce dernier jour, où nous devions périr ou être délivrés de nos terreurs, chacun de nous conjura la miséricorde de Dieu de se laisser enfin toucher par nos larmes et les larmes des petits enfants, dont la crainte et la peur étaient portées à leur comble.

Il arriva, ce seize janvier, et, sur les huit heures du soir, une effrayante secousse survint tout à coup, sans se faire annoncer. Et toutes les maisons et la terre furent agitées d'une manière épouvantable. Nous pensions être à notre dernière heure. Nous nous jetâmes tous à genoux en criant vers Dieu de nous prendre en compassion. Mais nous ne devions pas périr. Dieu eut pitié des pauvres insulaires de l'Île aux Coudres. Après plusieurs minutes, longues comme des mois, les commotions semblaient diminuer de violence. Et après, je pense, un gros quart d'heure, elles cessèrent complètement. Nous reprîmes courage. Nous étions sauvés de la destruction.

Depuis ce temps, toute commotion cessa. Nous respirâmes enfin. Mais la crainte que d'autres secousses ne survinssent plus tard, tint toute la population de l'Île dans l'appréhension pour le reste de l'hiver." (3)

1870:

Baie-Saint-Paul, 20 oct. 1870.

"Monsieur le rédacteur,
Un mot à la hâte pour vous faire connaître les désastres causés, tout à coup, ici et dans les environs, par le tremblement de terre le plus étrange qui soit arrivé de mémoire d'hommes. Environ une demi-heure avant midi, un coup de foudre ("c'est la seule dénomination que je puisse lui donner), une énorme détonation a jeté tout le monde dans la stupeur et la terre s'est mise, non à trembler, mais à bouillonner de manière à donner le vertige, non seulement à ceux qui étaient dans les maisons, mais encore à ceux qui étaient en plein air. Toutes les habitations semblaient être sur un volcan et la terre, se fendillait en cinq ou six endroits, lançait des colonnes d'eau à six, huit et peut-être quinze pieds dans les airs, entraînant après elle une quantité de sable qui s'est étendue sur le sol. Presque toutes les cheminées se sont écroulées, de sorte que je ne pense pas qu'il en soit resté six debout, dans tout le village. Des pans de maisons se sont abattus, et ici et là les poêles, meubles et autres objets ont été renversés, emportant avec eux les ustensiles, la vaisselle, etc... etc..."

Notre couvent, qui était sous la direction des bonnes soeurs de la Congrégation, est inhabitable pour le moment, trois cheminées et le plafond des mansardes étant démolis en partie. Trois élèves et une servante de cet établissement ont été blessées. par des pierres provenant de l'éboulement des cheminées; cependant, aucune d'elles n'est atteinte gravement.

L'église a beaucoup souffert: une partie de son portail s'est écroulée, emportant un morceau de la voûte et le reste des murs est tellement lézardé qu'il est douteux qu'on puisse les réparer.

La stupeur a été telle que pendant les trois ou quatre minutes qu'a duré la secousse, tout le monde pensait que c'en était fini, et que nous allions tous périr. Nous sommes encore sur le qui-vive, car de temps en temps de légères secousses se font encore sentir. Chacun redoute la nuit prochaine et se demande où il sera demain matin. Il est certain que si cette catastrophe fût arrivée pendant la nuit nous aurions à déplorer la perte d'un grand nombre de vies.

Il nous est venu des gens de diverses concessions, de sorte que nous avons des nouvelles d'un circuit d'environ quatre lieues, et nulle part il n'est resté une habitation intacte; partout la secousse a été violente. A l'heure où j'écris ces lignes, la terre tremble encore, et qui sait si je pourrai terminer. Aussi veuillez excuser le décousu de ces quelques détails que je vous donne à la hâte, ainsi que les fautes qui peuvent s'y être glissées." (4)

Un mois plus tard, un autre correspondant qui ne s'identifie cependant pas, reprend la description:

"En nulle partie du pays la population n'a été aussi alarmée que dans cette partie du comté de Charlevoix. Les vents tempétueux, les noirceurs prolongées, les secousses ou tremblements de terre réitérées, ont répandu la peur, l'effroi et la stupeur dans les familles. Le 22 du courant, beau temps, beau soleil dans la matinée; mais vers midi, vent violent et temps couvert avec tous les autres présages d'une tempête. A quatre heures de l'après-midi, nous avons éprouvé un tremblement de terre assez fort pour faire résonner les vitres. Tout aussitôt, les pauvres habitants déjà tenus en alarme, depuis un mois et plus qu'ils éprouvent de ces fléaux, se sont précipités hors des maisons, se lamentant et se croyant menacés de chocs encore plus violents. A quatre heures vingt minutes, grande obscurité, le vent tourna au sud, du nord qu'il était, et souffla avec moins de violence... Depuis lors, tout le monde est aux aguets, tout le monde observe, et le plus léger bruit, ou une lueur inaccoutumée effraie et répand l'alarme. Durant le jour, chacun est sur ses gardes: on va, on vient; les occupations font taire les inquiétudes; mais la nuit, les aurores boréales, les nuages noirs et sombres qui les remplacent, tiennent les esprits dans la crainte et dans des agitations indicibles, fatigantes et prolongées..." (5)

1925:

"En parlant du tremblement de terre de 1925, j'avais seize ans quand c'est arrivé un samedi soir à neuf heures dix. Ça été suivi de plusieurs coups de tremblement jusqu'à six heures et demi du dimanche matin.

J'étais à La Malbaie, chez Isaie Gagnon où je pensionnais. J'allais en-

core à l'école, au Collège de La Malbaie. On s'éclairait à l'huile dans ce temps-là. La lampe était sur la table et le globe avait tombé en bas. Il avait roulé jusqu'à terre, puis c'était cassé. On était resté pas de lumière. On entendait des bruits dans le grenier. On aurait dit que la maison se soulevait et retombait ensuite.

Il n'y a pas eu de choses de grande valeur qui ont été brisées dans les maisons; seulement des petites affaires. Comme au Collège par exemple, il y avait une fissure dans les murs. Il y avait une fissure près de l'escalier lorsqu'on montait, qui avait un pouce de largeur. On a été une semaine sans aller au Collège. Ils ont examiné les lieux pour voir s'il y avait du danger. Mais ça n'avait pas affecté au point de provoquer des risques. D'ailleurs, à ma connaissance, il n'y a pas eu de blessés au cours du tremblement de terre.

Je me rappelle que ça secouait à toutes les quatre ou cinq minutes du samedi soir au dimanche matin à six heures et demi. Ça a produit un changement dans la température. Au moment du premier coup de tremblement de terre, il y avait des étoiles et le ciel était clair. Le matin à six heures et demi, il neigeait à plein ciel. Il a tombé 4 à 5 pouces de neige.

J'ai pas eu particulièrement peur. Moi, je me suis couché à onze heures pareil et j'ai dormi... C'était avec des cheveux que l'on voyageait dans ce temps-là, puis plusieurs gens se sont mis à descendre au village en carriole. Ils allaient à La Malbaie pour se rassembler en famille. Ils se réunissaient ainsi à cause de la peur du tremblement de terre." (6)

Textes rassemblés par
Serge Gauthier.

NOTES:

- (1) *Relations des Jésuites*. Vol. 48, 1662-64.
- (2) Charlevoix, Pierre-François-Xavier. *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale adressé à Madame la duchesse de Lesdiguières par le P. (...), de la compagnie de Jésus*. Volume 5 de: *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*. Paris, Giffart, 1744. 5 volumes.
- (3) Mailloux, Alexis. *Histoire de l'île aux Coudres*. Montréal, Burland-Desbarats, 1879. 91 p. (p. 26-28)
- (4) Plamondon, J.-B. Lettre parue dans le *Journal de Québec*. (20 octobre 1870).
- (5) *Journal de Québec* (20 novembre 1870).
- (6) Témoignage de M. Alphonse Lavoie, de Saint-Aimé-des-Lacs. Propos recueillis par Serge Gauthier, le 9 janvier 1984.



Alphonse Lavoie

M. Alphonse Lavoie (assis à droite) au Club de la Haute-Ville au lac de la Galette avec Me Bertrand Marcotte de Québec (à gauche) et Joseph Marier (le gardien) (au centre). Dans les années '40.



Rosaire Tremblay

Il s'agirait de pierres tombées de l'église de Baie-Saint-Paul lors du tremblement de terre de 1925.

Les petites Franciscaines de Marie dans le beau pays de Charlevoix

Trois flèches qui découpent des pans de ciel, un clocheton qui s'est tu ces dernières années après avoir battu longtemps le rythme de vie de ses résidents, une grande allée d'arbres conduisant à la mer, voilà les témoins de quatre-vingt-treize ans d'histoire dans Charlevoix.

Des pans de ciel, un rythme de vie, un chemin vers la mer, une histoire qui commence ce vendredi, treizième jour du mois de novembre 1891 alors que les quatre fondatrices profitent «du dernier bateau qui passe à la Baie-Saint-Paul avant la saison des glaces, car l'hiver se prépare à cloîtrer le village» (Michelle Garceau, p.f.m., *Par ce signe tu vivras*, p. 178). Elles sont venues de Worcester, Massachusetts, ces voyageuses. De la cage 1, au beau milieu du fleuve, «où elles ont mis pied, elles voient au loin les Laurentides qui descendent en amphithéâtre vers une baie; un long rideau d'épinettes, à l'avant-scène, barre le champ d'observation, mais quelques maisons, émergeant aux extrémités du bois, trahissent la présence d'un village» (Ibid. p. 162). Elles sont venues de loin vers Baie-Saint-Paul où les attendent le curé Ambroise-Martial Fafard et ses protégés, quelques personnes âgées, des malades, quelques handicapés physiques et mentaux, qu'il a lui-même recueillis deux ans auparavant et confiés à Dina Boivin aidée d'Olympe Simard, deux respectables demoiselles prêtes à donner leur temps et le reste de leurs forces au service des pauvres.

Elles sont là, Soeur Marie-Anne-de-Jésus (Marie Bibeau), Soeur Marie-Dominique (Lumina Bolduc), Soeur Marie-Egide-d'Assise (Rosanne Marcil), Soeur Marie-Frédéric (Zélia Perron), et l'humble toit qui les accueille, un «logis grand comme la main» qui porte déjà le nom ronflant d'Hospice Sainte-Anne, ouvre aujourd'hui ses portes à des centaines de religieuses et à des milliers de pensionnés souvent étrangers à leur propre vie, mais avec qui on partage le pain de la solitude qui repousse les frontières de la peur et de l'ennui.



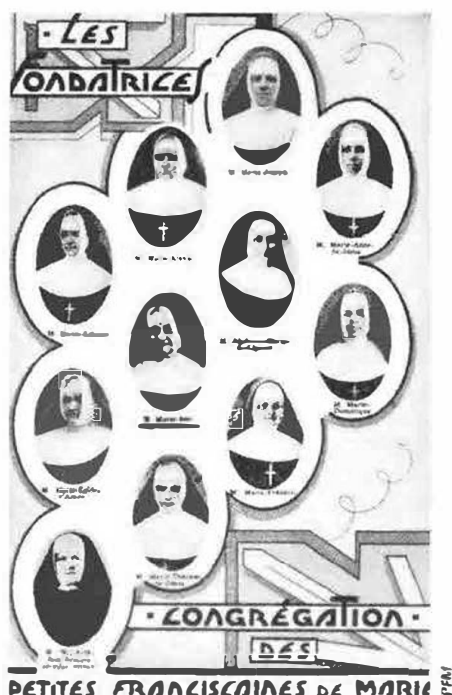
Petites Franciscaines de Marie (PFM)

Ambroise-Martial Fafard, curé de Baie-Saint-Paul de 1889 à 1899, fondateur de l'hospice Sainte-Anne.

En ce jour, le curé Fafard devient le véritable fondateur de cette communauté rassemblée à Worcester, le 12 août 1889, mais dont le statut canonique était malheureusement refusé par l'évêque du lieu. Le 18 février 1892, il obtient de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, évêque du diocèse de Chicoutimi, qui englobait à cette époque le comté de Charlevoix, l'autorisation de l'érection diocésaine de la communauté, ce qui permet aux fondatrices de prononcer leurs vœux les 12 août 1892 et 15 janvier 1893.

Fondée pour secourir les orphelins sur le sol américain, la Congrégation

n'a pas tardé à élargir son champ d'apostolat en terre canadienne, en soignant les personnes âgées et les malades, en se dévouant à l'éducation de la jeunesse. Ainsi la Congrégation s'est développée modestement et progressivement dans le beau pays de Charlevoix: Marie-Louise Bluteau, fille de Gédéon Bluteau et de Georgina Harvey de Petite-Rivière-Saint-François-Xavier, et Marie-Alice Simard, fille de Onésime Simard et de Edith Côté de Baie-Saint-Paul, furent les deux premières à se présenter au noviciat de 1893. Quelques mois plus tard, Marie-Anne Tremblay et Emma Tremblay, filles de Ferdinand Tremblay et de Marie Renaud de



Les fondatrices de la congrégation des PFM.

Baie-Saint-Paul, sont accueillies par le curé Fafard qui déclara: «Elles paraissent être de première classe toutes les deux» (Lettre du 7 septembre 1893, citée dans *Par ce signe tu vivras*, p. 364). Avec les années, plusieurs dizaines de jeunes filles issues des familles de Charlevoix joindront les rangs des Petites Franciscaines de Marie et scelleront leurs engagements dans la chapelle de la Maison mère sortie de terre à l'été 1900, bénite le 17 août 1904 et annexée à la première maison achetée par le curé Fafard le 28 octobre 1889.

Du chemin vers la mer, les soeurs regarderont longtemps les clochers découpant des morceaux de ciel qui s'agrandissent à la mesure de leur cœur «façonnés dans la simplicité, la joie, la fraternité... et l'amour des pauvres» (Allocution de soeur Michelle Garceau, p.f.m., supérieure générale, prononcée devant le club Lions, le 30 janvier 1984). Car à chaque jour des projets nouveaux naissent dans l'esprit entreprenant du Fondateur. Un nécessaire de plus se présente-t-il à la porte: il faut ajouter une rallonge à la maison principale; une offre gouvernementale d'hébergement pour les handicapés mentaux n'a pas sitôt passée les montagnes que les maisons s'élèvent en hauteur ou s'étirent en longueur; comment nourrir tout ce monde: une grange-étable, un verger, un potager, et quoi encore, surgissent et se déploient à leur tour; ni le vent ni le feu ne peuvent ralentir les élans de ces intrépides pionnières qui entraînent dans leur sillage de charité une bonne

partie de la population de Charlevoix. Et les ouvriers du village offrent gratuitement leur journée de travail, les services bénévoles se concertent, tandis que les marchands et d'autres personnes des alentours donnent, toujours pour «les pauvres» nourriture, vêtements, bois de chauffage, etc.

Loin de se confiner à la maison des origines, les soeurs sont partout dans Baie-Saint-Paul: visite des malades à domicile, assistance des mourants, entretien de la lingerie de l'église, réconfort, soutien, encouragement, autant de miracles d'ingéniosité, de dévouement à l'honneur de ces femmes de foi et de prière. Lire les annales de la Communauté à Baie-Saint-Paul, soit de la Maison mère et ses pavillons, soit de l'Hôpital Sainte-Anne, 2e maison Saint-Joseph ouverte en 1927, où sont transcrits au jour le jour les événements importants du milieu, les réalisations de la communauté, les anecdotes des handicapés, les appels vers le ciel, c'est «constater combien le développement de Baie-Saint-Paul, et même de tout Charlevoix, est lié à celui de l'Hospice Sainte-Anne qui emploie, depuis près de cent ans, une quantité étonnante de main d'oeuvre, et qui fut «pionnier» dans le secteur de l'électricité, du téléphone, des vues animées et... des trottoirs» (Ibid.)

Les soeurs sont partout à Baie-Saint-Paul, mais elles sont aussi à Pointe-au-Pic, dès l'été 1913, pour l'enseignement et l'éducation des jeunes. La supérieure fondatrice, Soeur Marie-Collette-de-Corbie, Marie-Elisabeth Simard, fille de Jean-Baptiste Simard et d'Angélique Gauthier de Baie-Saint-Paul, ap-



Le petit hospice Sainte-Anne, maison achetée par le curé Fafard le 28 octobre 1889.

porte avec ses soeurs et celles qui leur succéderont une façon d'être présentes aux milieux familial et paroissial qui se continue à ce jour. De même, quatre Petites Franciscaines de Marie, dont la supérieure, Soeur Marie-François-d'Assise est une autre fille de Baie-Saint-Paul, née de Ferdinand Tremblay et de Marie Renaud, «se rendaient à Saint-Urbain pour tenir l'école du village et y enseigner» (Anna Pigeon, p.f.m. pour *l'Album souvenir*, 150e anniversaire de Saint-Urbain, p. 53). C'était le 26 août 1914. Quelques mois plus tard, «deux nouvelles recrues trouvèrent facilement le moyen de se rendre



Les fondatrices du Couvent de Pointe-au-Pic en 1913... De gauche à droite, Sr Marie-Jean-Joseph, Mère Marie-Collette, Sr Marie-François-Xavier et Sr Marie-Félix-de-Cantalice.

utiles» (Ibid, p. 54) à l'église paroissiale par l'entretien des lieux, de la lingerie, de la décoration, de la formation des servants à l'autel. «Avec une entière disponibilité, les Soeurs répondaient aux appels de tous ceux qui imploraient une visite de réconfort, d'encouragement, de sympathie» (Ibid.). D'août 1914 à juin 1976, 146 religieuses ont été partie prenante de la population de Saint-Urbain. La communauté a d'ailleurs compté 17 religieuses originaires de cette paroisse dont soeur Louise Gauthier qui a rempli, durant 12 années, le mandat de supérieure générale de la Congrégation.

Les Petites Franciscaines de Marie ont encerclé le ciel de Charlevoix et découpé, à partir des quatre points cardinaux, de larges morceaux de ciel qui les ont vues oeuvrer particulièrement dans le secteur de l'éducation. Après Saint-Urbain, Saint-Siméon de 1921 à 1965; Petite-Rivière Saint-François en 1944; Saint-Bernard-sur-Mer en 1950 et Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres de 1961 à 1979; en passant par les Eboulements en 1925; Saint-Irénée, l'école primaire de 1956 à 1975, avec comme fondatrice soeur Aline Pilote originaire de Pointe-au-Pic dans Charlevoix; toujours, à Saint-Irénée, au Domaine Forget, siège de l'actuelle Ecole de Musique de Charlevoix. Le Mont à la triple vocation d'Institut familial pour jeunes filles de 1946 à 1956, d'orphelinat pour fillettes de 1956 à 1958, transformé en foyer pour handicapés mentaux de 1959 à 1974. A Saint-Aimé-des-Lacs aussi, les soeurs ont essayé, comme partout ailleurs, de dire Jésus Christ aux jeunes du primaire auprès de qui elles ont travaillé de 1959 à 1965.

Pour les soeurs qui ont vécu dans ces milieux et pour toute la Congrégation, chaque maison, chaque localité, conserve comme dans un écrin une merveilleuse odyssée que les souvenirs ravivent quelquefois mais qui mériterait d'être explorée et livrée à la postérité comme un patrimoine à conserver pour les générations futures.

Incarner l'Évangile dans un monde en constante évolution et en recherche de valeurs et d'absolu, telle a été et telle est encore la mission première de la Communauté que les soeurs s'efforcent de perpétuer selon l'esprit de François d'Assise dans l'espace et dans le temps. Religieuses et Franciscaines, les Petites Franciscaines de Marie ont voulu répondre aux besoins des Églises locales du tout Charlevoix et surtout elles ont voulu adapter leur apostolat au rythme de la vie de l'Église et des milieux dans les services d'éduca-



Des jeunes de Saint-Urbain et leur directrice au début des années 50, à remarquer leur élégance.

tion, de pastorale, d'aide aux démunis qui les ont appelées.

Si les Petites Franciscaines de Marie ont été «la pierre d'angle et peut-être la charpente du Centre Hospitalier De Charlevoix» (Allocution prononcée devant le club LIONS), aujourd'hui, il reste un dernier morceau de ciel à découper à Baie-Saint-Paul, c'est celui d'une autre oeuvre caritative de la communauté, qui a pris naissance en octobre 1980, et qui est destinée à accueillir, aider, orienter, héberger des dames, mères et enfants, des jeunes filles en situation de conflits qui se présentent à la Maison Fafard, sise à côté du berceau de l'Institution fondée par le curé Fafard pour secourir ceux et celles dont «la détresse méritait une juste attention» (Par ce signe tu vivras, op. cit., p. 152).



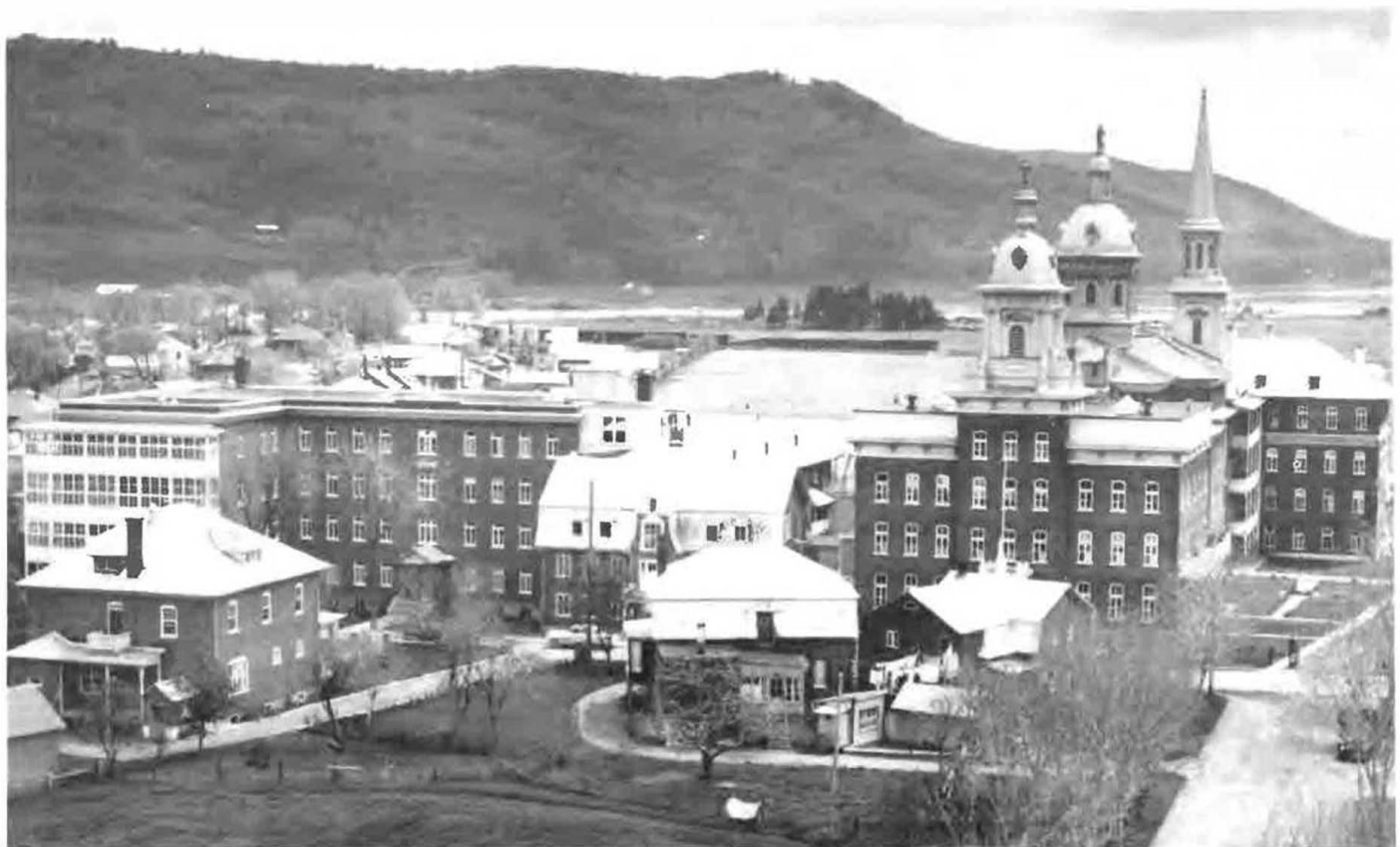
Le mont Saint-Irénée à la triple vocation (Domaine Forget).



La cage où les fondatrices arrivèrent.



Une classe de l'école Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Irénée, mars 1962.



Maison Mère des Petites Franciscaines de Marie à la Baie-Saint-Paul.

Le mal de la Baie-Saint-Paul: sa nature, son importance.

Renald Lessard
Université Laval

En 1785, le docteur James Bowman signale que 295 habitants de la Baie-Saint-Paul sont atteints d'une forme particulière de syphilis. Or, à cette époque, cette localité québécoise compte à peine 1000 habitants! Il va donc s'en dire qu'une telle proportion de malades en laisse plus d'un perplexe.

Bien qu'absent des grandes synthèses historiques ou démographiques, le souvenir de cette maladie, connue sous le nom de "mal de la Baie-Saint-Paul", a tout de même donné lieu à un certain nombre d'écrits. À part les ouvrages et les textes des docteurs Bowman, Badelart, Jones et Swediaur qui datent du XVIII^e siècle, la première allusion à cette maladie remonte à 1829, année où le docteur Charles-Norbert Perrault donne une conférence sur ce sujet devant la Société médicale de Québec.¹ Son exposé touche surtout aux symptômes et au traitement du mal ainsi qu'aux différentes mesures mises de l'avant en vue de réduire son extension. Par la suite, plusieurs auteurs s'intéressent périodiquement à cette maladie mais ils n'apportent que peu d'éléments nouveaux et se cantonnent presque exclusivement sur le point de vue médical. Il est d'ailleurs significatif de constater que le texte le plus élaboré sur le sujet demeure jusqu'à nos jours celui d'un médecin, le docteur John-J. Heagerty.²

À travers l'historiographie, cette maladie semble pleine de mystères et de paradoxes. Elle serait disparue aussi subitement qu'elle serait apparue. De plus, cette maladie serait un événement démographique majeur de cette fin du XVIII^e siècle avec 5801 cas en 1785 dans un Canada peuplé d'environ 112,000 habitants. Cette estimation, basée sur les chiffres du docteur Bowman, mérite d'être réétudiée car elle s'avère difficilement compatible avec la réalité. De même, la nature de la maladie, les populations touchées et les conséquences démographiques méritent d'être réévaluées.

A) Une maladie.

À la fin du XVIII^e siècle, le Canada a déjà connu plusieurs épidémies. La petite vérole, entre autres, y fait encore des ravages périodiques.³ Pourtant, durant cette période, aucune épidémie ne suscite autant d'appréhension, en particulier chez les élites médicales, politiques et religieuses, que le mal de la Baie-Saint-Paul. Cette maladie fait peur. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur les épithètes qu'on lui accole pour s'en rendre compte. Au dire des contemporains, le mal est particulièrement "cruel", "dreadful", "infamous", "grievous" et ainsi de suite. Cette maladie frappe l'imagination de plusieurs personnes dont celle d'un jeune marchand anglais de passage:

At the Point du Lac we took calashes again. Whilst they were getting ready, I chattered away to Mrs. Parry and, among other things, she told me of the mal du pays, a bad disorder that the Canadians are troubled with. They honor it with the name of the mal anglois, although the French introduced it. It's catching, and so much so that, if you walk barefooted getting into bed and tread upon some of the infected saliva or drink after them and so forth, you are sure to have it, and, if not taken proper care of at first, it may be attended with very bad consequences. Many of them lose their noses, and, wherever it is, when cured, it leaves great marks. I had an excellent appetite and was pleasing myself with the thoughts of making a good breakfast before I heard this story. It immediately sickened me, and I now shall relish nothing upon the road.⁴

Cette peur causée par le mal de la Baie-Saint-Paul n'est pas sans fondement. Les descriptions qui nous sont parvenues de cette maladie abondent en ce sens. Selon un docteur de l'époque, les premières indications de ce "funeste mal" se manifestent communément par de petits ulcères sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche et "les parties secrètes".⁵ Remplies

d'une matière blanchâtre et purulente, ces petites pustules contiennent "un poison si subtil, que sa plus petite portion est capable de communiquer l'infection". Chez certaines personnes, les ulcères paraissent ensuite guéris mais ils réapparaissent bientôt; le mal est alors à sa seconde période. De plus grands ulcères se forment à la bouche, à la gorge, "aux parties et au fondement"; les glandes "du gosier, des aisselles, de l'aîne" deviennent "enflammées", forment quelquefois du pus et souvent, se transforment en tumeurs dures et insensibles. Des douleurs se font sentir sur différentes parties du corps laissant croire au malade que ses os sont affectés. Le troisième degré de la maladie peut être identifié par les "croûtes galeuses" qui apparaissent et disparaissent alternativement sur la peau. Un pourrissement du nez, du palais, des gencives et des dents s'ensuit et, de plus, des bosses se forment sur le crâne, les os des jambes, les bras et sur les doigts. Enfin, des douleurs aux côtés et à la poitrine, la difficulté à respirer, la toux, le défaut d'appétit, la chute des cheveux, la perte de la vue, de même que celle de l'ouïe et de l'odorat sont les signes précurseurs de la mort.⁶

Les termes utilisés, à l'époque, pour décrire cette maladie sont très variés. Pour certains, c'est le "mal anglois", la "lustucrué", la "sibbens", le "mal écossais"; pour d'autres, c'est le "mal des Eboulements", le "vilain mal", la "Molbay Disease", la "maladie allemande", le "mal du pays", mais généralement c'est le nom "mal de la Baie-Saint-Paul" qui domine.⁷

Les praticiens de la santé, quant à eux, même s'ils s'accordent la plupart du temps sur les symptômes, les phases évolutives et le traitement de cette maladie, divergent lorsqu'il s'agit d'en définir la nature avec précision et de la situer dans la nosographie de l'époque.

En 1786, le chirurgien montréalais Robert Jones considère que le mal de la Baie-Saint-Paul n'est pas le mal vénérien. Se basant surtout sur le fait que

ce dernier se transmet toujours par la "copulation avec une personne infectée", il remarque que fréquemment le mal de la Baie-Saint-Paul "ne se communique point par le commerce avec le sexe pendant le cours de l'infection".⁸ Malgré cette constatation et même si quelques praticiens de la santé hésitent à prendre position, aucun n'appuie ouvertement Jones et la très grande majorité se rallie à la thèse syphilitique.⁹

Dès 1782, les docteurs Charles Blake, Georges Selby, Robert Sym et Jean-Baptiste Jobert concluent à la syphilis.¹⁰ Charles Blake, chirurgien de Montréal, affirme en 1786 que le mal de la Baie-Saint-Paul n'est rien d'autre que la syphilis, "a confirmed pox".¹¹ Selon lui, l'efficacité du traitement par le mercure ne permet pas de douter de la nature du mal.

En 1791, plusieurs praticiens de la santé sont interrogés sur le mal de la Baie-Saint-Paul et sont ainsi amenés à se prononcer sur sa nature.¹² Une analyse de leurs opinions respectives révèle qu'au-delà des divergences apparentes, un lien commun les unit. Ainsi, tous reconnaissent que le mal est vénérien mais certains y mettent quelques nuances. Pour le docteur Badelart, "c'est une vérole d'une espèce particulière".¹³ Son confrère George Longmore abonde dans le même sens et, de plus, observe que le mal de la Baie-Saint-Paul ressemble beaucoup au "sibbens".¹⁴ D'ailleurs, dès 1776, des rapports adressés au gouverneur Carleton laissaient déjà supposer, par la similitude des symptômes, que l'on avait affaire à cette maladie.¹⁵

Le "sibbens" ou "sivvens", une forme de syphilis, existe à cette époque dans les régions occidentales de l'Écosse depuis au moins la fin du XVII^e siècle. Tout comme le mal de la Baie-Saint-Paul, cette maladie contagieuse se transmet "by means of drinking-vessels, or towels, by suckling, by sleeping with a person affected, or by preference the throat, the mouth, and the genital and anal regions"; attaque les os et surtout se guérit par le mercure.¹⁶

Cette similitude, jointe au fait que les habitants de Baie-Saint-Paul déclarent à cette époque avoir attrapé la maladie d'un pilote écossais, militent en faveur de la thèse de Longmore.¹⁷ Il est à noter, également, que certaines personnes utilisent alors le nom de "mal écossais" pour désigner le mal de la Baie-Saint-Paul. Enfin, Longmore peut être considéré comme un observateur privilégié puisqu'il connaît à la

fois le mal de la Baie-Saint-Paul et le "sibbens", ayant eu l'occasion de traiter des patients atteints de ce dernier dans des hôpitaux écossais.¹⁸

En somme, du point de vue médical, le mal de la Baie-Saint-Paul serait bien, comme l'ont écrit récemment les docteurs Heagerty, Gaumont et Leblond, une forme particulière de syphilis.¹⁹

B) Son ampleur.

L'ampleur du mal de la Baie-Saint-Paul est perçue différemment suivant les individus ou selon les époques. Afin d'en évaluer l'importance réelle, il sera nécessaire de présenter les opinions des contemporains afin de les confronter et d'en faire une critique. Mais auparavant, il faudra s'attarder à l'histoire de la syphilis au Canada et à la progression initiale du mal de la Baie-Saint-Paul.

B.1) La syphilis au Canada.

À la fin du XVIII^e siècle, ce n'est pas la première fois que des cas de maladies vénériennes sont signalés au Canada. En fait, elles existent depuis les débuts de la colonie mais ce n'est qu'avec l'apparition du mal de la Baie-Saint-Paul que ce type de maladie atteint une ampleur que plusieurs perçoivent alors comme étant épidémique.

En 1671, la fille d'un habitant de la seigneurie de Beaupré est soignée d'une "maladie venimeuse" par le chirurgien Pierre Aman. Selon le témoignage du père, elle aurait été "gâtée d'un homme".²⁰ En 1749, le voyageur suédois Pehr Kalm observe:

Lues Venera (syphilis) ce mal s'est également implanté ici..... On a eu plusieurs exemples, au cours des derniers temps de Français ou de Sauvages si fortement atteints par cette maladie que leur corps tout entier en était marqué et qui furent radicalement et complètement guéris par des Sauvages en 5 à 6 semaines.²¹

Entre 1761 et 1764, les docteurs Russell et Mabane reçoivent certaines sommes des autorités coloniales pour avoir guéri des femmes atteintes de maladies vénériennes.²² En 1765, Jean-Baptiste Garon, chirurgien établi à la Rivière-Ouelle, soigne Marie-Angélique Martin, femme d'Antoine Moreau, atteinte "d'un mal vénérien".²³

Ce n'est, par contre, qu'avec l'apparition du mal de la Baie-Saint-Paul que ce type de maladie suscite des inquiétudes parmi les élites.

B.2) Le mal de la Baie-Saint-Paul: sa progression.

Introduite à Baie-Saint-Paul, à une date inconnue, par, semble-t-il, un ou plusieurs Écossais, cette maladie attire l'attention du gouvernement dès le printemps 1775.²⁴ Un aide-chirurgien militaire, John-Stephen Dan, est alors envoyé dans cette localité.²⁵ Toutefois, cette première intervention ne peut empêcher le mal de se propager. Selon le docteur Kennedy, le progrès de la maladie est grandement favorisé "by the uncleanliness and timidity of the unhappy sufferers" ainsi que "by the inadequate means made use of to extinguish the disease".²⁶ Le chirurgien Blake croit lui aussi que les mauvaises conditions d'hygiène de l'époque favorisent la progression de la maladie.

...in general the means of communication differ essentially from the pox given by coition. The Canadians make use of the same cup, and drink from the same bucket, they frequently borrow each other's pipe to smoak (sic) with; they chew the food for their infants and spit it in their mouths; they constantly spit on the floors and never wash them; the lower class are regardless of keeping their persons clean. All these circumstances collectively keep up the essence of the disease for any part deprived of the true skin...²⁷

La maladie semble se propager assez rapidement à travers la province. Dès 1776, le gouverneur Carleton aurait reçu des rapports constatant sa généralité.²⁸ Quoiqu'il en soit, en 1785, le docteur Davidson, ancien chirurgien du 84^e régiment, écrit qu'il avait déjà eu l'occasion de voir et de traiter des personnes atteintes du mal de la Baie-Saint-Paul et qu'il les avait surtout trouvées "at Terre Bonne, Varenne and other parishes in that part of the country when the 84th Reg^t was quartered."²⁹ Or, ce régiment est cantonné dans ces deux paroisses au cours de l'année 1777.³⁰ Le mal fait donc son apparition dans la région montréalaise dès cette date, sinon avant. En 1779, le docteur Davidson soigne, lorsqu'il est à Montréal, plusieurs "venereal cases" mais il est difficile de savoir s'il s'agit de gens atteints du mal de la Baie-Saint-Paul.³¹

Malgré une progression constante de la maladie, ce n'est qu'en 1782 que le mal prend aux yeux des autorités les dimensions d'une épidémie.

B.3) Son ampleur: la thèse.

Durant la période 1782-1785, la peur semble envahir les élites de la société canadienne. Cette situation porte certaines personnes à exagérer l'ampleur du mal de la Baie-Saint-Paul. En 1785, le rapport du docteur Bowman contribue lui aussi à entretenir l'impression que cette maladie est omniprésente.

En 1782-1783, le mal de la Baie-Saint-Paul devient un sujet de préoccupation. Le 2 septembre 1782, le Grand Jury de Montréal remarque que la maladie prévaut dans leur district, qu'elle est "of a most alarming nature" et qu'elle peut avoir des conséquences dangereuses pour l'espèce humaine.³² Déjà plusieurs personnes seraient si déformées par la virulence de cette maladie vénérienne qu'elles seraient à la fois l'objet de compassion et d'horreur. Des paroisses entières seraient si affectées que voyager ou dormir dans ces endroits serait dangereux puisque la maladie se communiquerait "by the breathing even of the persons infected".³³ La situation serait telle, qu'à moins d'une intervention des autorités, "the ruin and destruction of the rising generation within the Province is threatened".³⁴

Trois jours plus tard, Charles Blake, Robert Sym, George Selby et Jean-Baptiste Jobert, tous chirurgiens de Montréal, reprennent les propos du Grand Jury. Toujours sur le même ton d'urgence, ils ajoutent que la maladie "is rapidly gaining ground" et qu'elle doit, "in the end, tend to destroy the human race".³⁵ Elle serait "as mortal in its progressive state as the plague itself", quoique pas aussi soudaine. Ils signalent également que le mal de la Baie-Saint-Paul rend la descendance des personnes infectées malade et dégénérée et concluent avec pessimisme que "we are now beholding the last race of Canadians, remarkable for bodily make and strenght".³⁶ Ils croient, enfin, qu'un comité "appointed of the most eminent of the faculty, together with those who understand the internal policy of the country" pourrait suggérer "the most proper means to eradicate this disorder; it being general in every parish" du district de Montréal.³⁷

Ces cris d'alarme attirent l'attention du gouverneur Haldimand, du Conseil législatif et même du clergé. Le 9 février 1783, un mandement de l'évêque de Québec, constatant qu'il n'y a presque plus de paroisses où le mal est absent, est émis.³⁸

En 1785, le lieutenant-gouverneur Hamilton passe à l'action. Il charge le docteur James Bowman de faire le tour des paroisses de la province de Québec pour distribuer des remèdes, donner des conseils et établir une liste des personnes infectées.³⁹ Son rapport, daté du 20 octobre 1785, indique que 5801 personnes seraient atteintes. En prenant comme base le recensement de 1784, ce chiffre représenterait 5% de la population totale du territoire qui allait devenir le Bas-Canada.⁴⁰

Vu la nature de la maladie, c'est énorme. A Baie-Saint-Paul, 31% des gens seraient atteints.⁴¹ Qui plus est, selon une lettre du curé de Chambly, le docteur Bowman "dans sa tournée malgré sa vigilance n'a pas vu... la moitié des malades".⁴² Cette affirmation est plausible car peu de Canadiens déclarent eux-mêmes leur maladie. L'auteur anonyme d'une liste de malades pour les paroisses de Verchères et de Varennes remarque:

Dans le nombre des habitants malades porté dans la présente feuille, il n'y a que deux ou trois habitants (sur 46 malades) qui ont avoué estre malade, et cela parce qu'il son digne de compation. Dans les autres paroisses personne na voulue dire qu'il étoit malade.⁴³

En 1785-1786, la présence d'une épidémie ne fait aucun doute dans l'esprit de la plupart des docteurs. En Angleterre, le rapport de Bowman suscite beaucoup d'intérêt. Le général Haldimand, alors présent dans ce pays, écrit dans son journal:

Je vis hier M. Adair chirurgien Général, qui me dit avec un air épouvanté, qu'il venait d'apprendre par des Lettres et un Pamphlet, qu'il avoit reçu, que tout le Canada étoit Verollé,....⁴⁴

Selon tous les témoignages précédents, le mal de la Baie-Saint-Paul serait une épidémie importante. Pourtant, l'unanimité, qui est presque complète en 1782-1785, s'effrite rapidement après cette date, car manifestement on a exagéré.

B.4) Son ampleur: l'anti-thèse.

Dès 1785-1786, plusieurs personnes doutent que le mal de la Baie-Saint-Paul soit aussi important que le prétend Bowman. Haldimand n'est pas impressionné et croit que toute l'affaire "est un Tour du Lt Gouv. pour favoriser son amy Boman".⁴⁵ Les conseillers Mabane et Fraser sont également sceptiques. Fraser, en particulier, observe plusieurs ambiguïtés dans les écrits de Bowman. Incrédule, il cons-

tate que "in two days at two different places, distant some leagues, he (Bowman) collected examined and relieved or advised near 500 persons".⁴⁶

En 1791, la psychose causée par la maladie est disparue. Bowman est mort depuis quatre ans et les craintes entourant cette maladie se sont en grande partie estompées. Le chirurgien Longmore est alors enclin à penser que le mal n'a jamais sévi "to great extent in the province".⁴⁷ Son confrère Gould n'a pas encore vu cette maladie depuis son arrivée au Canada tandis que le docteur Nooth ne croit pas "that there ever was a contagious disease in the province that required the interposition of government for the common safety".⁴⁸

Les dires des docteurs Fisher et Badelart corroborent en grande partie la thèse de Nooth, Gould et Longmore. Fisher soutient que la maladie n'était pas en 1785 aussi répandue que durant la période "when Dr Kennedy was consulted", soit à l'époque de la guerre de l'Indépendance américaine.⁴⁹ Badelart, quant à lui, reconnaît que le mal a existé et existe encore en 1791 et ajoute qu'il n'a jamais conçu "qu'il y ait une si grande quantité de malades qu'on a publiée".⁵⁰ Il conclut en indiquant qu'il y avait "plus d'inquiétude que de véritable maladie" et que, somme toute, il ne croit pas qu'il n'y ait même "un millième part de tout ce (dont on a) ... accusé" cette maladie.⁵¹

Le mal de la Baie-Saint-Paul suscite beaucoup de divergences parmi les contemporains. C'est le moins que l'on puisse dire.

B.5) Son ampleur: la réalité.

Confronter et critiquer tous ces propos se sont pas chose facile. Tout d'abord, il faut constater qu'un apaisement des esprits s'est produit entre 1785, année du rapport de Bowman et 1791, date des interrogatoires de certains médecins. Toutefois, la disparition de la peur n'explique que partiellement les divergences constatées. Il faut analyser les témoignages et les motivations de tous les intervenants.

Les cinq chirurgiens qui, en 1791, déclarent que le mal de la Baie-Saint-Paul n'a jamais eu l'ampleur qu'on lui a prêtée, ne sont pas tous des observateurs privilégiés de cette maladie. C'est ainsi que Nooth, Longmore et Gould n'ont probablement qu'une connaissance limitée du mal de la Baie-Saint-Paul puisqu'ils ne sont arrivés à Québec qu'en 1788. Seul Longmore était venu dans la province de Québec

auparavant. En 1783-1784, il était chargé de soigner les Loyalistes de Machiche, puis il a été transféré à la Baie des Chaleurs. Ses contacts avec la population canadienne-française ont donc été relativement limités.

Les dires de Badelart et de Fisher sont plus difficiles à mettre en doute puisque tous les deux sont très au fait de l'évolution du mal de la Baie-Saint-Paul. Mais il se peut aussi que Badelart ait délibérément minimisé l'importance de cette maladie afin de discréditer Bowman qui l'avait remplacé dans la lutte contre le mal de la Baie-Saint-Paul. De plus, tous les cinq chirurgiens sont liés à l'armée, donc près du gouvernement. Ils pourraient avoir essayé de diminuer l'ampleur de la maladie tout simplement dans le but de réduire au minimum les réclamations financières de Bowman.

En somme, bien que ces cinq chirurgiens figurent parmi les plus éminents de Québec, leurs témoignages ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Il est donc possible qu'ils sous-estiment, volontairement ou non, l'importance de la maladie.

À l'opposé, les tenants de la thèse épidémique ont amplifié le problème, délibérément ou non suivant les individus, pour des raisons liées à la peur de la maladie, par intérêt personnel ou par volonté de faire bouger les autorités. C'est ainsi que Bowman a intérêt à exagérer l'importance du mal de la Baie-Saint-Paul pour promouvoir sa carrière et surtout pour augmenter ses revenus puisqu'il est payé suivant le nombre de malades.

L'analyse des certificats des curés qui contiennent des listes nominatives de malades peut fournir des éléments de réponse à toutes ces interrogations. Le nombre de personnes atteintes énumérées dans ces listes correspond généralement au chiffre inscrit dans le rapport de Bowman. Le 19 août 1786, le curé de Saint-Gervais et de Saint-Charles note en marge de son certificat:

Monsieur Bowman ayant pour principe que de qu'il y a dans une maison, une seule personne affligée de cette maladie, toutes ont besoin de remède c'est pour cela qu'il a fait une si longue liste dans mes deux paroisses l'année dernière: mais les trois quarts n'étant point persuadés qu'ils eussent besoin de remèdes n'en ont point voulu prendre.⁵²

Sentant le besoin de se justifier, Bowman ajoute le commentaire suivant au bas de celui du curé:

parce qu'ils mangent ensemble de la même plats & ils couchent ensemble & la plus petite portion de cette poison restante dans la famille & capable de faire renaître de nouveau par ces moyens toutes les symptômes.⁵³

Ainsi, les listes des curés et le rapport de Bowman concernent, non pas les malades réels, mais bel et bien les personnes, atteintes ou pas, qui doivent se soumettre au traitement. Cette façon de procéder multiplie le nombre de malades dans le rapport de Bowman. C'est ainsi qu'à Bécancour, ce docteur "a dit trouver trois... paroissiens père de familles et un jeune homme affligés" mais le certificat du curé contient 31 noms, soit les membres des quatre familles dans lesquelles une personne atteinte a été trouvée.⁵⁴

Ce cas semble extrême. En se basant sur le recensement de 1784, il appert que chaque maison située à la campagne héberge en moyenne 5.8 individus.⁵⁵ Compte-tenu du fait qu'aussitôt qu'un individu est malade, toute la maisonnée est inscrite sur les listes de Bowman, il doit donc y avoir un minimum de 1000 foyers d'atteints.

Evidemment, cette estimation ne tient pas compte des cas douteux inclus dans les listes, des mauvais diagnostics ou encore de la possibilité que Bowman ait délibérément gonflé ses listes de malades afin d'accroître ses honoraires. Le nombre de personnes atteintes par maisonnée est également une variable dont il faut tenir compte. Une liste de malades dressée par le docteur Selby de Montréal suggère qu'effectivement plusieurs individus, membres d'une même famille, peuvent être affectés.⁵⁶

Enfin, pour concilier les divergences entre les témoignages sur l'ampleur de l'épidémie, il ne faut pas oublier que quelques chirurgiens de l'époque et surtout la population confondent ou incluent sous le nom de mal de la Baie-Saint-Paul une foule de maladies. Selon le docteur Elie Lapparre qui a reçu ses lettres de maîtrise en France, ce mal est regardé "comme vérole, une branche mêlé avec le scorbut".⁵⁷ John Mervin Nooth, médecin éminent de Québec, écrit en 1791:

A variety of diseases are however by the inhabitants of this Province called le Mal de la Baye de St-Paul which are nothing more than the venereal disease aggravated by neglect or mismanagement or such cancerous and cutaneous affections as daily occur in other parts of the

world. The itch is indeed frequently called by the people of this country le Mal de la Baye and many complaints equally trifling are not unfortunately branded with this formidable name.⁵⁸

Cette confusion, occasionnée tant par la peur que par l'ignorance, accentue l'ampleur supposée de l'épidémie et fausse ainsi les estimations de plusieurs contemporains.

Même si les autorités se désintéressent du mal de la Baie-Saint-Paul après 1787, il semble bien, par contre, que la maladie subsiste encore pendant plusieurs années. C'est ainsi qu'en 1796, LE CHIRURGIEN François-Michel Suzor, lorsqu'il offre ses services au public, annonce qu'il

... traitera toutes sortes de maladies, particulièrement les maladies vénériennes les plus invétérées, les maladies histériques connues sous le nom du mal de matrice; cette maladie contagieuse connue sous le nom du mal de la baye St. Paul, qu'il guerira avec sûreté; il gardera à ceux qui lui feront l'honneur de l'employer un secret inviolable; ...⁵⁹

Après cette date, l'histoire de cette maladie faute de documents, reste obscure. Sa disparition s'est probablement produite graduellement.

Cette forme particulière de syphilis, facilement transmissible à cause des mauvaises conditions d'hygiène de cette époque et de la manière de vivre des Canadiens, se serait, en quelques années tout au plus, étendue sur tout le territoire du futur Bas-Canada. La peur voire la panique, la confusion et la manière de procéder du docteur Bowman font rapidement surestimer l'importance réelle du mal de la Baie-Saint-Paul. Dans ces circonstances, estimer le nombre réel de malades n'est pas facile. Il semble bien, compte-tenu de toutes ces variables, qu'une estimation réaliste oscille entre 1000 et 2000 cas. C'est loin d'être négligeable, surtout si l'on considère que toutes les régions et toutes les couches de la société ne sont pas affectées également.

C) Les populations touchées.

Cette épidémie, quoique modeste, comparativement à certaines épidémies de variole de l'époque, frappe la majorité des paroisses rurales mais touche peu les villes. C'est du moins ce qui se dégage du rapport de Bowman. Les villes de Québec et de Montréal, bien qu'ayant 10% de la population, ne possèdent que 5% des mala-

des recensés par ce docteur. ⁶⁰ Il est possible, cependant, que cette différence dépende de la manière de procéder de Bowman qui semble s'intéresser aux campagnes plus qu'aux villes.

De plus, il appert que cette maladie se limite, en gros, au secteur de la province de Québec compris entre Les Cèdres et Kamouraska. ⁶¹ Le docteur Blake prétend que le mal atteint Michilimakinac, dans les Pays-d'en-Haut. ⁶² C'est plausible mais il semble que les établissements des loyalistes, récemment fondés, en soient exempts. ⁶³ Selon le chirurgien Robert Jones, les habitants des nouveaux "settlements in the Vicinity of New-Johnstown (Cornwall), Catarqui (Kingston), Bay of Quanti, & c." sont épargnés par cette maladie. ⁶⁴ A Niagara, le docteur Mc Causland écrit: "We are so fortunate in this part of the world as to know nothing of that dreadful disease except by report". ⁶⁵ De plus, au dire du lieutenant-gouverneur Cox, la région de Gaspé ne serait pas touchée par l'épidémie. ⁶⁶

TABLEAU I

Localités les plus touchées par le mal en 1785.

I	II	III	IV
1. Baie Saint-Paul	295	966	30.5
2. Yamaska	228	1011	22.6
3. Saint-Henri-de-Mascouche	190	973	19.5
4. Petite-Rivière-Saint-François	33	185	17.8
5. Saint-Charles (Richelieu)	150	862	17.4
6. Repentigny	140	854	16.4
7. Berthier	248	1608	15.4
8. Saint-Antoine-de-Tilly	96	690	13.9
9. Saint-Ours	163	1263	12.9
10. Saint-Jean-Port-Joli	72	579	12.4
11. Saint-Cuthbert	135	1136	11.9
12. Saint-Sulpice	65	628	10.4
13. Saint-Charles et Saint-Gervais	231	2301	10.0
14. Deschambault	70	698	10.0
15. Eboulements	39	395	9.9

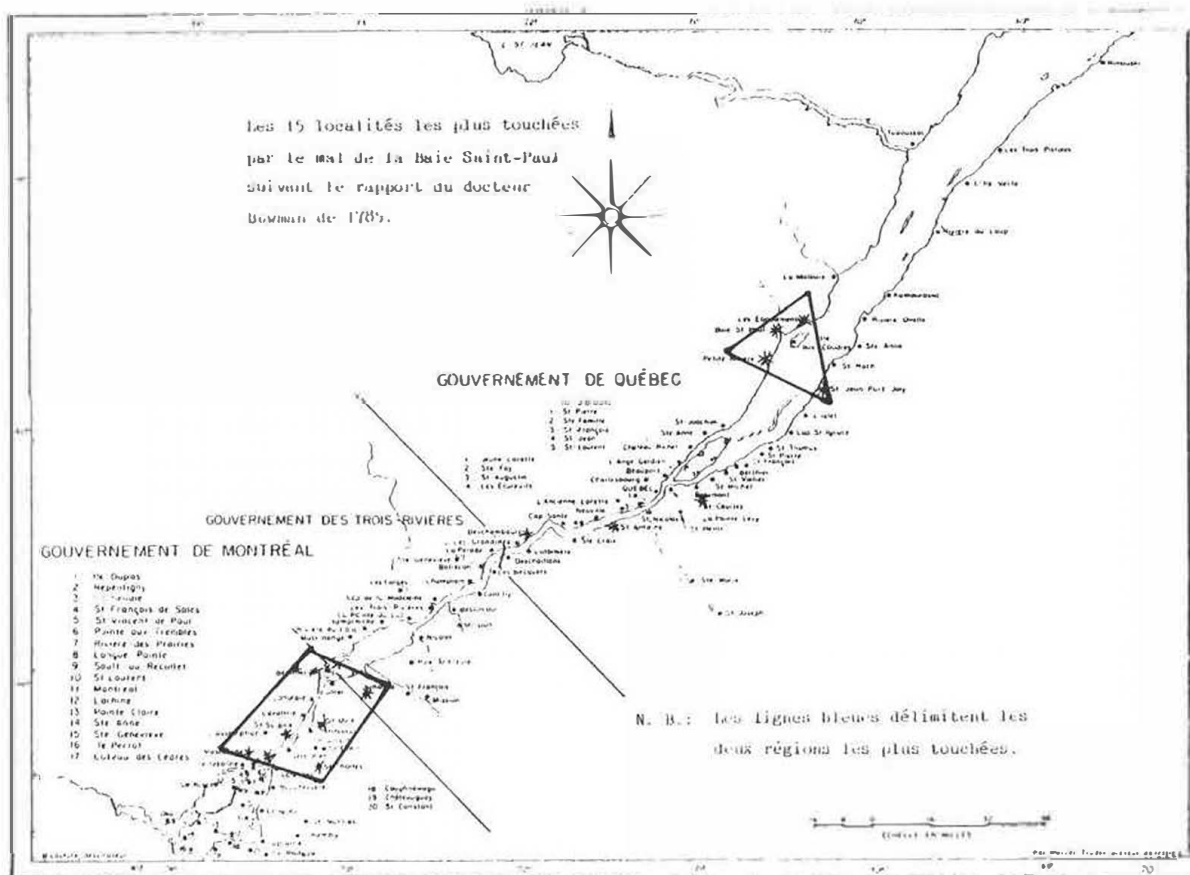
Symboles:

I: Noms des paroisses les plus affectées d'après le rapport de Bowman du 20 octobre 1785, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 153-159, 405-411.

II: Nombre de personnes ayant à subir le traitement d'après le rapport de Bowman de 1785.

III: Population d'après le recensement de 1784, B. L., Add. MSS 21885, ff. 258r-264v.

IV: Pourcentage de la population ayant à subir le traitement.



TABEAU II

Ecart du taux de mortalité entre les régions les plus touchées et celles les moins frappées, avant et pendant l'épidémie. ⁷²

	Régions les plus touchées	Régions les moins affectées
1) Période avant l'apparition du mal (1763-67)		
- Population (1764)	12,213	16,869
- Mortalité moyenne annuelle (1763-67)	394	459
- Taux de mortalité moyen %	31.0	36.8
- Ecart entre les taux de mortalité: 5.8		
2) Période où le mal existe (1782-86)		
- Population (1784)	23,921	21,317
- Mortalité moyenne annuelle (1782-86)	722	593
- Taux de mortalité moyen %	33.1	35.9
- Ecart entre les taux de mortalité: 2.8		
3) Période où le mal existe (1788-1792)		
- Population (1790)	33,182	26,464
- Mortalité moyenne annuelle (1788-92)	812	577
- Taux de mortalité moyen %	40.9	45.9
- Ecart entre les taux de mortalité: 5.0		

À partir du rapport de Bowman, même s'il est critiquable à certains égards, il est possible de déterminer les localités les plus touchées. Le tableau I permet de connaître les 15 paroisses les plus affectées par le mal.

Douze des 15 paroisses les plus touchées se situent dans deux zones distinctes. La carte en fait foi. Le premier secteur comprend les paroisses incluses à l'intérieur du triangle formé par Les Eboulements, la Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Jean-Port-Joli et le second, celles comprises dans le quadrilatère délimité par Yamaska, Saint-Cuthbert, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Charles (Richelieu). Ces deux régions qui regroupent 24 paroisses, contiennent seulement 18.6% de la population de la province mais comptent 40% des gens ayant, d'après Bowman, à subir le traitement.

Cette concentration du mal dans les campagnes, fortement francophones, suggère que les Canadiens français sont les plus affectés. Les listes nominatives des docteurs Bowman et Selby confirment cette hypothèse. Deux Allemands sont atteints de cette maladie dans la paroisse de Saint-Philippe mais c'est l'exception qui confirme la règle. ⁶⁷ De plus, il semble qu'en 1785, le mal de la Baie-Saint-Paul soit "unknown among all the neighbouring Indian tribes". ⁶⁸

Certains documents laissent à penser que les décès attribuables à cette épidémie sont nombreux. En 1786, le docteur Jones écrit:

The Isle of Jesus, and Parish of La Prairie suffer at present in the most severe manner from the pressure of this malady; on Isle Jesus in particular it is not uncommon to see a whole family infected at once, and sinking under its effect, and there is scarcely any house entirely free from it. ⁶⁹

Ces propos semblent exagérés. Cependant les effets démographiques de l'épidémie sont difficilement quantifiables. Contrairement au choléra ou à la petite vérole, le mal de la Baie-Saint-Paul ne cause pas de hausse subite de la mortalité. Un patient peut endurer cette maladie pendant des années. Le curé de Boucherville mentionne, dans son certificat, le cas d'un jeune homme affligé du mal depuis 5 à 6 ans. ⁷⁰ Certains patients, au dire de Swediaur, "drag the disease now and then along for eighteen or nineteen years". ⁷¹ Il y a sûrement des décès causés par le mal mais les registres d'état-civil ne permettent pas de les identifier. Par ailleurs, les statistiques de mortalité tant au niveau des paroisses que pour l'ensemble de la province de Québec, ne permettent pas de déceler une hausse de décès imputable au mal.

Le tableau II démontre que l'écart entre le taux de mortalité des régions les plus touchées par l'épidémie et celui des régions les moins affectées ne subit pas de hausse avec l'apparition du mal. Théoriquement, une hausse de la mortalité imputable au mal aurait dû se traduire par un accroissement de cet écart. Or, rien de tel ne se manifeste. La différence passe de 5.8 avant l'apparition de l'épidémie à 2.8 entre 1782 et 1786 puis remonte à 5.0 entre 1788 et 1792.

Même si le mal de la Baie-Saint-Paul ne cause pas de hausse de mortalité, il est certain, par contre, qu'il laisse des séquelles physiques chez beaucoup de malades. Les mentions de nez ulcérés et même dans certains cas complètement rongés ne sont pas rares. De plus, aux méfaits du mal il faut adjoindre ceux causés par le mercure utilisé comme remède. A Saint-François (Rivière-du-Sud), plusieurs patients se plaignent, à la suite d'un traitement administré par le docteur Badelart, d'avoir "la vue un peu attaquée sans que cela se passe". ⁷³ Le docteur Sym, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, aurait même déclaré:

... that seven patients have come in one day (to be receiv'd into the Hospital...) with swell'd heads, from the improper use of mercury given them by the Priests agreeable to the directions of Mr. Beaumont (Bowman). ⁷⁴

Malgré les exagérations causées autant par la peur et la confusion que par une mauvaise interprétation des chiffres du docteur Bowman, il n'en demeure pas moins qu'une forme de syphilis, similaire au "sibbens" écossais, atteint, à la fin du XVIIIe siècle au Canada, une ampleur importante. En 1785, les 1000 à 2000 malades, soit environ 1% de la population, semblent surtout des Canadiens français ruraux. La majorité des paroisses sont atteintes mais la maladie touche particulièrement deux régions. Le premier secteur comprend les localités incluses à l'intérieur du triangle formé par Les Eboulements, la Petite-Rivière-Saint-François et St-Jean-Port-Joli tandis que le second regroupe celles comprises dans le quadrilatère délimité par Yamaska, Saint-Cuthbert, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Charles (Richelieu). (Voir la carte I).

Le nombre de décès imputables au mal de la Baie Saint-Paul est difficile à quantifier puisque les malades peuvent supporter cette maladie pendant des années avant de succomber. Une tentative a été faite en vue d'évaluer

la mortalité en comparant les écarts du taux de létalité entre les régions les plus touchées et celles les moins affectées et ceci, avant et pendant l'épidémie. Aucun résultat ne permet de conclure que la mortalité soit significative.

NOTES

- (Anonyme), *Direction pour la guérison du Mal de la Baie-Saint-Paul*, Québec, Guillaume Brown, 1785, 16 p.; Robert Jones, *Remarks on the Distemper generally known by the Name of Molbay Disease including a Description of its Symptoms and Method of Cure Chiefly intended for the Use of the Clerical and other Gentlemen residing in the Country*, Montréal, Fleury Mesplet, 1786, 19 p.; F.-X. Swediaur, *Practical Observations on Venereal Complaints*, Edinburgh, C. Elliot and T. Kay, 1788, 315 p.; *Gazette de Québec*, 29 juillet 1784; ASQ, Manuscrit 20.
- John-J. Heagerty, *Four Centuries of Medical History in Canada*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1928, 2 vol.
- En 1784, le taux de mortalité grimpe, à la suite d'une épidémie de petite vérole, à 45.1%, soit le double de la moyenne de 5 années précédentes. À titre de comparaison, il est intéressant de noter que le choléra, en 1832, a fait monter ce taux à 45.7%. C'est dire l'impact démographique qu'a eu la petite vérole. Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec: 1760-1850. Structures et conjoncture*, 2e éd. Montréal, Fides, 1971, pp. 143, 346; Georges Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, pp. 258-259.
- Robert Hunter, *Quebec to Carolina in 1785-1786. Being the Travel Diary and Observations of Robert Hunter, Jr., a Young Merchant of London*, Ed. par Louis B. Wright et Marion Tinning, San Marino, Cal., The Huntington Library, 1943, p. 27.
- (Anonyme), *Direction pour la guérison du Mal de la Baie-Saint-Paul*, Québec, Guillaume Brown, 1785, pp. 3-6. Puisque cette brochure s'adresse avant tout aux personnes qui ont à soigner des gens atteints du mal de la Baie-Saint-Paul, il est peu probable que les symptômes en aient été exagérés. D'ailleurs, tous les praticiens de la santé s'accordent assez bien sur ceux-ci.
- Ibid.*, pp. 6-7.
- Ces différents noms ont été relevés surtout par le docteur Blake. Voir en particulier John-J. Heagerty, *Four Centuries of Medical History in Canada*, vol. 1, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1928, pp. 131-160.
- Robert Jones, *Description de la maladie de la Baie-Saint-Paul*, dans Bibliothèque de la Législature, Brochures Canadiennes, no 306, (Brochure no 8), p. 14.
- Même si le docteur Jean-Baptiste Jobert figure parmi les souscripteurs de la version française du livret de Jones, il est risqué de conclure qu'il appuie toutes les opi-
- nions de Jones. Le docteur Blake, quant à lui, a une opinion bien précise sur la thèse de Jones. En 1786, il écrit à son confrère James Davidson: "I diffier entirely with Mr Jones with respect to the Saint Pauls Bay disease". Lettre de Charles Blake à James Davidson, 28 décembre 1786, publié dans Paul-A. Fiset, "Une correspondance médicale historique: Blake à Davidson...", dans *Laval Médical*, vol. 23, no 1 (sept. 1957), p. 424.
- Report of the medical gentlemen to the gentlemen of the Grand Jury at Montreal, 5 sept. 1782, A P C MG11, C.O. 42/66, ff. 370r-371v.
- Représentations de Charles Blake adressées au comité du Conseil concernant la population, 8 janvier 1878, A P C, MG11, Q27-2, pp. 547-548.
- Interrogatoires des docteurs Nooth, Badelart, Fisher, Longmore et Gould, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, ff. 52v-58r. Ces praticiens de la santé figurent parmi les plus éminents de Québec.
- Interrogatoire du docteur Badelart, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, F. 45 v.
- Interrogatoire du docteur Longmore, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, ff. 57r-57v.
- Représentations de Charles Blake..., 8 janvier 1787, *loc. cit.*, p. 544.
- Cecilia C. Mettler, *History of Medicine*, Philadelphie et Toronto, The Blakiston Co., 1947, p. 637.
- Représentations de Charles Blake..., 8 janvier 1787, *loc. cit.*, pp. 544-545; A. W. Cochran, "Notes on the Measures adopted by Government, between 1775 and 1786, to Check the St. Paul's Disease", dans *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. IV, partie II, Québec, T. Cary, 1854, pp. 139, 150. Une tradition orale, encore vivante de nos jours, attribue l'apparition du mal de la Baie-Saint-Paul à la présence de marins écossais.
- Interrogatoire du docteur Longmore, 14 juin 1791, A P C, MG11, C.O. 42/84, ff. 57r-57v.
- John-J. Heagerty, *op. cit.*, pp. 131-160; Émile Gaumont, "La syphilis au Canada français", dans *Laval Médical*, vol. 7, no 1 (janv. 1942), pp. 25-65; Sylvio Leblond, "Le mal de la Baie était-il la syphilis?", dans *Actes XXVe Congrès international. Histoire de la médecine*, Québec, (s. éd.), 1976, vol. 2, pp. 866-872.
- Certificat du chirurgien Aman, 3 mars 1671, ANQ-Q, AP-P-1049.
- Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Ed. par Jacques Rousseau, Guy Bethune et Pierre Morisset, Montréal, Cercle du livre de France, 1977, p. 152.
- A P C, MG11, C. O. 42/1, ff. 415v, 429-430v.
- Abandon par la femme d'Antoine Moreau à Jean-Baptiste Garon, 29 avril 1765, ANQ-Q, Greffe Richard.
- Mabane donne 1774 comme étant l'année de la première intervention gouvernementale. Il prétend, de plus, que cela coïncidait avec l'invasion américaine du Canada. Or, cet événement ne se produit qu'en 1775. D'ailleurs, la présence de Dan à Baie-Saint-Paul est attestée en 1775 et non en 1774. Mr Mabane's Reasons in support of his vote, 21 février 1786, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 36-43. Voir aussi la note 17.
- Idem.* Échange entre Jean Castaing et Joseph-Marie Bouchard, 12 juin 1775, ANQ-Q, Greffe Jean Néron, no 277; Vente de Joseph Potevin à Louis Girard, 11 février 1775, ANQ-Q, Greffe Jean Néron, no 266.
- Lettre du docteur Kennedy au major Nairne, 1780, A P C, MG23, G11, 23, Fonds Nairne, vol. 3, pp. 113-114.
- Représentations de Charles Blake..., 8 janvier 1787, *loc. cit.*, p. 548.
- Ibid.*, p. 544.
- Lettre du docteur Davidson au docteur Bowman, 20 avril 1785, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 428-429.
- Paymaster's Regimental, livre A: 1775-1777, ff. 96v-97r, 113v-114r, 115v-116r, 116v-117r, livre B: 1777-1778, ff. 30v-31r, 53v-54r, 71v-72r, ANQ-Q, AP-G-297 Fonds Fraser.
- Paymaster's Regimental Book, livre C: 1778-1780, pp. 59, 104, 122, 191, 237. ANQ-Q, AP-G-297, Fonds Fraser.
- Presentment of the Grand Jury, 2 septembre 1782, A P C, MG11, C. O. 42/66, ff. 368r-369v.
- Idem.*
- Idem.*
- Report of the medical gentlemen..., 5 sept. 1782, *loc. cit.*, ff. 370r-371v.
- Idem.*
- Idem.*
- Mgr Henri Têtu et l'abbé Charles-Octave Gagnon, édit., *Mandements. Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. 2, Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1888, pp. 303-304. De même, le chirurgien Suzor remarque en 1782 que la maladie "est étendue dans toute la province". *Gazette de Québec*, 3 octobre 1782.
- Heagerty, *op. cit.*, pp. 140-141; Instructions from Henry Hamilton to Dr. James Bowman, 18 avril 1785, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 417-419.
- General Return of persons infected with the St Paul's Bay Disease in the Province of Quebec, 20 octobre 1785, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 153-159, 405-411; Récapitulation générale du Dénombrement de la Province de Québec en l'année 1784, 28 octobre 1784, B. L., Add. MSS 21885, ff. 258r-265v. Le recensement de 1784 donne une population d'environ 112.000 âmes.
- Idem.*
- Lettre du curé Mennard, 25 août 1785, Archives du diocèse St-Jean-de-Québec, paroisse St-Joseph-de-Chambly, 1A/4.
- Nom des habitants de la maladie communément appelée la maladie de la Baie-Saint-Paul. (sans date), ANQ-Q, AP-P-2275.
- Journal intime du général Haldimand, 20 janvier 1786, B. L., Add. MSS 21890, f. 9v.
- Idem.*
- Délibérations du Conseil législatif, 22 février 1786, A P C, RG1, E1, vol. D, p. 258.
- Interrogatoire du docteur Longmore, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, ff. 57r-57v.
- Interrogatoire du docteur Gould, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, f. 57v; Interrogatoire du docteur Nooth, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, f. 54r.
- Interrogatoire du docteur Fisher, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, f. 56 v.
- Interrogatoire du docteur Badelart, 14 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, f. 55r.
- Ibid.*, ff. 54v-55r.
- État de guérison pour la maladie de la Baie-Saint-Paul pour les paroisses de St-Charles et St-Gervais, 19 août 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 679-684.
- Idem.*
- État de guérison pour la maladie de la Baie-Saint-Paul pour la paroisse de Bécancour, 27 mars 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 691-697.

55. Récapitulation générale du Dénombrement..., 28 octobre 1784, *loc. cit.*, ff. 258r-265r.
56. Réclamations du docteur Selby, 23 avril 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 766-769.
57. Interrogatoire du docteur Lapparre, 6 août 1791, A P C, RG1, E1, State Books. Lower Canada, vol. A, p. 102.
58. Lettre du docteur Nooth à Hugh Finlay, 6 juin 1791, A P C, MG11, C. O. 42/84, f. 66r.
59. Gazette de Québec, 8 septembre 1796.
60. General return of persons infected..., *op. cit.*.
61. *Idem.*; Robert Jones, *Remarks on the Distemper generally known by the Name of the Molbo Disease*, Montréal, Fleury, Mesplet, 1786, p. 7.
62. Représentations de Charles Blake..., 8 janvier 1787, *loc. cit.*, p. 546.
63. Robert Jones, *Remarks on...*, p. 7.
64. *Idem.*
65. Lettre du docteur M. Causland au docteur Bowman, 18 mai 1785, dans *Copies de différentes lettres*, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 105-152.
66. Lettre du lieutenant-gouverneur Cox au docteur Bowman, 11 juin 1785, dans *Copies de différentes lettres*, A P C, RG4, B43, vol. 1, pp. 106-152.
67. Etat de guérison pour la maladie de la Baie-Saint-Paul pour les paroisses de Saint-Philippe et Saint-Constant, 14 septembre 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 571-578.
68. F.-X. Swediaur, *Practical Observations on Venereal Complaints*, Edinburgh, C. Elliott et T. Kay, 1788, pp. 169-174.
69. Robert Jones, *Remarks on...*, p. 1.
70. Etat de guérison pour la maladie de la Baie-Saint-Paul pour la paroisse de Boucherville, 15 octobre 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 649-650.
71. F.-X. Swediaur, *op. cit.*, pp. 169-174.
72. Pour des raisons de disponibilité documentaire, les paroisses ont été regroupées selon les comtés de 1871. Les données du recensement de 1764 proviennent de Yves Landry, "Etudes critiques du recensement du Canada de 1765", dans *RHAF*, vol. 29, no 3 (déc. 1975), pp. 334-337; les chiffres du recensement de 1784 sont extraits de B. L., Add. MSS 21885, ff. 258v-264r tandis que ceux du recensement de 1790 ont été compilés d'après (Anonyme), *Censures of Canada 1665 to 1871 Recensements du Canada. Statistiques du Canada*, vol. IV, Ottawa, I. B. Taylor, 1876, pp. 75-77. Les chiffres de mortalité, disponibles seulement au niveau des comtés, ont été publiés dans (Anonyme), *Censures of Canada. 1608 to 1876. Recensements du Canada. Statistiques du Canada*, vol. V, Ottawa, Maclean, Roger et Co, 1787, pp. 208-219. Les 9 comtés les plus touchés sont: Charlevoix, Yamaska, L'Assomption, Montcalm, Berthier, Saint-Hyacinthe, Lotbinière, Richelieu et Beauce tandis que les 6 choisis parmi les moins atteints sont: Québec, Montmorency, Champlain, Portneuf, Nicolet et Jacques-Cartier.
73. Etat de guérison pour la maladie de la Baie-Saint-Paul pour la paroisse de Saint-François, Rivière-du-Sud, 3 avril 1786, A P C, RG4, B43, vol. 2, pp. 677-678.
74. Représentations de Charles Blake..., 8 janvier 1787, *loc. cit.*, p. 552.

Une merveilleuse odyssée: L'histoire de François Gaudreault en Charlevoix

L'épopée des premiers colons qui partent de Charlevoix vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean reste assez mal connue. En effet, même si l'histoire de la fondation du Saguenay par les membres de la Société des Vingt-et-un a fait l'objet de plusieurs travaux d'historiens ou de chroniqueurs, les conditions de vie réelles qui entourent le départ d'hommes et de femmes de Charlevoix vers le Saguenay semblent encore ignorées. Une oeuvre importante entreprend désormais de combler cette lacune. Il s'agit d'un ouvrage de l'abbé Arthur Daniel dit Donaldson, paru récemment. (1)

Amateur d'histoire dès son jeune âge alors qu'il écoute ses parents raconter leurs souvenirs d'autrefois, l'abbé Daniel fut aussi un élève de Mgr Victor Tremblay. Il prend l'habitude, sous la direction du grand maître de l'histoire saguenéenne, de recueillir des mémoires d'anciens et obtient en ce domaine des résultats étonnants. Chercheur à la patience inlassable, ses découvertes en histoire régionale l'occupent depuis plusieurs années, en plus de sa tâche pastorale. Grâce à ses efforts, il parvient à sauvegarder ainsi un patrimoine inestimable.

Cependant, ce n'est que depuis peu de temps, qu'il entreprend la publication de son travail. Son premier ouvrage décrit l'histoire de la Congrégation de Notre-Dame à Baie-Saint-Paul (2). Ce récit se compose d'anec-

dotes amusantes, de trouvailles historiques et de sages conseils théologiques. En effet, l'abbé Daniel signale l'oeuvre précieuse dans le domaine de l'éducation que les Soeurs de la Congrégation ont accompli à Baie-Saint-Paul. Ce travail prend un caractère encore plus essentiel, puisqu'il marque la fin de la présence de cette communauté religieuse dans Charlevoix.

En entreprenant de raconter la colonisation du Saguenay, l'abbé Daniel rejoint le vécu quotidien de la fin du 19e siècle en Charlevoix. Il retrace l'origine du peuplement, les habitudes de vie, la foi ardente de l'époque, les vertus théologiques qui s'y pratiquaient, le travail difficile de tous les jours, les divertissements et les coutumes populaires du temps. L'oeuvre de l'abbé Daniel se veut un hommage à nos ancêtres; un hymne d'espoir et de courage, qui apporte un témoignage unique à notre époque en quête de valeurs durables.

Il faut donc remercier l'abbé Daniel pour ce travail de pionnier. Son livre tire de l'oubli une page primordiale de l'histoire de Charlevoix. Mais, son oeuvre ne se termine pas avec cette parution.



Photo Arthur Daniel

RÉFÉRENCES:

- (1) *Une merveilleuse odyssée: François Gaudreault en Charlevoix*. Chicoutimi, Editions Science Moderne, 1983. 316 p.
- (2) *Des chefs de file en éducation les Soeurs de la Congrégation à Baie-Saint-Paul. 1848-1980*. Chicoutimi, Editions Science Moderne, 1980. 52 p.

Serge Gauthier

L'exploitation forestière dans les seigneuries de

Charlevoix: 1672-1750.

Par Yves LeFrançois

L'exploitation des richesses forestières et du potentiel agricole de certaines zones par des intérêts privés ou étatiques constitue la base essentielle à partir de laquelle se développent les premiers centres de peuplement de Charlevoix sous le régime français. Cette mise en valeur dépend dans une grande mesure de la demande en produits forestiers sur le marché métropolitain, des investissements de l'État de même que de la situation financière des seigneurs qui l'ont produite. On ne peut donc s'étonner qu'elle ne put garantir par elle-même un développement systématique et généralisé. Après quelques décennies d'efforts, les progrès tardent encore à assurer une quelconque forme de rentabilité et de permanence aux seigneuries de Charlevoix. Les relations entretenues entre les diverses portions du territoire et l'économie de la colonie ouvrent alors la voie à des formes diverses de mises en valeur et de peuplement: l'intégration au Domaine du Roi et à l'économie de la traite des fourrures pour la seigneurie de La Malbaie et la colonisation agricole pour les terres de l'ouest (Baie St-Paul, les Eboulements et l'Île-aux-Coudres).

I - Quelques notes sur l'exploitation forestière dans le royaume et dans la colonie de 1670 à 1690.

Des modifications profondes sont amorcées en Nouvelle-France dans le deuxième tiers du XVII^e siècle. Après plusieurs décennies d'exploitation instable qui ne produit qu'un faible peuplement, la métropole accroit soudainement l'intérêt qu'elle porte à sa colonie d'Amérique du Nord. La Nouvelle-France doit désormais participer à l'enrichissement et à l'hégémonie européenne de la France et pour atteindre cet objectif fondamental on y transpose des hommes et institutions qui en assureront le développement. On entreprend d'abord d'établir un climat de paix, d'assainir l'administration, de développer l'agriculture et de diversifier l'industrie. Ces politiques ont eu tôt fait d'imprégner un essor sans précédent à la colonie. La population double en une dizaine d'années, passant de 3200 en 1666 à 6700 en 1672. Le nombre d'arpents mis en culture s'accroît considérablement; 4000 de plus pour la seule année 1667. Enfin, plusieurs nouveaux secteurs, basés sur l'exploitation des richesses naturelles se développent.

Parmi ces nouvelles industries, celle qui fait l'objet d'une attention particulière et d'efforts persistants de la part des colonisateurs est l'exploitation forestière. Elle s'impose avec d'autant plus d'importance que c'est sur elle que reposera une bonne part des développements connus par les seigneuries de Charlevoix pendant la période qui nous intéresse.

En fait, même si la richesse des forêts de la Nouvelle-France est connue depuis fort longtemps (1), leur exploitation sur une échelle relativement grande n'y débutera qu'aux alentours des années 1670. Fort timidement d'ailleurs, puisqu'elle se résume encore à cette date à deux entreprises qui n'ont pas rapportées les succès escomptés. Il s'agit de l'expédition d'hiver 1666-67 qui rapporta le printemps suivant deux cargos de petits mats et d'épars (2) et de la fabrique de goudron de la Baie St-Paul qui fut abandonnée vers 1676.

L'historien Bamford a parfaitement bien décrit le caractère de cette première phase de mise en valeur des forêts du Canada. Ce ne fut pas, comme on l'escomptait dans certains milieux, un phénomène massif. La conquête du marché métropolitain ne fut pas aisée puisque la concurrence des États de la mer Baltique et des forêts françaises (notamment celles d'Auvergne, de Provence et des Pyrénées) (3) a limité les possibilités d'expansion de ce trafic. En fait, tant que l'État français et les responsables de la construction navale n'ont pas démontré la volonté ferme de s'affranchir de leur dépendance envers les "royaumes du nord", aussi longtemps qu'ils ne furent pas assurés de la mauvaise qualité des produits français, l'exploitation des forêts canadiennes a été pratiquement inexistante. Seule subsistait une petite industrie de coupe axée sur la satisfaction des besoins locaux.

Ces conditions essentielles sont, en principe, établies au début des années 1680 alors que des difficultés d'approvisionnement incitent les dirigeants à jeter un coup complaisant vers leur colonie nord-américaine. Ils y dépêchent, en 1684 et 1686, deux expéditions pour évaluer le potentiel des forêts. Ces dernières leur font miroiter la possibilité d'une exploitation rentable et de la qualité qui débute quelques années plus tard. Elle va se concentrer à quelques dizaines de lieues en bas de

Québec, dans les vallées des rivières du Gouffre et Malbaie. Elle y jouera une influence considérable sur le développement et le peuplement des quelques seigneuries qui y ont été concédées.

II - La première phase de mise en valeur des seigneuries de Charlevoix: 1666-1687.

Bien qu'une bonne partie du territoire de la région soit concédée en seigneuries au milieu du XVII^e siècle (4), il faudra attendre encore quelques décennies pour que les terres de Charlevoix fassent l'objet d'une attention particulière de la part des colonisateurs européens. L'Intendant Talon y dirige d'abord en 1666 une mission d'expertise minière avec l'espoir que l'on y découvre du fer à même les larges fissures et dépressions laissées par le tremblement de terre de 1663. Ce minerai se fait alors fort rare dans la colonie. Il pourrait y être extrait en surface et à peu de frais. Cependant, en dépit d'un rapport et d'un contexte favorable, cette initiative intéressante est laissée en plan. Talon fait poursuivre les recherches dans d'autres régions, où l'exploitation apparaît plus facile encore.

La véritable percée n'a lieu que quatre années plus tard, toujours dans le but d'y faire de l'industrie, mais un industrie de goudron cette fois-ci. À l'été 1670, l'Intendant dépêche, en effet, une équipe d'hommes ayant à leur tête un maître-goudronnier français. Ces hommes entreprennent de s'établir, aménagent un fourneau et brûlent le pin nécessaire à la fabrication du goudron. L'année suivante, ils sont en mesure de procéder aux premières épreuves de fabrication, épreuves qui réussirent d'ailleurs, suscitant de grands espoirs pour le développement ultérieur de la région et de la colonie.

"A présent que par le succès de l'épreuve cette année j'ai persuadé que le Canada pouvait produire du goudron et du bré, je fais travailler ce maître-ouvrier à instruire et enseigner les habitants et soldats établis la méthode de le faire pour... qu'ils puissent ainsi un jour fournir les magasins de Sa Majesté et la dispenser par là d'emprunter des Princes de la Mer Baltique ce que son royaume ne lui fournit pas assez abondamment" (5)

Malgré le départ subit du maître-goudronnier, l'optimisme règne. Talon

institue deux mois avant son départ définitif pour la France, la "Goudronnerie Royale" et nomme deux habitants de Québec "maîtres-goudronniers" de Sa Majesté. (6) Il leur concède également un domaine à même la seigneurie de Beaupré. Ce sont, en effet, les forêts de la vallée de la rivière du Gouffre qui retiennent alors l'attention et président à la localisation de l'équipe de travail.

Mais voilà que les goudronniers négligent leurs obligations, qu'ils trafiquent avec les Amérindiens des environs au détriment du Monopole de traite de la Compagnie des Indes Occidentales et entreprennent de s'accaparer les plus belles terres de la vallée au détriment cette fois-ci des droits seigneuriaux de Mgr de Laval. Ce dernier vient d'acquiescer après de multiples transactions toutes les parts de la seigneurie de Beaupré avec l'intention bien arrêtée de mettre en valeur ce vaste domaine, de la rivière Montmorency jusqu'à celle du Gouffre. Les goudronniers s'en étaient pris à plus fort qu'eux. Froissé par leurs agissements, Mgr de Laval entame des poursuites judiciaires jusqu'à ce que les fautifs en viennent à résipiscence et lui abandonnent tous les établissements.

Cette poursuite marque la fin de la "Goudronnerie Royale". Elle sera transportée quelques années plus tard avec droits et bénéfices à un dignitaire de Québec, Philippe Gaultier de la Comporté, mais ce dernier ne la remet pas en exploitation.

La prise en charge de la seigneurie de Beaupré par Mgr de Laval et les prêtres du Séminaire de Québec marque le début de la colonisation agricole et le recul temporaire de l'exploitation forestière dans la région. Ils liquident l'affaire de la "Goudronnerie Royale" et entreprennent d'établir les premiers colons: des censitaires à la Petite-Rivière St-François, des fermiers et des engagés à la Baie St-Paul. Ils se réservent, par le fait même, le contrôle exclusif des terres les plus fertiles.

"Les Messieurs du Séminaire ont adopté pour politique de garder pour eux les terres de la Baie St-Paul aussi longtemps que possible, quitte à concéder des terres avoisinantes comme celles de la Petite-Rivière". (7)

Ces familles proviennent de la Côte de Beaupré. Elles ont pour la plupart contracté des dettes envers leur "seigneur" et s'engagent pour lui afin d'honorer l'obligation de ces arrérages et de toucher un peu plus d'argent. Elles entreprennent, à cet effet, des constructions pour agrandir les établis-

sements laissés vacants par les goudronniers-squatters et s'affairent à ouvrir d'autres fermes. En 1680, le censier général de la seigneurie fait état de deux métairies qu'exploitent avec leur fils et quelques engagés, Noël Simard dit Lombrette et Pierre Tremblay. Ces fermiers ont alors de lourdes obligations à rendre. Le Séminaire leur avance les animaux et la moitié des grains de semence mais exige en retour qu'ils cultivent et ensemencent toutes les terres défrichées, livrent chaque année la moitié des grains récoltés, entretiennent les bâtiments, fournissent un millier de planches, etc. En fait, ils ne le rendent qu'à moitié. L'un d'eux, Pierre Tremblay, ne renouvelle pas son bail en 1684, préférant rejoindre Claude Bouchard et les cinq ou six autres familles de censitaires déjà établies à la Petite-Rivière. (8) Il y exploitera un lot que lui concèdera le Séminaire en 1685, tout en travaillant occasionnellement aux fermes de la Baie St-Paul.

Ailleurs dans la région, les choses en restent pratiquement au même point durant cette période. Les seigneuries de l'Île-aux-Coudres, du Gouffre et des Eboulements qui sont respectivement concédées en 1677, 1682 et 1683 demeurent inexploitées. Il en va ainsi de celle de La Malbaie.

III - La mise en valeur forestière: 1687-1702

Trois initiatives viendront stimuler le développement de cette industrie dans les seigneuries de Charlevoix. La première est le fait du Séminaire de Québec. Ils érigent dès 1685 un moulin à scie et entreprennent l'exploitation des riches pinières de leur domaine. En 1688, ce moulin rendra tout près de 25,000 planches. Parallèlement, deux autres moulins sont mis en opération sur la seigneurie de La Malbaie. Ils sont la propriété (tout comme la seigneurie d'ailleurs) de François Hazeur, Pierre Soumande, tous deux marchands de Québec, et de Jean Grignon, marchand de La Rochelle. Ils feront de leur seigneurie "le plus important centre de l'industrie forestière au Canada", y construisant "bâtiments, maisons, granges, deux moulins à scie et chemin". (9) Dès 1689, ils sont en mesure d'y produire grâce au travail d'une trentaine d'engagés, 30,000 pieds de planches, 20,000 bordages et jusqu'à une centaine de mâts. (10) La troisième initiative est le fait de l'Etat et de ses représentants qui commencent au tournant des années 1690 à s'intéresser aux forêts charlevoisiennes. Ils dépêchent une "autre" mission d'inspection en 1691 et encore une fois le

rapport est favorable notamment en ce qui concerne les forêts de l'Île-aux-Coudres et de la Baie St-Paul où l'exploitation apparaît beaucoup plus facile qu'à La Malbaie. (11) Le ministre de la Marine consentira, par la suite, à investir annuellement la modeste somme de 8,000 1. pour leur exploitation. Elle débute en 1692. (12)

L'essor ne sera toutefois que passer puisqu'à peine quelques années après implantation, ces entreprises se voient toutes confronter à de sérieuses difficultés. Pour une, celle de Hazeur, Grignon et Soumande ne justifiera jamais les sommes énormes que les marchands déboursèrent pour la lancer (85,000 1.). (13) Dans un mémoire qu'il présente au Roy à l'automne 1690, François Hazeur décrit les tracasseries que lui pose son exploitation. Insistant sur la qualité du bois qui avait été reconnu par deux charpentiers français l'année précédente, il rapporte l'échouement du navire qui devait porter en France les premiers échantillons de mâts et de planches produites à La Malbaie, les inondations de l'automne 1689 et du printemps 1690 qui endommagèrent les établissements tout en emportant une bonne partie de la production de ces deux années et enfin la "désolation causée par les Anglais "qui ont, écrit-il, tout pillé ce qu'ils ont trouvé jusqu'aux moindres choses, et tués divers bestiaux ayant surpris les domestiques, lesquels n'ont pas été exempts de leur pillage et ont tous abandonnés les lieux à la discrétion des Anglais". (14) En 1691, rien n'est résolu. L'entreprise fait cette fois-ci face à une "grave pénurie de moyens de transport" qui rend impossible les expéditions massives vers la Métropole. Les propriétaires "ont sur les bras un grand nombre de planches, bordages et même des mâts de navire" qu'ils ne peuvent expédier. S'il faut en croire la correspondance de l'époque, ce problème est partiellement résolu à l'automne 1692, lorsqu'à la suite d'un "autre" rapport favorable quant à la qualité des mâts, (15) les dirigeants de la colonie monopolisent le navire "La Tranquille" pour expédier les stocks accumulés à La Malbaie. L'opération, semble-t-il, ne se déroule pas sans problème.

"La Tranquille qui est partie de Québec il y a un mois emport... trois cent quatre vingt dix bordages que le Sieur Hazeur y a fait embarquer. Elle n'a pu prendre à La Malbaie que cent dix, le Sieur Chuiteau qui la commande ayant été contraint par le mauvais temps de mettre à voile après y avoir tenu avec beaucoup de peine pendant quatre jours". (16)

Nous n'avons pu trouver de document qui nous renseignent précisément les expéditions ultérieures. L'Intendant laisse bien entendre que le capitaine de "La Tranquille" n'aura nulle difficulté "pour emmener quelque grande flûte l'année prochaine" et "à la charger entièrement de mastis, planches, bordages"; mais rien ne nous permet d'en préciser la nature et la fréquence. En fait, seuls les recensements d'époque laissent entendre que les marchands continuent d'exploiter la seigneurie de La Malbaie. Ils semblent même la développer jusqu'au début du XVIII^e siècle comme en témoignent l'accroissement du nombre d'arpents mis en culture, de la production agricole, du cheptel (tableau I) et la construction d'un moulin à farine sur la rivière Mailloux en 1702. Elle semble toutefois stagner à partir de cette époque, Hazeur se contentant d'y maintenir une famille et quelques engagés pour travailler sur les terres et traiter avec les Amérindiens qui s'y rendent fréquemment. (17) Les bâtiments de La Malbaie serviront désormais à Hazeur de poste de traite. Cette réorientation de l'activité ne sera d'ailleurs pas sans lui causer de sérieux problèmes. Elle sera, en fait, la raison principale pour laquelle la seigneurie sera vendue et annexée au Domaine du Roy en 1724. (18)

Quoique beaucoup plus stables, les entreprises de la Baie St-Paul ne connaissent pas de moments plus exaltants. Certes la production et les chantiers s'y développent significativement de 1692 jusqu'au début du XVIII^e siècle, mais tout comme l'entreprise de La Malbaie, elles ne justifient pas les sommes que l'on y investit. L'exploitation de la seigneurie du Gouffre est continuellement déficitaire (3,000 T. pour 1694, 4,000 T. pour 1697, 4,000 T. pour 1698). (19) De plus, les mâts qu'elle fournit à la Métropole sont de mauvaise qualité. Ils le sont tellement que dès 1698 on commence à prospecter dans d'autres régions de la colonie, en Acadie notamment où se concentrera l'exploitation jusqu'en 1708. Le moulin à scie du Séminaire de Québec et les pinières du domaine de la Baie St-Paul sont, pour leur part, exploités intensivement jusqu'en 1702. Ils fournissent à leurs propriétaires des madriers, planches, bardeaux et autres produits forestiers (cf. tableau II) qui sont écoulés sur le marché de Québec ou chargés sur les vaisseaux du Roy et expédiés en France. On cesse cependant de les exploiter en 1703 pour des raisons qui ne laissent planer aucun équivoque sur les intentions futures des "Messieurs du Séminaire quant

au développement de leur seigneurie.

"Comme le moulin à scie jusqu'à présent a beaucoup détourné les gens qui faisaient valoir la terre et que cela était une occasion d'y avoir bien du monde et à gros gages, nous avons pris la résolution de ne plus faire valoir le moulin à scie. (20)

IV - Le goudron et le bois scié

Le début du XVIII^e siècle coïncide avec une brisure du rythme de l'activité forestière régionale. Deux facteurs déterminent ce ralentissement subi. Le premier est évidemment la mauvaise qualité des produits. Le second est le déplacement des principaux centres de coupe vers l'Acadie. Vers la fin de la décennie, les chantiers sont presque tous fermés. Comme nous le soulignons auparavant, les "Messieurs du Séminaire" n'opèrent plus leur moulin à scie. Les documents sont muets sur les chantiers d'Etat de la seigneurie du Gouffre. Seuls les habitants vendent du bois, chose normale puisqu'ils ont toujours trouvé dans cette activité un revenu d'appoint dont ils ont grandement besoin.

Les choses en sont là, lorsqu'à la suite de la perte de l'Acadie confirmée dans le traité d'Utrecht, les dirigeants métropolitains donnent des instructions au Gouverneur et à l'Intendant de relancer l'exploitation forestière. Ils décident alors de développer la production des planches, des madriers et du goudron. Encore une fois les centres d'abattage sont localisés dans les environs de la Baie St-Paul.

En 1712, l'Intendant Bégon y affecte, en effet, un détachement d'hommes de la Marine pour entreprendre la coupe du bois. Ce chantier d'Etat, qui sera maintenue une quinzaine d'années, va encore jouer un rôle de catalyseur dans le développement de l'exploitation forestière jusqu'aux alentours de 1724. (21) Il stimulera la mise en place et la relance de certaines entreprises.

Quatre années plus tard, le Séminaire de Québec décide de remettre en pleine activité son moulin à scie de la Baie St-Paul. Il négocie alors un bail avec l'un des fils de Noël Simard. Les conditions sont les suivantes:

"faire valoir par lui-même le moulin à scie... situé à la Baie St-Paul et ce pendant le temps et espace de trois années... ou d'apprendre, enseigner et montrer aux personnes qui lui seront présentées par mes dits Sieurs du Séminaire ou gens de leur pays et donner à ceux qu'il montrera à faire

valoir le moulin toutes les connaissances nécessaires pour faire tourner et scier le dit moulin".

Simard recevra en retour:

"Soixante dix livres par mois, nourrir le dit Simard, les dits gages payables au fur et à mesure que le dit Simard en aura besoin." (23)

Trois autres moulins sont également mis en opération. Un premier par l'ancien gouverneur de Montréal, M. de Ramezay; un deuxième par deux habitants de la Baie St-Paul, Pierre Simard et Simon Duchesne; et un troisième par le seigneur des Eboulements, Pierre Tremblay. (23)

Ces initiatives seront toutefois de peu d'envergure comparativement aux entreprises de la période précédente et ne réussiront pas, semble-t-il, à contenir le net déclin que subit l'industrie de la coupe du bois dans la région de 1724 à 1760. Déclin qui nous est révélé par la vente de la seigneurie de La Malbaie et par le ralentissement progressif des activités au moulin du Séminaire.

En 1724, un inventaire du notaire Rageot rapporte qu'il ne reste qu'un seul moulin à scie à La Malbaie. Il semble d'ailleurs dans un piètre état.

"Un moulin à scie situé sur la rivière Mailloux... La charpente du dit moulin de trente pieds de long sur vingt de large couvert de vieilles planches, la charpente de pièces de bois et madriers pour les écluses et dalles du dit moulin, le tout vieux estimé à six cent livres"... (24)

La seigneurie vient alors d'être achetée, pour la somme de 20,000 livres, à la famille Hazeur, par Etienne Cugnet, l'administrateur du Domaine du Roy. On y établira et développera deux fermes (l'une dite de La Comporté, l'autre de La Malgaie) devant pourvoir à l'approvisionnement des postes de traite. Ces fermes à vocation agricole seront exploitées sans trop de succès jusqu'à la fin du régime français.

Parallèlement à la Baie St-Paul, le Séminaire semble se désintéresser progressivement de la coupe forestière et du sciage. Une lettre de Paris est à cet effet fort significative.

"C'est un pays qui a six lieues de front sur le fleuve et six lieues dans la profondeur des terres, qui néanmoins, à présent que tous les bois les plus prochains ont été sciés au moulin qui en a fait autrefois la principale richesse, ne nous rend plus..." (23)

Des industries liées à l'exploitation de la forêt, seule celle du goudron subsistera au cours de ces décennies. Ce maintien fut principalement déterminé par la conjoncture économique favorable, qui surtout à partir des années 1730 (à la faveur du plan Hocquart) engendre un accroissement significatif de la demande en goudron nécessaire au calfatage des navires construits à Québec.

Cet accroissement de la demande ne manque pas de susciter des initiatives dans la vallée du Gouffre, initiatives qui sont encore une fois le fait de l'Etat (26), mais aussi de certains habitants plus entreprenants. C'est, en effet, à cette époque, que la famille Tremblay se met à construire et à exploiter des fourneaux. Pierre, seigneur des Eboulements et son frère Michel s'y mettent à partir de 1725. Ils sont suivis de Pierre, fils de Michel, en 1734. (27) On tente également cette exploitation à La Malbaie en 1737. (28) Les progrès de ces goudronniers sont considérables. En 1735, M. Hocquart "fit embarquer sur le vaisseau du Roy 350 livres de térébentine et 400 barils de goudron", fournis en partie par les habitants de la Baie St-Paul. (29)

Cette industrie se maintient jusqu'en 1750. Peter Kalm note au cours d'un voyage qui l'amène à parcourir la rive nord du St-Laurent:

"On fait du goudron en grande quantité à la Baie St-Paul. Nous passons en ce moment près d'une localité où l'on livre à cette industrie pendant l'été, comme chez nous en Bothnie orientale, mais en plus petit." (30)

Tout indique cependant qu'elle en est à ses dernières années, et que, comme toutes les industries qui se sont greffées au plan Hocquart, elle périclité par la suite. La goudronnerie de Pierre Tremblay, fils, n'est plus en opération en 1745. Il ne sera d'ailleurs plus question de goudron après 1750.

V - Conclusions

Dans le bref exposé qui précède, nous avons tenté de préciser le développement de l'exploitation forestière dans les seigneuries de Charlevoix sous le régime français. Nous avons constaté que la remarquable instabilité des entreprises relevait en grande partie d'une conjoncture générale peu propice à l'implantation de ce type d'industrie dans la colonie. En fait, plus qu'en tout autre domaine les progrès ont été lents. Les désavantages (mauvaise qualité des produits, difficultés de transport, surexploitation manifeste à

partir de 1715) étaient tellement importants et nombreux que jamais cette exploitation n'a pu rencontrer les attentes des dirigeants métropolitains.

Toutefois, même si l'impression la plus nette qui se dégage est celle de l'échec, les conséquences de cette exploitation ne furent pas négligeables lorsque nous la considérons d'un point de vue strictement local. On peut, sans l'ombre d'un doute, affirmer qu'elle fraya, surtout dans le contexte instable qui caractérise la fin du XVII^e siècle, la voie à la colonisation agricole qui va dominer par la suite. Isolées et éloignées des principaux centres de peuplement, facilement vulnérables lors des conflits militaires, les seigneuries de Charlevoix trouvèrent un élément de leur salut dans l'exploitation forestière.

La conséquence la plus immédiate de son expansion fut l'implantation et le maintien d'effectifs démographiques de plus en plus nombreux. Alors qu'en 1680, le nombre d'habitants dépasse à peine la dizaine, on en comptera 82 en 1692 et 88 en 1695. Dans cette perspective, il apparaît qu'elle contribua à créer une quantité considérable d'emplois. Elle provoqua notamment l'implantation d'engagés que l'Etat et les seigneurs recrutaient à Québec et sur la Côte de Beaupré. Ce contingent, qui formait selon nos estimations plus de 50% des effectifs, était bien sur mouvant; mais sa disparition graduelle n'entraînera pas de baisse considérable de la population. En fait, même si certains ne faisaient que passer dans la région, plusieurs d'entre eux s'y sont établis en permanence.

L'exploitation forestière a également eu une influence considérable sur le niveau de vie des censitaires de la (Petite-Rivière-St-François). Nous entendons par là qu'elle leur fournit un travail saisonnier relativement rémunérateur. Les livres de comptes du Séminaire de Québec et les autres documents d'époque sont à cet effet fort significatifs. En 1694, tous les habitants trouvèrent du travail sur les chantiers. Entre 1694 et 1699, 3105 l. sont distribuées à ces familles pour du bois équarris et travaux divers. La somme déboursée atteindra 1851 l. pour la seule année 1701. Donc les habitants en profitèrent.

Après 1715, l'importance de l'exploitation forestière devient beaucoup plus négligeable et ce même si les chantiers se développent occasionnellement à la faveur d'une conjoncture favorable. Cette situation est déterminée par trois principaux facteurs. Le premier est le retrait progressif des Messieurs du Séminaire dans l'exploitation de la Baie St-Paul et de l'Ile-aux-Coudres. Retrait qui s'amorce au milieu des années 1710 et s'accroît à partir des années 1730. Ces derniers éprouvent, en effet, de sérieuses difficultés financières à l'orée des années 1720. Plusieurs de leurs domaines demandent plus qu'ils ne rapportent et la Baie St-Paul est du nombre. (30) Faute de la vendre à la Compagnie d'Occident qui gère le Domaine du Roy, ils décident de la concéder à cens et à rentes à des anciens engagés et à des habitants de la Côte de Beaupré. Ils émettent une vingtaine de titre entre 1711 et 1730 et concèdent presque toutes les terres disponibles entre 1730 et 1760.

TABLEAU I: LA SEIGNEURIE DE LA MALBAIE: 1692-1716

ANNÉES	TERRES EN VALEUR	PRÉS	RÉCOLTES			CHEPTEL			
			BLE (minois)	AVOINE	POIS ET AUTRES GRAINS	CHEVAUX	BÊTES À CORNES	COCHONS	MOUTONS
1692	12	—	41	4	10	7	—	4	—
1695	29	40	100	—	50	4	22	—	—
1698	38	15	100	60	240	3	29	10	—
1706	40	35	240	135	180	2	23	40	10
1713	40	30	300	—	200	2	30	20	30
1716	45	35	150	90	110	3	30	10	70

Sources: Archives des colonies, série G1, 460-461.

Parallèlement, les autres seigneuries des basses terres de l'ouest s'ouvrent également à la colonisation. Celle des Eboulements l'est à partir de 1715 et celle du Gouffre aux alentours de 1736.

Enfin, l'instabilité chronique de l'exploitation forestière que nous avons attribuée auparavant à la surexploitation de forêts, aux longs délais qui se produisent faute de moyens de transport entre la coupe au Canada et la vente en France, et à la mauvaise qualité des produits engendre le désintéressement progressif de la Métropole pour le bois canadien. Jadis le canal par lequel de nouveaux effectifs démographiques s'implantaient dans la région, par lequel l'économie locale se greffait à l'économie coloniale et métropolitaine, elle décline progressivement. On cesse d'abord de produire du bois de mâture et du bois de sciage à La Malbaie au début du siècle et dans la vallée de la rivière du Gouffre vers 1724, puis c'est le tour du goudron dans les années 1750.

Yves Lefrançois

RÉFÉRENCES

- (1) Fauteux, J.N. *Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français*, Vol. I, Québec, 1927, p. 171.
- (2) Bamford, P.W., *Forest and french sea power, 1660-1789*, University of Toronto Press, 1956, p. 115.
- (3) L'exploitation des forêts d'Auvergne, de Province et des Pyrénées débute vers 1662. Elle connaît un tel essor qu'au milieu de la décennie suivante la France dépend principalement d'elle pour son approvisionnement en mâts. La mauvaise qualité des produits va cependant inciter les dirigeants à abandonner cette production. (Bamford, P.W. *Ibid.* p. 116-117).
- (4) Deux seigneuries sont déjà concédées en 1650: Beaupré (1636) et La Malbaie (1653).
- (5) Cité par Paul Médéric, "Messieurs du Séminaire", *Cahiers d'histoire régionale*, Série A, No 2, Baie St-Paul, 1975, p. 52.
- (6) Il s'agit de Léonard Pitoin et Pierre Dupré. Ce dernier deviendra au cours des années 1680, Seigneur du Gouffre.
- (7) Médéric, Paul, *Messieurs du Séminaire...* p. 183.
- (8) Il s'agit de Claude Bouchard, Pierre Laforêt dit Labranche, René La Voye, Jacques Fortin, René Bin dit Lacroix et Ignace Gasnier (Gariépy, Raymond; Les Seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts, *Société historique de Québec*, *Cahiers d'histoire* no 27, Québec, 1974, p. 162-167.
- (9) Zoltvany, Y. F. "François Hazeur", *Dictionnaire biographique du Canada*, Tome II, Québec, 1969, p. 286-287. Les travaux de construction et de coupe débute à l'été 1688 ils se poursuivent durant l'automne 1668 comme en témoigne les contrats d'engagement (d'Hilaire Sureau, Jacques Marchandau, Pierre De Noy, Antoine De Glos, Pierre et Jean Guedon, Jean Parent, Louis Collémin, et Mathurin Touzeron) conservés dans la greffe du notaire Gilles Pageot. Jusqu'à preuve du contraire, ces personnages peuvent être considérés comme les premiers habitants de descendance européenne de La Malbaie.

TABLEAU II: Le moulin à scie du Séminaire de Québec, 1695-1701.

ANNÉES	PRODUITS			
	PLANCHES	MADRIERS	BARDEAUX	SOLIVES
1695	1213	2461	—	—
1696	227	391	12000	—
1697	2875	1700	—	—
1698	3706	1875	—	—
1700	3100	1000	—	—
1701	3510	40	4000	20

Sources: Archives du Séminaire de Québec, Grand livre 1688-1700 et 1700-1729.

- (10) Zoltvany, Y.F. *Ibid.*, p. 286.
- (11) Mémoire sur les masts que l'on peut trouver pour les vaisseaux du Roy à La Malbaie et à la Baie St-Paul, *Archives des Colonies*, *Cahiers A*, Vol. II, 8 nov. 1690.
- (12) Bamford, P.W. *op. cit.* p. 119.
- (13) Zoltvany, Y.F. *op. cit.* p. 286.
- (14) Mémoire que présente François Hazeur, *Archives des colonies*, C II A, Vol. II, 8 nov. 1690. Les inondations ont été telles que Hazeur et ses collaborateurs envisage de déplacer les moulins au "saut de la rivière Comporté... à une lieue d'où ils sont."
- (15) *Archives des colonies*, série B, Vol. 16, Avril 1692; "Les masts envoyés par le Seigneur Hazeur ont été trouvés de bonne qualité."
- (16) Cargaison de La Tranquille prise à La Malbaie, *Archives des colonies*, C II A, Vol. 12, 10 nov. 1692.
- (17) Cette réorientation de l'activité économique de la seigneurie nous est révélée dans le contrat que signent François Hazeur et Jean-Baptiste Côté en novembre 1701, "De faire la traite avec les Sauvages qui iront au lieu des effets que led Sieur Hazeur luy enverra aud lieu pour ce sujet lamesme manière que la traitte y a esté pratiquée jusques après que est de traitter avec lesd Sauvages lorsqu'il yront le trouver en la maison dud lieu de la Malbaie de leur libre volonté et non d'aller au-devant d'eux n'y les attirer enlad maison sans aucun présent que Led coste observera de ne traitter aucune boisson aud Sauvage. (Document reproduit dans Le Moine, R.; La région de La Malbaie 1535-1760, Musée régional Laure-Conan, Coll. L'accessible, no 1, P. 104-105).
- (18) Tout semble indiquer que les sieurs Thierry Hazeur et Hazeur Delorme, (prêtres), qui héritent de la seigneurie en 1708 continuent à encourager la traite à La Malbaie, au moins jusqu'en 1717. (CF Roy, P.G. *Inventaire des ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France conservées aux Archives provinciales de Québec*, Tome I, Beauceville, 1927, p. 169).
- (19) Elle rapporte quelques chargements considérables de 1693 à 1698 (150 mâts et quelques milliers d'épars en 1693, 100 mâts en 1694). (CF. Bamford, P.W. *Forest and French Sea Power*, p. 119 et Médéric, Paul; *Les Seigneurs du Gouffre*, *Cahiers d'histoire régionale*, Série A, No 1, 1973).
- (20) Médéric, P.; *Messieurs du Séminaire*, p. 191.
- (21) Plusieurs expéditions de goudron, madriers et planches sont effectuées après 1718. On produit également des mâts mais ces derniers tardent à être exportés. Bamford rapporte à cet effet: "Masts cut in the winter of 1713-14 by the Governor of Montreal, who held several naval contracts, awaited shipment through 1714-15, but instead of going to Canada it went to Ile Royale, where no naval stores were ready for shipment". (Bamford, P.W.; *Forest...* p. 121-122).
- (22) Cité par Médéric, Paul, *Messieurs du Séminaire*, p. 211-212.
- (23) Il se porte acquéreur de la seigneurie des Eboulements en 1710.
- (24) *Inventaire et description de tous les biens, meubles, bestiaux et ustensils généralement quelconques qui se sont trouvés sur le dit lieu de la Malbaie; présenté par Roger LeMoine; La région de La Malbaie, 1535-1760...* p. 121.
- (25) Cité par Médéric, Paul, *Messieurs du Séminaire*, p. 276.
- (26) Médéric, Paul, *Messieurs du Séminaire*, p. 249.
- (27) Roy, P.G. *Ordonnances des Intendants...* Tome II, p. 194.
- (28) Ferland, J.B.A.; *Cours d'histoire du Canada*, Québec, N.S. Hardy, Vol. 2, p. 450.
- (29) Cité par Boily, R.; *Le guide du voyageur à la Baie St-Paul au XVIIIe siècle*, Leméac, Ottawa, 1979, p. 96.
- (30) L'exploitation ne rapporte rien en 1715, 19 l. 12* en 1716 et 532 l. 8* en 1717 (année où le Séminaire reçoit 450 l. "pour avoir soigné les masts du Roy pendans trois ans"). Son déficit s'élève à plus de 1062 l. en 1718. (CF. *Archives du Séminaire de Québec*, Grand Livre, 1700-1724).

À Baie Saint-Paul Un Salon de l'Histoire

Par: Rosaire Tremblay

Voici un fait que personne encore n'a trouvé moyen de mettre en évidence et qui mériterait pourtant d'être mieux connu. De toutes les régions du Canada, hormis Québec même, la plus marquée par l'histoire, c'est ce territoire dont la Baie St-Paul constitue le centre et qui s'étend de l'Île-aux-Coudres jusqu'au Cap Tourmente.

Dire que ce territoire, Charlevoix-ouest témoigne du passé de façon plus éloquente que les autres régions du pays pourrait paraître une affirmation gratuite, si on ne se hâtait pas de fournir les éléments mêmes qui fondent cette affirmation. Les lignes qui suivent se chargeront d'apporter les éclaircissements requis afin d'en faire une juste appréciation.

FACTEURS

1- Le premier fait à mettre en évidence se rapporte à la découverte même du Canada et à l'arrivée des premiers Blancs venant d'Europe dans cette partie septentrionale de l'Amérique. On sait que bien avant eux cependant, Basques, Bretons, Espagnols et Scandinaves, fréquentaient les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, pour y faire la pêche. Mais en 1534 et 1535, il s'agit d'autre chose: le capitaine Malouin Jacques Cartier vient prendre possession du pays au nom du roi de France, ce qui marque l'ouverture officielle des relations entre la France et sa nouvelle colonie. En somme, c'est la première page de l'histoire canadienne qui s'ouvre et déjà on parle d'une île à laquelle on donne un nom qu'elle a gardé, l'Île-aux-Coudres, et d'une baie qui recevra plusieurs noms avant d'être connue sous celui de Baie Saint-Paul.

Voici comment Cartier parle de cette région qu'il découvre: "Le sixième jour dudit mois, avec bon vent, nous remontâmes le dit fleuve d'environ quinze lieues et nous vîmes accoster à une île qui est au bord de la terre du nord qui forme une petite baie et aux environs de laquelle se trouve un nombre incalculable de grandes tortues. Il s'y fait aussi par les gens du pays une pêche très importante d'adhothuis. Il y a aussi de grands courants comme devant Bordeaux. Cette île a environ trois lieues de long et deux de large, c'est une terre bonne et grasse, pleine de beaux et grands arbres de plusieurs espèces. Il y a entre autres des coudriers que nous trouvâmes fort chargés

de noisettes aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Pour cette raison, nous la nommâmes Isle-aux-Coudres."

2- Samuel de Champlain)

La région de Charlevoix-ouest n'a pas été moins marquée par les expéditions du grand explorateur Samuel de Champlain. On sait qu'entre 1603 et 1663 il a fait onze voyages. Ses Relations que nous pouvons lire aujourd'hui laissent voir qu'il s'est arrêté à maintes reprises à l'Île-aux-Coudres et qu'il s'applique à fournir une description détaillée des lieux environnants. Nous pouvons même établir la preuve qu'il campa à la Baie Saint-Paul entre le 30 juin et le 5 juillet 1626. C'est à lui que la rivière qui coule dans la vallée doit son nom du Gouffre.

3- (Mgr de Laval, Seigneur de Beaupré)

Dès 1632, après le Traité de St-Germain-en-Laye qui lui rendait sa colonie, la France opta pour le régime seigneurial comme cadre de développement. La Baie St-Paul se trouvait incluse dans les premiers découpages du territoire en 1636, lors de l'érection de la Seigneurie de Beaupré. Moins d'un siècle plus tard, toute la Vallée du St-Laurent avait été partagée et concédée à des seigneurs plus ou moins importants, plus ou moins diligents à faire valoir leurs terres.

La seigneurie de Beaupré, qui venait finir à la rive droite de la rivière du Gouffre à Baie St-Paul, occupe un rang bien spécial. C'est d'abord la plus vaste de toute la colonie; passée en 1668 aux mains de Mgr de Laval, elle compte parmi les quelques seigneuries ecclésiastiques du pays et on peut dire que c'est elle dont le rendement jusqu'à nos jours fut le plus profitable au Québec, ayant constitué la ressource de base d'institutions telles le Séminaire de Québec et l'Université Laval.

4- (Wolfe et la conquête anglaise)

Durant tout l'été de 1759, la région de Charlevoix-ouest fut transformée en véritable théâtre de guerre. Cela commence dès le jour de l'Ascension, quand l'avant-garde de la flotte anglaise vint jeter l'ancre à l'Île-aux-Coudres; le gros de la flotte ne tardera pas à suivre et, jusqu'en septembre, un va-et-vient continu de vaisseaux britanniques occupera la section du fleuve qui sépare l'Île-aux-Coudres de l'Île-d'Or-

léans.

Le Gouverneur de Vaudreuil avait fait évacuer l'île et ordonné à toute la population de se réfugier en retrait à la Baie St-Paul, dans des cabanes improvisées. Pour sa part, Montcalm avait envoyé un détachement de son armée, afin de prévenir un débarquement des Anglais à la Baie St-Paul. On construisit des tranchées et on aménagea des postes d'observation.

Pendant que le Général Wolfe faisait peser des menaces sur les populations des rives du fleuve si elles refusaient de collaborer, le colonel Joseph Goreham à la tête des "Rangers" effectuaient des expéditions de ravages dans les paroisses désertées. La Baie St-Paul dut faire face à un débarquement des troupes anglaises le 4 août, bilan de l'opération: une cinquantaine de maisons et granges incendiées, trois prisonniers; le premier soumis à la torture jusqu'à la mort, le second fut scalpé et le troisième (Grenon) s'imposant par sa force herculéenne fut échangé au camp de Montmorency.

Ils ne dirent pas non plus qu'on les fit rebrousser chemin en les épouvantant par le cri des oies ressemblant à celui des Indiens partant en guerre.

5- (Les Tremblay)

Les colons venus des vieilles provinces de France au XVIIe siècle se sont trouvés au principe d'une race singulièrement prolifique. Avec leurs familles de douze, quinze ou dix-huit enfants, ces Canadiens se sont acquis une renommée presque proverbiale. Aujourd'hui, les sciences humaines parviennent de mieux en mieux à rendre compte des causes d'un tel phénomène démographique, causes tant sociales que religieuses, ou tout simplement biologiques.

Mais elles ne sont pas près d'expliquer pourquoi la même population, à une même époque, se propage plus généreusement dans une région que dans une autre; pourquoi telle lignée, ne bénéficiant pourtant pas de conditions plus favorables que les autres, les dépasse par l'importance de sa progéniture. Il suffit d'énumérer des noms patronymiques comme les Fortin, les Bouchard, les Lavoie, les Simard et les Tremblay, pour évoquer ce fait qui devrait faire l'objet d'études scientifiques.

On se contentera ici de retenir, à titre d'exemple, le cas de la grande famille Tremblay, que Mgr de Laval lui-même a dirigée depuis l'Ange-Gardien, où son homme-souche avait fait un premier établissement, jusqu'à la Baie St-Paul et par la suite en 1710 aux Eboulements. Des statistiques de plus en plus rigoureusement accumulées permettent d'établir à cent vingt mille le nombre des descendants actuellement vivants de Pierre Tremblay. C'est manifestement, du moins en Amérique, une famille qui se place au tout premier rang pour la descendance issue d'un ancêtre unique. Ce nom est devenu à un point majoritaire dans certaines paroisses qu'on le désigne maintenant par un surnom.

6- (Le St-Laurent)

Montagnards et insulaires, gens de la plaine, de la steppe ou du désert, tout au moins sur un point se ressemblent; chez eux l'habitude a obtenu qu'ils ne prennent plus conscience de la singularité géographique de leur habitant. L'un sait à peine qu'il habite une île, si jamais il ne lui arrive d'en sortir et l'autre de la porte de son igloo, n'aperçoit aucune raison valable de quitter la toundra. Dans Charlevoix-ouest, échappe-t-on mieux qu'ailleurs à cette règle apparemment universelle?

Aussi doit-on reconnaître qu'à toute fin utile on ne s'y rend guère compte que, riverains du Saint-Laurent, on loge sur l'une des plus grandes avenues du monde et plus encore, qu'on occupe une section de côte fort avantagée. Voici quelques faits: Parlons d'abord de pêche. Il s'agit bien là d'une ressource négligée tant pour fins utiles que sportives. Quelques centaines de mordus de la pêche à la ligne, touristes pour la plupart, sur les quais taquent l'éperlan, la loche, cela vaut à peine qu'on en parle. Quant à la pêche à l'anguille qui jadis ralliait des équipes pour ériger des nasses, elle a à un point diminué, que ce produit ne trouve plus sa place sur les tables du pays et l'exportation vers l'Europe ne motive plus personne. Que resterait-il des fameuses chasses au marsouin, si les films de Pierre Perreault n'en avaient pas fait un document d'histoire?

Chose du passé également, la navigation fluviale et la construction navale, où les gens de l'île et de Petite-Rivière étaient passés maîtres. Et ces épaves de quelques goélettes arriverons-nous à les sauver? On assiste même présentement à une dégradation progressive de nombreux quais qui,

bien entretenus, pourraient encore offrir d'excellents frontons de mer. En outre, il faudra se soucier de retracer l'histoire des naufrages célèbres. À commencer par celui de 1652 sur les crans de l'île-aux-Coudres puis l'Éléphant échoué sur les récifs du Cap-Brûlé en 1729 et celui du Beauharnois qui passa l'hiver de 1730 sur les battures de Baie-St-Paul. Il faudra donc que Charlevoix-ouest tire mieux profit de son passé maritime.

7- (Talon, Bégon, Hocquart, promoteurs)

Même si cela peut paraître incroyable, un examen sérieux des documents de l'époque oblige à se rendre à l'évidence: cette vallée du Gouffre que, vers 1660, on commençait à appeler la Baie St-Paul devint pour un jeune roi de France une terre de promesse et d'espérance; il rêvait d'y trouver des richesses en forêts, en mines et d'autres produits dont il avait besoin pour réaliser d'importants projets. Effectivement, pendant une vingtaine d'années, Louis XIV dirigea personnellement des initiatives de ce côté-là et, à chaque automne au retour des vaisseaux, il prenait connaissance des rapports que lui adressaient ses intendants.

Tout commença quand Louis XIV, encore au début de son long règne et sur les instances même de Mgr de Laval, résolut de prendre en main le sort de la Nouvelle-France. Il nomma un intendant, lui donnant comme mandat de procéder à des explorations et de susciter des entreprises industrielles. Dès 1666, un prospecteur appelé Cailhault de la Tesserie était envoyé vers la Baie St-Paul et il y découvrit un important gisement de fer titane. Talon ayant appris que la vallée était couverte d'une belle forêt de résineux et il vint lui-même sur place lancer des chantiers afin de fournir au roi le bois requis pour ses projets de construction navale. À partir de 1712 on assurera la fabrication du goudron. En 1739, l'intendant Hocquart mandate des prospecteurs à la Baie St-Paul. L'étude la plus scientifique demeure toujours celle du grand naturaliste suédois Pehr Kalm. Il passa une semaine à la Baie St-Paul, faisant des expériences, prenant des notes et s'intéressant à tout.

De plus, la région retient l'attention des scientifiques, géologues, sismologues fervents de phénomènes naturels comme le retrait de la Mer Champlain, la chute d'un météore il y a plusieurs millions d'années et les secousses séismiques. Autant de faits qui mériteraient d'être mieux mis en lumière.

8- (Sir Rodolphe Forget)

La première route entre Charlevoix et Québec n'a été ouverte qu'en 1825 et ce après plusieurs décennies de discussions, de suspensions et de reprises au sujet de son tracé. Il fallut attendre encore une cinquantaine d'années pour pouvoir bénéficier d'un autre moyen de transport, fluvial celui-là, grâce aux bateaux à vapeur de la Ligne Canada Steamships. Un tronçon de quai fut érigé au milieu de la baie qu'on appela "La Cage".

Mais l'événement décisif au plan des communications fut déclenché par Sir Rodolphe Forget, un homme d'affaires de Montréal qui, adoptant la région comme fief électoral, se mit en frais de la doter d'un chemin de fer. Entreprise jugée colossale à cette époque, au point qu'on en parlait comme d'un "chemin de fer dans la lune". L'entreprise réussit puisque le premier juillet 1919, jour solennel, le premier train est mis en circulation. Le rêve vieux de 25 ans de Sir Rodolphe Forget était atteint.

9- (Un paradis des artistes)

Au cours des étés 1900 et 1901, un jeune homme d'à peine vingt ans, venu de Montréal à la Baie St-Paul, était venu pour y peindre à son gré, il s'appelait Clarence Gagnon et il était là sur le conseil même de son professeur William Brymner de l'Art Association School. Dans le même sillage arrivait aussi Edward Boyd et c'est ainsi que s'amorça un mouvement qui va prendre de l'ampleur au cours des quarante années qui suivront. La Baie St-Paul et les environs accueillirent les Jacson, Robinson, Holgate, Hutchison appartenant au Groupe des Sept, les Johnson, Beathy, Wright, Smith et autres viendront peindre dans la région. Plus tard vont surgir un Jean-Paul Lemieux, un Marc-Aurèle Fortin et un Jean Palardy.

Bientôt les peintres ne furent pas les seuls à y venir. L'ethnologue Marius Barbeau en découvrit le chemin avec E.Z. Massicotte. Vint ensuite le tour des folkloristes, comme les Savard, Lacoursière, à entreprendre de cueillir chansons, légendes et termes du terroir.

On aurait pu craindre que toute la région allait être livrée à un pillage sans contrôle; c'est une autre conséquence qui petit à petit faisait son chemin; l'éveil d'une conscience artistique chez la population même de Charlevoix, l'affirmation de talents aussi originaux qu'ingénus. Leurs noms sont connus: Mary Bouchard, Yvonne Bolduc, Georges-Edouard Tremblay, derrière lesquels a surgi toute une pléiade d'autres artistes.

Comment s'étonner alors que, sans recherche ni prétention, se soit imposée à la Baie St-Paul la formule si bien frappée: "Paradis des artistes". Ce potentiel artistique a été confirmé en 1976 avec l'ouverture du Centre d'Art et l'inauguration de plusieurs galeries d'Art permanentes. Il reste donc une étape à franchir pour que Baie St-Paul constitue le centre dynamique de la vie culturelle du Québec, tirer profit de tout ce qui s'est fait depuis cent ans et qui se trouve encore en collections et en archives un peu partout hors de Charlevoix, et ramener tout cela à Baie St-Paul dans un établissement permanent, dont la fonction spécifique serait de servir d'interprète pour l'âme même de Charlevoix-ouest. Quand un projet bien concret de réalisation d'un tel Centre d'interprétation verra le jour, alors on pourra dire que Charlevoix-ouest a trouvé sa vocation.

CENTRE RÉGIONAL

Comment mettre en valeur ce potentiel historique si important? Il ne peut être question de musée historique. Les événements évoqués ont en eux-mêmes trop d'ampleur et de diversité pour se trouver contenus dans un espace fermé. On pourrait penser au montage d'une vaste exposition, mais il serait bien difficile de lui donner un caractère permanent. Toutes choses bien considérées, il faut en venir à privilégier une solution qui justifierait au mieux l'appellation suivante: "Charlevoix-ouest et Baie St-Paul, Un salon de l'histoire à ciel ouvert".

L'implantation graduelle sur les places publiques de Baie St-Paul de stèles de granit qui parlent un langage d'honneur et de fierté ne tardera pas à donner à toute la région une physionomie qui reflète son âme profonde (une quinzaine à ce jour). Il y a lieu cependant de prévoir un résultat plus immédiat et plus concret à la fois. En effet, ce Salon ne peut manquer de faire mûrir dans les esprits un projet, dont la présentation trouve ici sa place toute naturelle, celui d'un "Centre régional d'interprétation pour Charlevoix", un C.R.I.C. tout comme on sait maintenant de quoi il retourne quand on entend dire: le SHACO, mais on aura vite fait de s'apercevoir que l'un appelle l'autre.

Un centre régional d'interprétation, sans être aucun des établissements ci-après nommés, tient cependant quelque chose de lui-même de l'école, du musée, du centre culturel, du centre d'accueil, du restaurant et du magasin. C'est qu'il réunit sous un même toit un ensemble de services capables de répondre à l'attente du public en général. Sa finalité consiste en effet à rendre accessible à quiconque veut connaître une région les informations les plus susceptibles d'en faire saisir les caractéristiques. On a déjà précisé qu'un tel Centre pourrait ou devrait compter sept départements distincts.

A. Un premier affecté à l'histoire proprement dite de Charlevoix et plus spécialement les explications relatives aux faits historiques énoncés précédemment.

B. Un autre département contiendrait toutes informations concernant les ressources et les particularités naturelles de la région.

C. Un autre serait requis pour exposer les réalisations propres à Charlevoix-ouest dans le domaine des arts, des arts populaires et de l'artisanat.

D. Une autre section du Centre traiterait de facteurs tels: les grandes familles, le St-Laurent, le chemin de fer de Sir Rodolphe Forget et autres.

E. Les autres départements à prévoir ont un caractère tout à fait différent, en raison même de leur finalité. L'un fait office de magasin où s'y trouveraient offerts les articles les plus divers produits par des artistes et artisans du comté.

F. Une section serait affectée à la restauration où non seulement les meubles seraient d'artisanat mais les coutumes du personnel. Quant au menu, il va de soi qu'il serait constitué de mets du terroir.

G. Enfin il s'impose qu'un dernier département soit aménagé de façon à contenir les services d'administration, les services sanitaires, réception, expédition, etc.

Maintenant qu'on a une idée assez précise de ce Centre, toutes questions relatives à sa réalisation prennent une meilleure consistance. Faudra-t-il construire de toute pièce un immeuble ou sera-t-il possible d'aménager dans un édifice déjà bâti? Convient-il mieux de songer à créer un lieu pour situer cet établissement, ou de laisser aux circonstances le soin de régler ce problème? Finalement doit-on se laisser accabler par l'ampleur du projet et les exigences d'ordre économiques qu'il postule?

L'idée est lancée...

Document de Monseigneur Félix-Antoine Savard

Charlevoix

Charlevoix est l'un des plus beaux pays de l'Est du Canada.

Il a le fleuve, et si large, déjà, qu'à Saint-Siméon, on l'appelle la Mer. Il a deux profondes vallées au climat plus doux, au sol plus fertile: celle de la Baie St-Paul et celle de La Malbaie. Sur les plateaux ou terrasses de l'intérieur, sont plusieurs paroisses mi-agricoles, mi-forestières dont les rangs portent, par endroits, les toponymes les plus savoureux.

Le voyageur qui suit la route 15 peut voir, à l'horizon, un long rempart bleu qui borde, une immense forêt toute entrecoupée de lacs et de rivières et qui s'étend jusqu'au Saguenay. C'est le pays des chantiers et de la drave, le royaume des chasseurs, des pêcheurs et des *hommes de bois*. Et, pour ceux qui ont l'avantage d'y pénétrer, il est, je crois, peu de régions, dans tout le Québec, qui offrent plus d'objets d'admiration, plus d'oasis de calme, de repos et de paix.

Les familles de Charlevoix sont presque toutes issues de ce vieux fonds qu'on trouve, dès les débuts de la colonie, dans les premiers recensements faits sur l'île d'Orléans et la Côte de Beaupré. Les liens de parenté sont nombreux tout autant que le sont les mêmes patronymes. Quelques apports écossais datant de la conquête ont enrichi le vieux fonds français.

Encore qu'assaillies par les modes et les idées étranges qui déferlent sur tout le pays de Québec, les moeurs de Charlevoix sont encore, dans l'ensemble, saines, respectueuses et paisibles. La langue populaire est correcte et savoureuse; la foi généralement, bien pratiquée. Une authentique et vénérable sage paysanne cherche à maintenir des équilibres qui sont d'importance vitale, soutient des vérités profondes qu'il serait dangereux de croquer, de renier.

L'histoire de Charlevoix n'a malheureusement pas été faite. Des documents, éparés dans des livres et des journaux, racontent les premiers éta-

blissements et la vie d'autrefois. Mais rien n'a été rassemblé en une oeuvre qui pourrait être très riche de substance humaine et matière à réflexions salutaires.

Quelques faits historiques sont particulièrement dignes de mention très honorable: la colonisation du Saguenay vers 1830. Cette entreprise épique abonde en traits qui dénotent la vaillance, l'audace, l'esprit de travail, d'économie, de sacrifice de la bonne et ingénieuse race paysanne d'autrefois.

Une chose aussi dont Charlevoix peut s'enorgueillir, c'est d'avoir donné à Marius Barbeau, à Luc Lacourcière et à d'autres folkloristes un très précieux trésor de contes, de chansons, de légendes populaires. Ce butin conservé aux Archives de Folklore de l'Université Laval, montre quelle était la richesse de la culture traditionnelle de nos pères. Il est l'un des aspects les plus attrayants, les plus révélateurs, les plus caractéristiques de leur civilisation. Cette richesse d'âme était encore jusqu'à hier, relevée par un artisanat très ingénieux, très habile dont les pièces: meubles, tissus, sculptures ont, hélas, été, pour la plupart, cédées à vil prix.

Que de choses il y aurait à ajouter à ce trop bref bilan de Charlevoix et qui feraient voir et... regretter les modestes, mais solides, mais heureuses vertus que nos pères ont pratiquées.

Ces traditions, comme bien d'autres biens, sont en voie de se perdre.

Charlevoix a une industrie majeure, à Clermont; mais, en général, exception faite de l'aviculture, son agriculture est en retard, et de même toute son économie. Parfois, ici et là, des initiatives louables surgissent; mais, faute de capitaux et d'un plan coordinateur de production et de vente, elles demeurent éphémères. En outre, une émigration constante due, en grande partie au chômage endémique draine la jeunesse vers Montréal surtout. Cet entassement du prolétariat

dans nos trop grandes villes est l'un des phénomènes les plus inquiétants de l'heure.

Les causes de ce retard ont été souvent dénoncées: individualisme farouche, peur du risque, divisions politiques, paternalisme de l'État, éducation et instruction déficitaires. Une réaction, assez violente, par moments, est en cours. Mais dans ce qu'on a glorieusement appelé la révolution tranquille du Québec, il est à craindre qu'on ne sape les fondements traditionnels de notre civilisation, les principes sans lesquels tout risque de s'écrouler. Et nous ne manquons pas de spécialistes en démolition.

Reste un grand espoir: l'éducation. C'est le mot qui implique tous les redressements, tous les rajeunissements qui s'imposent aujourd'hui.

Mais cette éducation, que sera-t-elle demain? Une immense et très compliquée machine entre les mains d'un fonctionnarisme de moins en moins libre, ou une grande oeuvre de collaboration ouverte, généreuse, loyale entre l'État et les citoyens des diverses régions de notre pays? Telle est la question qui se pose aujourd'hui.

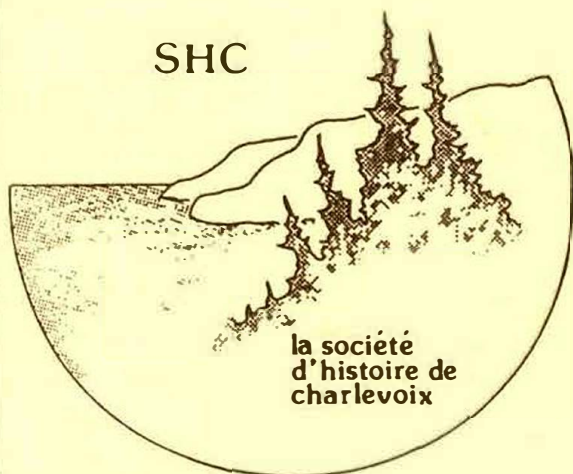
Il est grand temps que les pères de familles se dressent devant le système qu'on leur propose et voient clairement s'il assure le maintien des institutions libres et concurrentes, l'autonomie de la pédagogie, les besoins particuliers d'un sain régionalisme, le respect des principes religieux.

Le congrès qui s'ouvre aujourd'hui n'a pas d'autre but que d'affirmer ceci, savoir que les pères de famille ne se contenteront pas de jouer un rôle purement consultatif, c'est-à-dire sans droit de suffrage, dans le système éducationnel qu'on leur propose; et qu'ils veulent défendre, maintenir les droits premiers sacrés, intangibles que la nature leur a confiés.

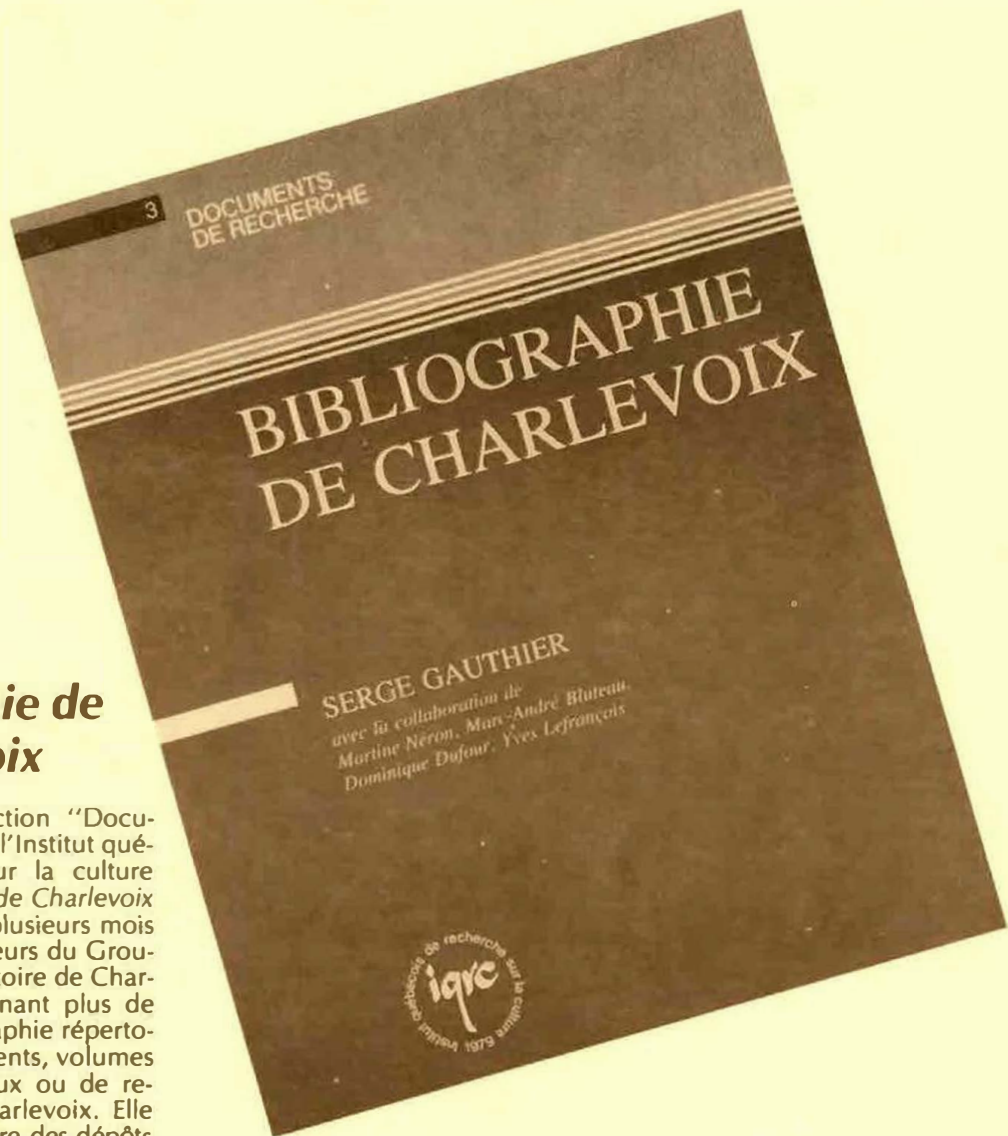
A bon entendeur, salut !

Félix-Antoine Savard, ptre

SHC



*Hommage
de la
Société historique du Saguenay
à la
Société d'histoire de Charlevoix,
nouvellement fondée.*



Bibliographie de Charlevoix

Publiée dans la collection "Documents de recherche" de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), la *Bibliographie de Charlevoix* est le fruit du travail de plusieurs mois d'une équipe de chercheurs du Groupe de recherche sur l'histoire de Charlevoix (GRHC). Comprenant plus de 300 pages, cette bibliographie répertorie les principaux documents, volumes rares, articles de journaux ou de revues, qui traitent de Charlevoix. Elle présente aussi un inventaire des dépôts d'archives importants qui concernent la région.

Il s'agit d'un outil de référence utile dont la consultation est rendue facile par un index des auteurs, des fonds d'archives et même des thèses rédigées sur Charlevoix. Les chercheurs de toutes les disciplines scientifiques qui s'intéressent à Charlevoix peuvent y retrouver de multiples informations susceptibles de répondre à la plupart de leurs questions sur la région. Même le public en général, qu'ils s'agissent de généalogistes ou d'historiens amateurs par exemple, ne manque pas d'y puiser des renseignements fort utiles. La *Bibliographie de Charlevoix* est actuellement disponible sur commande postale et dans les librairies.

Nous présentons ici un extrait de la *Bibliographie de Charlevoix*, soit quelques-unes des monographies paroissiales qui touchent la région.

BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «BIBLIOGRAPHIE DE CHARLEVOIX» au prix de 18\$ chacun.

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable à la Société d'histoire de Charlevoix.

À retourner à la:
Société d'histoire de Charlevoix
Case postale 1654
La Malbaie
G0T 1J0

Nom

Adresse

Ville Prov.:

Code postal: Tél.:

Total ci-joint \$ incluant 1,75\$ pour les frais d'envoi